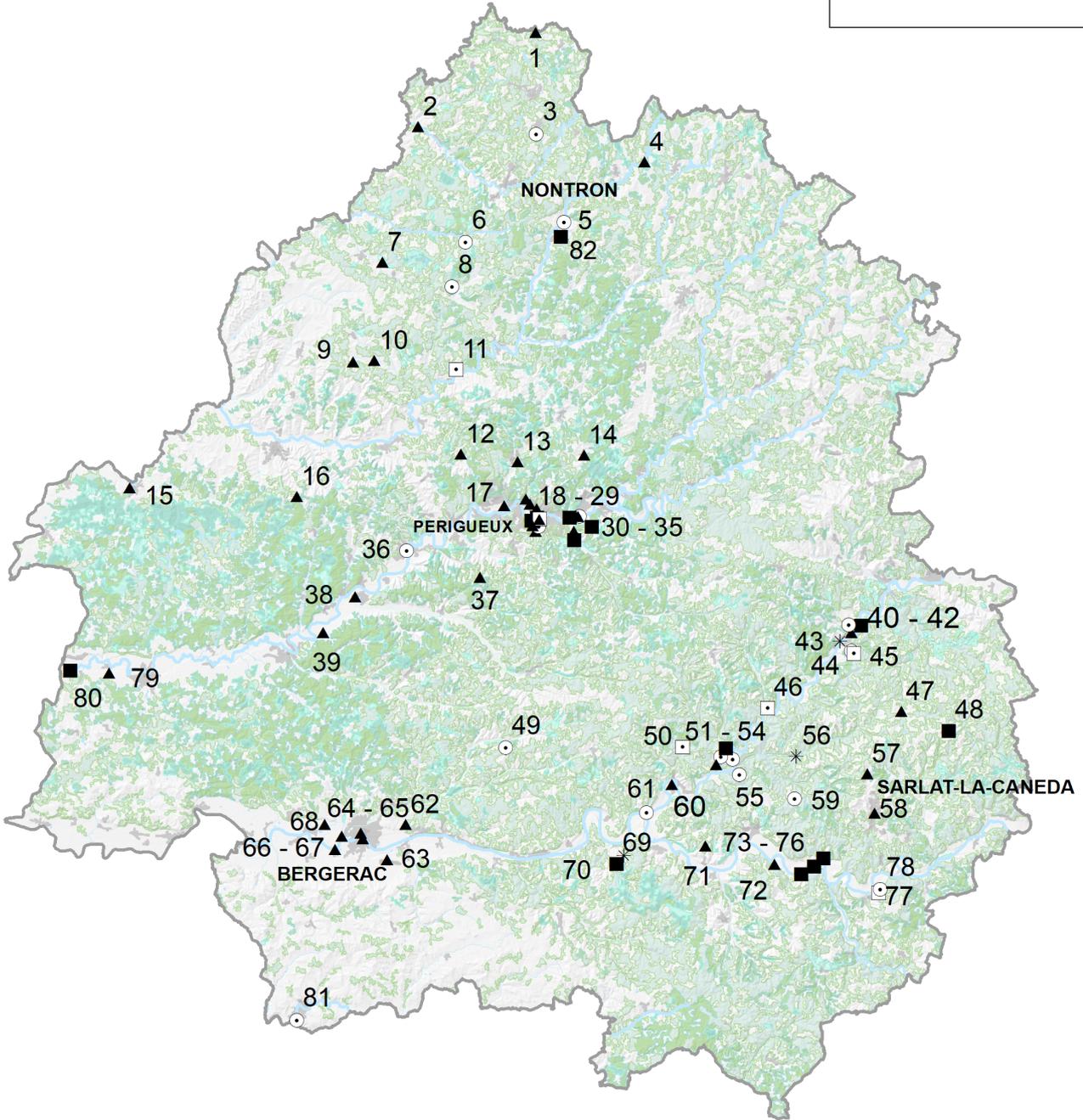


NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

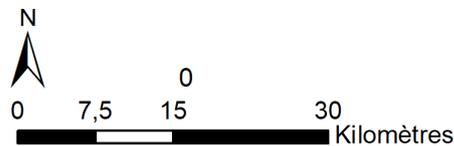
BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 8



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ⊙ prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.					N°	P.
027427	ALLAS-LES-MINES	Place de l'Eglise, Château de Ferrières ou d'Allas	Pons-Metois Anne	INRAP	OPD	72 168
027528	AUBAS	Eglise Saint-Cyr et Sainte-Julitte	Lhermitte Xavier	EP	FP	41 168
027376	BERGERAC	Boulevard Beausoleil, rue du Torrent	Pons-Métois Anne	INRAP	OPD	64 170
027552	BERGERAC	51 route Pierre Pinson	Prodéo Frédéric	INRAP	OPD	66 170
027568	BERGERAC	Roumanière, Le Penaud	Folgado Lopez Milagros	INRAP	OPD	63 171
027521	BERGERAC	11-17 Rue Saint-Michel	Béague Nadine	INRAP	OPD	65 172
027368	BEYNAC-ET-CAZENAC	Château de Beynac	Boisserie Florence	EP	FP	76 173
027516	BOULAZAC ISLE MANOIRE	Aménagement RN221 et raccordement ZAE Grand-Font, LieuDieu	Coutelas Arnaud	EP	FP	34 176
027477	BOULAZAC ISLE MANOIRE	Le Ponteix	Brenet Michel	INRAP	FO	31 179
027575	BOULAZAC ISLE MANOIRE	Vieux Bourg, Eglise Saint-Jean-Baptiste, Halte TER	Barbeyron Arnaud	COL	OPD	35 182
027541	BOULAZAC ISLE MANOIRE	Rue Pierre Martin - Le Landry II	Folgado Lopez Milagros	INRAP	OPD	32 182
027467	BOULAZAC ISLE MANOIRE	Rue de Jaumour - Groupe Scolaire Yves Péron	Cornareche Elise	EP	FP	33 183
027424	BOURDEILLES	Le Fourneau du Diable	Baumann Malvina	SUP	FPr	11 184
027337	BOURG DES MAISONS	Sur la Peyrière et Tinteillac	Brenet Michel	INRAP	OPD	9 186
027485	LE BUGUE	Collège Leroi-Gourhan	Michel Alexandre	COL	OPD	60 186
027507	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Grotte de Cussac	Jaubert Jacques	SUP	PCR	70 186
027413	BUSSAC	Crébantières	Folgado-Lopez Milagros	INRAP	OPD	12 186
027549	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	Château des Milandes	Castex Dominique	CNRS	SD	74 187
027344	CASTELNAUD LA CHAPELLE	Château des Milandes	Mandon Fabrice	EP	MH	73 188
027416	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	La Treille, Déviation de Beynac, phase 2	Lagarde-Cardonna Céline	COL	FP	75 190
027336	CHAPDEUIL	Le Bourg	Tregret Mathieu	INRAP	OPD	10 191
027340	CHAMPNIERS ET REILHAC	Eglise Saint Paul de Reilhac	Tregret Mathieu	INRAP	OPD	1 191
027358	CHATEAU-L'EVEQUE	Grange de Godet	Etrich Christine	INRAP	OPD	13 192
027554	CORNILLE	Le Bourg	Regeard Mathilde	COL	OPD	14 192
027429	COULOUNIEUX-CHAMIER	Ecorneboeuf	Silhouette Hélène	INRAP	OPD	24 192
027584	COURSAC	Sandoz-de-Meaux	Sandoz Gérard	INRAP	OPD	37 193
027532	COUX ET BIGAROQUE-MOUZENS	La Grave	Folgado-Lopez Mila	INRAP	OPD	71 193
027519	CREYSSE	Les Coutets	Bourguignon Laurence	INRAP	OPD	62 194
027436	DOMME	Combe Grenal	Faivre Jean-Philippe	SUP	FPr	77 194
027491	DOMME	Grotte de Saint Front dit du Mammouth	Robert Eric	SUP	PRT	78 197
027432	EYMET	Blis et Le Mayne	Mauduit Thierry	BEN	PRT PRM	81 199
027425	EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri Cro Magnon	Bougard Estelle	SUP	PRT RAR	52 204
027412	EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri du Poisson, Gorge d'Enfer	Cretin Catherine	MCC	RAR PAN	53 205
027535	EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Le Grel	Folgado-Lopez Milagros	INRAP	OPD	54 207
027389	EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Grotte de La Mouthie	Petrognani Stéphane	SUP	PRT RAR	55 207
027505	EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri du squelette	Michel Alexandre	COL	FP	51 209
027508	JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT	Forge Neuve	Bertrand-Desbrunais Jean-Baptiste	MCC	SD	2 209
027392	MARQUAY	Laussel	Klaric Laurent	SUP	PCR	56 210
027573	MARSAC-SUR-L'ISLE	Saltgourde	Brenet Michel	INRAP	OPD	17 210
027464	MENESPLET	Pré Boumat	Bourguignon Laurence	INRAP	OPD	79 211
027407	MEYRALS	Le Berteil	Bonnenfant Jérémy	BEN	PRT	59 211
027506	MONTIGNAC	La Balutie sud	Royer Aurelien	CNRS	FPr	45 212
027430	MONTIGNAC	Plaine du Chambon	Elizagoyen Vanessa	INRAP	PRT SD	40 213
027499	MONTIGNAC	Le Claud de la Gigondie	Elizagoyen Vanessa	INRAP	OPD	42 214
027434	MONTIGNAC	Le Regourdou	Maureille Bruno	SUP	PRT	44 216
027529	MOULIN-NEUF	Les Chaumes	Mourre Vincent	INRAP	FP	80 217
027475	NEUVIC	Lotissement Gimel	Silhouette Hélène	INRAP	OPD	38 217
027526	PERIGUEUX	32 boulevard des Arènes	Pons-Metois Anne	INRAP	OPD	29 218
027512	PERIGUEUX	Pl. Bugeaud, Blvd Montaigne, Pl. de Gaulle, Yves Guéna, Crs Montaigne	Poulain Peggy	EP	FP	28 218
027452	PERIGUEUX	3-5 rue du Calvaire	Tregret, Mathieu	INRAP	OPD	27 218
027531	PERIGUEUX	Capblanc	Folgado-Lopez Mila	INRAP	OPD	19 219
027567	PERIGUEUX	Impasse de la Grenadière	Brenet Michel	INRAP	OPD	20 219
027451	PERIGUEUX	34 chemin de Halage	Silhouette Hélène	INRAP	OPD	26 220
027438	PERIGUEUX	Rivière l'Isle	Claverie Patrice	BEN	PRT	25 220
027341	PERIGUEUX	Avenue Jay de Beaufort	Leleu Florian	EP	FP	22 220
027377	PERIGUEUX	Chemin du Puyrousseau 2	Brenet Michel	INRAP	OPD	18 222
027124	PERIGUEUX	Cathédrale Saint-Front sacristie, salle du calorifère	Sauvatre Natacha	EP	FPr	21 223
027381	PERIGUEUX	15 rue Turenne	Migeon Wandel	INRAP	OPD	23 223
027585	PRIGONRIEUX	Pommarède	Sandoz Gérard	INRAP	OPD	68 223
027437	SAINT-ASTIER	Rivière	Claverie Patrice	BEN	PRT	36 224
027375	SAINT-AULAYE-PUYMANGO	La Vallade	Marembert Fabrice	INRAP	OPD	15 225
027390	SAINT-CREPIN-DE-RICHEMONT	Bois du Lac, Bois Crémille	Boyer François	BEN	PRT	8 225
027361	SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX	La Peyrouse	Chevillot Christian	BEN	PRT	49 227
027476	SAINT-GENIES	Le Cheylard La chapelle	Tregret Mathieu	INRAP	OPD	47 228
027509	SAINT-LAURENT-DES-VIGNES	Saint-Cernin	Grimbert Laurent	INRAP	OPD	67 229
026725	SAINT-LEON-SUR-VEZERE	Le Moustier	Gravina Brad	SUP	FPr	46 229
027387	SAINT-MARTIN-DE-RIBERAC	La Garde	Folgado-Lopez Milagros	INRAP	OPD	16 230
027063	SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE	Avenue de Beaumont, Tannerie de Chamont	Hollemaert Boris	EP	FP	82 230
027471	SAINT-SAUD-LACOUSSIERRE	Moulin Grandcoing	Ducoumaert Bertrand	INRAP	OPD	4 230
027403	SALIGNAC-EYVIGUES	Maison noble dite des croisiers	Fiocchi Laurent	EP	FP	48 231
027360	SARLAT-LA-CANEDA	Cour du Cloître	Pons-Métois Anne	INRAP	OPD	58 233
027553	SARLAT-LA-CANEDA	Prends-toi-Garde	Michel Alexandre	COL	OPD	57 234
026973	SAVIGNAC DE MIREMONT	La Ferrassie	Chiotti Laurent	Musée	FPr	50 234
027480	SOURZAC	Le Mas	Michel Alexandre	COL	OPD	39 236

NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 8

*Gallo-romain,
Moyen Âge*

ALLAS-LES-MINES Place de l'Église, Château de Ferrières ou d'Allas

Ayant le projet d'assainir le logis et donc de dégager les niveaux de remblais accumulés sur plusieurs mètres autour de la maison forte de Ferrières dans le bourg d'Allas-Les-Mines, les propriétaires ont demandé, aux services de l'Etat, la réalisation anticipée d'un diagnostic d'archéologie préventive.

Le périmètre du diagnostic inclut un logis attesté au XIVe siècle situé à l'angle nord-ouest d'un bâtiment en L, dont les parties médiévales apparaissent fortement remaniées à la Renaissance. Le corps principal est-ouest est bâti au XVIIe siècle. L'évaluation avait pour objet de vérifier le potentiel archéologique des niveaux accumulés au pied de la tour, et à l'aplomb des deux ailes du bâtiment.

L'opération s'est déroulée sur une emprise de 784 m² et quatre tranchées y ont été réalisées.

Le diagnostic a permis au pied l'aile médiévale de dégager la porte d'accès jusqu'au seuil et d'identifier une occupation antérieure à sa construction (deux inhumations et une fosse dont le mobilier pourrait être gallo-romain). Le diagnostic réalisé dans la parcelle sud a mis en évidence la présence d'un ou plusieurs sols empierrés, les vestiges d'une petite construction quadrangulaire (base d'escalier ?) et au sud-ouest du jardin, la tranchée de récupération d'un mur est-ouest d'une dépendance représentée sur le cadastre napoléonien.

Pons-Métois Anne

*Antiquité, Haut-Empire,
Moyen Âge classique,
Bas Moyen Âge,*

AUBAS Église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte

*Époques médiévale,
moderne et contemporaine*

En préalable à la restauration de l'église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte, une intervention archéologique a été prescrite. Elle consistait en un phasage général de la construction, une étude de bâti détaillée du mur nord de l'édifice et un sondage de 6 m² à la base de ce même mur. En dépit de la brièveté de l'intervention, les résultats se révèlent particulièrement intéressants.

Deux murs datables du Haut-Empire ont été mis au jour au fond du sondage confirmant une occupation antique à cet emplacement. Le caractère soigné des constructions, l'un des murs était recouvert d'un enduit en béton de tuileau, suggère que l'on se trouve là, possiblement, dans des bâtiments à usage de résidence (*pars urbana* d'une *villa*?).

Si des découvertes anciennes semblaient suggérer la présence de sarcophages à proximité de l'église, aucune sépulture antérieure à l'an mil n'a été mise au jour dans le sondage. Notons cependant la présence d'une dalle de calcaire gréseux, en fond de fouille, qui pourrait correspondre, par ses dimensions, avec un fond de cuve. Le très grand nombre de sépultures postérieures, parfois profondément enfouies, pourraient avoir perturbé l'ancienne nécropole et expliquer l'absence de sépulture plus ancienne. Cette question du haut Moyen Âge sur le site d'Aubas doit également prendre en compte les vestiges d'un bâtiment pré-roman servant d'assiette en fondation au



AUBAS - Eglise Saint-Cyr et Sainte-Julitte, vue des fondations de la reprise orientale du mur 1 et du caveau (EA 131). Cliché : X. Lhermite © Evéha 2019.

chevet de l'édifice roman. Ce bâtiment pourrait être un mausolée tardo-antique.

L'église, constituée d'une nef unique terminée par un chevet plus étroit, fut construite au XI^e siècle. Elle était sans doute alors terminée par une abside. La construction romane se caractérise à l'extérieur par l'emploi d'un petit appareil régulier de moellons. À l'intérieur, peu de vestiges de cette campagne sont visibles, les parements de la nef ayant été quasiment entièrement repris et ceux du chevet étant masqués par les enduits peints, en particulier par un décor du XIX^e siècle. Les chapiteaux et les tailloirs conservés au sein du chevet, datables du XI^e siècle, sont en remploi.

L'ensemble des sépultures mises au jour dans le sondage témoigne de l'utilisation du cimetière entre le XI^e et le XIX^e siècle aux abords immédiats de l'édifice. Parmi les sépultures les plus anciennes (XI^e-XIII^e siècles), plusieurs sont constituées de coffrages de dalles peu épaisses en calcaire. Par la suite, les sépultures semblent pour la plupart être en coffrage de matériau périssable ou en cercueil.

Une réfection de l'angle nord-est de la nef est caractérisée par la reprise de la base du parement en moyen appareil de pierre de taille et en débord par rapport au mur. Un contrefort a été établi alors à l'extrémité orientale du mur dans le prolongement de

ce débord. Au sein des fondations de cette reprise fut aménagée une ouverture, large mais peu haute, située dès l'origine sous le niveau de sol. Elle semble avoir été condamnée immédiatement après sa création. Il faut vraisemblablement y reconnaître un caveau. Ce caveau aurait pu être en relation avec un aménagement à l'intérieur de l'église (autel ?, enfeu?) mais les reprises tardives des parements internes interdisent toute lecture archéologique. Ces travaux semblent néanmoins correspondre à la création d'une chapelle funéraire dans l'angle nord-est de la nef. Bien que rapporté souvent à des pratiques de la fin du Moyen Âge, la présence, contre les maçonneries de cette reprise, d'une sépulture datée par radiocarbone avant 1255 (865 ± 30 BP, Lyon-15642(GrM)) incite cependant à placer cette réfection – même si cela semble précoce – à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle.

Les parties orientales de l'édifice montrent une importante reconstruction. L'ancienne terminaison orientale (sans doute une abside) fut détruite et remplacée par un mur droit très épais (2,70 m). Depuis les combles du chevet, un accès se fait à un escalier en vis construit à l'intérieur et au centre de ce mur. Il desservait des parties hautes aujourd'hui disparues mais qui pourraient avoir été constituées d'un chemin de ronde établi très au-dessus des murs gouttereaux

du chevet et de tourelles placées à chaque extrémité du mur oriental. Ces éléments correspondent à une fortification de l'église datable de la fin du Moyen Âge.

Le portail occidental de l'édifice présente un décor gothique tardif. Il semble appartenir à une campagne assez importante lors de laquelle l'ensemble de la façade occidentale pourrait avoir été reprise, ainsi que l'extrémité occidentale du mur nord et une grande partie du mur sud de la nef. Au sein de ce mur sud une baie fut alors créée. Ces travaux sont sans doute à dater du XV^e siècle.

Une chapelle fut établie contre la partie orientale du mur sud. Elle débordait néanmoins largement sur l'espace de la nef. Très modifiée par des restaurations postérieures, ses dispositions d'origine se distinguent néanmoins. De plan carré, elle était couverte d'une voûte à liernes et tiercerons retombant sur des colonnes portant des chapiteaux toscans. Le décor Renaissance de cette chapelle permet peut-être de la rapprocher du retable conservé dans l'église, sculpté autour du milieu du XV^e siècle. Un même commanditaire, Hélié

de Ferrières, châtelain de Sauveboeuf, pourrait être à l'origine de la chapelle et du retable destiné à l'orne.

Les principales modifications de l'édifice prennent place par la suite au XIX^e siècle. Une première phase de travaux fut caractérisée par une réfection de la façade, le percement de nouvelles fenêtres et une reprise des parements interne et externe du mur nord de la nef. C'est peut-être lors d'une seconde campagne que furent reprises les voûtes du chevet et de la chapelle sud. Les arcades décorant aujourd'hui les murs latéraux du chevet sont sans doute à rattacher à ces travaux. Enfin, les dernières modifications apportées alors sur l'édifice consistèrent en la création d'une nouvelle sacristie au sud du chevet, la construction d'un clocheton sur le mur oriental et la réalisation d'un décor peint. Certains des aménagements du XIX^e siècle, notamment la chaire à prêcher et les enduits peints de la nef, ont été supprimés par des restaurations récentes (deuxième moitié du XX^e siècle).

Lhermite Xavier

BERGERAC

Boulevard Beausoleil, rue du Torrent

Un projet de construction d'une « maison d'accueil temporaire » par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise est à l'origine du diagnostic archéologique.

Sa situation dans un ancien faubourg médiéval, à proximité de la chapelle Saint-Jean et à 50 m d'un site archéologique fouillé en 2007 ont conditionné son déclenchement. Le site est localisé à Bergerac, sur la rive droite de la Dordogne, dans un îlot situé entre les rues du Torrent, Bourdet et le boulevard Beausoleil.

L'opération s'est déroulée sur une emprise accessible de 961,35 m². Quatre tranchées est-ouest ont été réalisées. Au nord de la parcelle sondée une grande structure fossoyée (fosse ou fossé) a été

partiellement dégagée. Creusée dans la terrasse alluviale, elle est orientée nord-sud, elle fait plus de 15 m de long et 4 m de large pour une profondeur supérieure à 2,80 m.

Elle est définitivement comblée au XIX^e siècle. L'hypothèse séduisante de voir dans cette structure les vestiges du « reyre valat » (fossé en eau délimitant le faubourg médiéval) est contredite par l'absence du fossé au sud du site. Il pourrait s'agir de vestiges liés à l'extraction de la grave.

Pons-Métois Anne

BERGERAC

51 route Pierre Pinson

Situé sur la basse terrasse alluviale en rive droite de la Dordogne, le terrain envisagé pour la construction d'un cabinet dentaire s'étend sur 2950 m² sur le sommet et le versant nord-oriental d'une légère éminence sableuse hors d'atteinte des crues.

Cette configuration est favorable à des implantations humaines de diverses périodes, qui sont fréquentes dans ce secteur du Bergeracois et qui justifient la prescription d'un diagnostic archéologique.

A faible distance au sud-ouest, les sondages réalisés à « Franchemont » ont notamment révélé un habitat du Néolithique final (diagnostic B. Poissonnier, Inrap 2011).

Les tranchées de sondage totalisent 273 m² observés, soit environ 9,3 % de la surface du projet d'aménagement. Elles révèlent un contexte sédimentaire faiblement dilaté, développé sur des graviers pléniglaciaires qui se rencontrent à une profondeur toujours inférieure à 1,50 m. Ils sont

recouverts d'alluvions fluviatiles fines du Tardiglaciaire, puis de colluvions formant la matrice de l'horizon arable superficiel.

Ces colluvions ne recèlent aucune structure archéologique. Elles contiennent un assemblage de mobilier hétéroclite sur une épaisseur ne dépassant pas 0,40 m. Quelques indices contemporains, modernes, médiévaux et antiques (céramique commune,

tegula) et quelques produits de débitage néolithiques constituent des indices de fréquentation à ces périodes et/ou témoignent de la proximité de sites démantelés par l'érosion.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Prodéo Frédéric

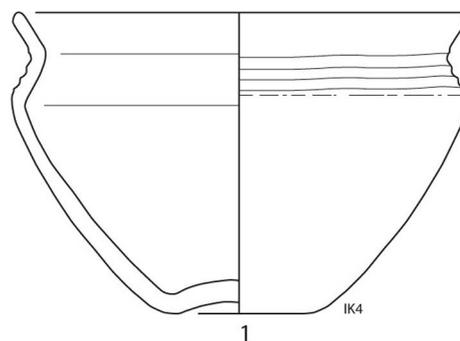
BERGERAC Roumanière-Le Penaud

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Inrap faisant suite à une prescription du Service régional de l'Archéologie sur un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques. Le secteur peut s'avérer sensible en raison de la présence d'occupations de périodes anciennes pouvant aller de la Préhistoire au Moyen Âge.

En effet, les exemples les plus proches, à moins de 2 km au nord et nord-ouest du projet, en rive gauche de la Dordogne, correspondent aux vestiges du Paléolithique moyen recensés à La Graulet et La Conne (Brenet en cours) et aux concentrations de

mobilier néolithique associé à des tessons du Bronze final au lieu-dit Les Réclausoux (Fouéré *et al.* 2008). En rive droite, au lieu-dit Les Gilets (Ballarin *et al.* 2010) des vestiges correspondant à la Préhistoire récente, le Néolithique et le Moyen Âge ont également été découverts. Un peu plus éloignés, dans un rayon de 5 km, en rive droite de la Dordogne, une forte densité de sites concernant l'ensemble des périodes dénommées est également à signaler.

Les découvertes effectuées sur ce diagnostic concernent les périodes protohistoriques ainsi que les périodes préhistoriques du Paléolithique moyen et



0 ——— 5 cm



BERGERAC - Roumanière,

Tr. 43 Détail d'un des deux vases (1er âge du Fer) au moment de la découverte et esquilles osseuses au fond du vase en cours d'analyse © I. Souquet-Leroy
Tr. 64 Vase à petit rebord éversé et épaulement droite segmentée (fin de l'âge du Bronze/début du 1er âge du Fer) © I. Kerouanton.

supérieur au sens large. Elles sont cohérentes avec le contexte archéologique décrit et montrent, encore une fois, la constance et la variabilité chrono-culturelle des occupations humaines dans ce secteur du Bergeracois.

Pour ce qui concerne la période protohistorique, ce sont les éléments céramiques qui, malgré leur faible représentativité numérique, ont marqué la présence des indices d'occupation.

Le Premier Âge du Fer est reconnu au travers de plusieurs tessons, le Bronze Final BFIIIb/1er Fer sur un vase et le Bronze ancien (ou moyen ?) sur quelques tessons.

Les découvertes se concentrent, à l'exception des vases d'incinération (arasés) du 1er âge du Fer mis au jour dans la partie centrale de l'assiette, au nord-est de l'emprise, dans le secteur d'inflexion paléotopographique vers le nord-ouest.

Les structures directement liées au mobilier comme les fosses, trous de poteau ou foyers, sont absentes (à part la concentration de galets démantelée dans la tranchée TR.63 et le trou de poteau arasé dans la tranchée TR.75) et les fossés découverts sont peu représentatifs et en manque d'une association nette avec le mobilier. C'est pourquoi, dans ce contexte, il n'a pas été possible d'établir si les découvertes, dispersées, correspondent à des ensembles clos (synchroniques/diachroniques ?) ni, bien entendu, de déterminer l'origine des indices : restes ponctuels d'une installation artisanale ? ou agricole ? périphérie d'un habitat ? Toutefois, les informations obtenues, technologiques, morphologiques et chronologiques,

alimentent un corpus de données qui, relativement faible dans le secteur pour la période protohistorique, permettra de compléter et tenter des liens interprétatifs lors de futures explorations.

Pour le Paléolithique, c'est le Paléolithique moyen le mieux représenté et, dans un degré moindre, le Paléolithique supérieur. L'ensemble des artefacts mis au jour ne présente pas assez d'éléments technologiques significatifs pour les attribuer à un ou à plusieurs groupes culturels précis dans aucune des deux larges chronologies. Les artefacts, dépourvus de leur organisation initiale, se trouvent dispersés spatialement sur toute l'emprise (avec une représentativité plus accentuée dans le secteur nord-est) et, stratigraphiquement, ils sont distribués dans l'ensemble des couches de façon aléatoire. Dans ces circonstances, ils ne peuvent que démontrer la continuité de la présence des groupes préhistoriques dans le secteur mais sans pouvoir cerner avec précision ni l'emplacement, ni la chronologie ni la fonction des occupations.

Folgado Mila, Sellami Farid,
Kerouanton Isabelle, Souquet-Leroy Isabelle

- Ballarin C., Detrain L., Bertran P. *Les Gillets et Saint-Lizier (24) - Bergerac et Creysse. Rapport Final d'Opération, Inrap Grand-Sud-Ouest. Septembre 2010. 174p*
- Fouéré P., Sellami F., O'Yl W. *Bergerac « Les Réclaussois » Aquitaine, Dordogne. Rapport Final d'Opération. Inrap Grand Sud-Ouest. Juin 2008, 137p.*

Médiéval
Moderne

BERGERAC 11-17 rue Saint-Michel

Le terrain situé en rive gauche de la Dordogne dans le quartier de la Madeleine est concerné par un projet de construction de 18 logements sociaux à l'emplacement de bâtiments du début du XXe siècle voués à la démolition. Sur le cadastre napoléonien, plusieurs maisons donnent sur la rue Saint-Michel, qui est un axe principal au débouché du pont sur la Dordogne (ancien pont disparu en 1783). Le bourg de la tête de Pont s'est développé au Moyen Âge après la construction de l'ouvrage de franchissement du fleuve (vers 1254-1255) et il était pertinent de vérifier si ce développement est perceptible dans la stratigraphie archéologique du secteur.

Le faubourg est finalement rattaché à la ville de Bergerac en 1530 et intégré à un système de fortification. A 140 mètres de distance de notre diagnostic du 11-17 rue Saint-Michel, les investigations menées par l'Inrap sur le quai de la Pelouse montrent qu'au Moyen Âge un unique fossé est creusé dans la grave, ne s'accompagnant d'aucune structure d'habitat ou d'activité artisanale. L'étude réalisée par

J-M. Martin pour ce diagnostic du 27 quai de la Pelouse indique que le rempart enserrant la parcelle faisait certainement partie d'un système défensif mis en place au XVIIe siècle avec un apport colossal de terre destiné à renforcer l'ouvrage défensif par un glacis. Lorsque la muraille moderne perd sa fonction défensive, le glacis est reconverti en jardins par des apports de terre arable contenant des matériaux modernes. Il semble que cet apport massif de terre ou sa remobilisation s'illustre ici aussi dans la partie nord-ouest de l'emprise du projet de la rue Saint-Michel. Il est vraisemblable que nous soyons sur le bord extrême nord-est de la plate-forme du glacis. L'apport de terre et son retrait ont probablement entraîné la disparition des structures du bâti médiéval et moderne bénéficiant d'un accès par la rue Saint-Michel. Il n'en subsiste que celles qui furent les plus profondément creusées dans le sable fauve : silos ou caves.

Béague Nadine

Le château de Beynac occupe un promontoire rocheux dominant un méandre de la rivière Dordogne. Il est enserré par le bourg castral composé de plusieurs quartiers s'étendant à l'est, à l'ouest et au sud, le long de la falaise aménagée en terrasses jusqu'à la rivière. Mainard est le premier Beynac attesté : en 1115, il fait partie des seigneurs périgourdin qui offrent des terres à Robert d'Arbrissel, fondateur de l'abbaye de Fontevraud, pour implanter l'abbaye de Cadouin. Les Beynac prêtent alors hommage à l'abbé de Sarlat. Au début du XIII^e siècle, Pons et Gaillard de Beynac octroient des privilèges aux habitants du castrum. Lors de la croisade contre les Albigeois, la forteresse est ciblée par Simon de Montfort qui ordonne sa démolition. Selon la tradition, seuls le donjon et les remparts auraient été affectés par les destructions. Malgré cet épisode, le château reste aux mains des Beynac. Leurs possessions s'étendent à cette époque sur un vaste territoire couvrant l'ouest du Périgord noir. Lors de sa division, la maison se partage en deux branches : les Beynac et les Commarque. Le XIV^e siècle est marqué pour les seigneurs de Beynac par deux conflits mêlés : celui les opposant aux Castelnau et la guerre de Cent Ans faisant rage dans le Périgord. Ils comptent alors parmi les barons les plus puissants du comté. Au XV^e siècle, ils rallient la cause protestante, à l'instar de nombreux seigneurs de la région. En 1585, Henri IV ordonne à Geoffroi III la rénovation et l'extension des fortifications du château. Au XVII^e siècle, Isaac de Beynac soutient la révolte de Rohan puis du prince de Condé durant la Fronde. La baronnie de Beynac est alors érigée en marquisat. Au siècle suivant, le château passe aux mains des Beaumont qui opèrent des restaurations parfois radicales aux fortifications puis aux logis au XIX^e siècle. Le site castral est classé au titre des monuments historiques en 1944.

Le bâtiment des écuries est implanté à l'intérieur de l'enclos castral, appuyé contre la courtine nord-est (cf. fig. 1). Sa construction semblait, *a priori*, remonter à l'époque moderne. Le projet de restitution de sa toiture, ravagée par un incendie au XX^e siècle, proposait de s'appuyer sur les ancrages de l'ancienne charpente visibles sur le parement intérieur de la courtine. L'étude archéologique de bâti prescrite à l'occasion de ce projet avait un double objectif : d'une part, cerner la chronologie primitive du bâtiment et son évolution architecturale, d'autre part, comprendre à quel état appartiennent les ancrages de toiture.

Les résultats suivants sont provisoires, l'intervention sur le terrain n'étant pas terminée.

Au terme de deux premières phases de recherches sur le terrain, les grandes lignes de la chronologie du site peuvent être présentées, même si de nombreux doutes subsistent. L'étude, portant principalement sur le parement intérieur du mur nord (cf. fig. 2), a été nécessairement élargie au parement extérieur qui complète opportunément celle de l'élévation intérieure,

tout en soulevant de nombreuses questions (cf. fig. 3). Cette élévation, entièrement rejointoyée, reste difficile à lire dans le détail.

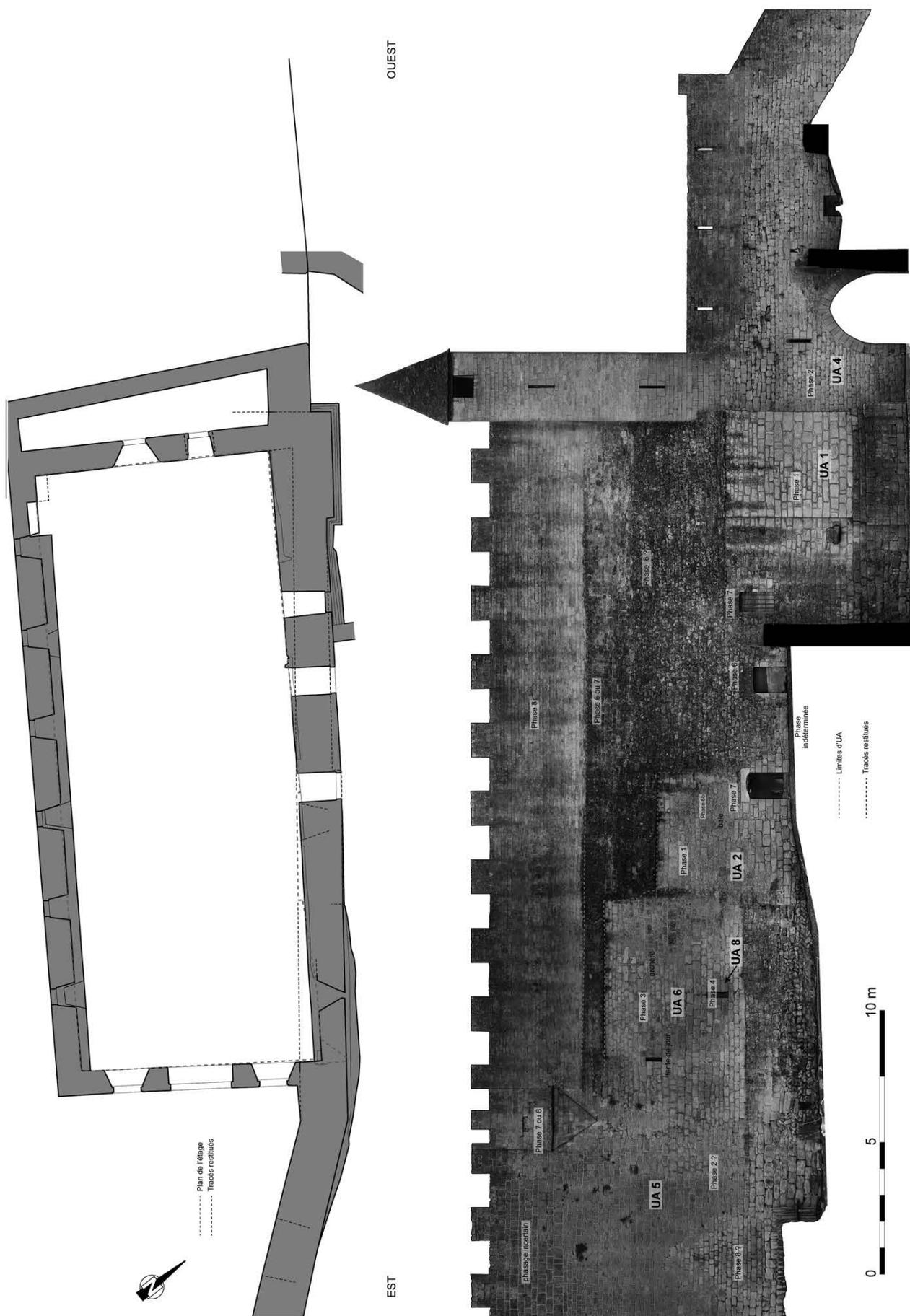
L'analyse de l'élévation intérieure s'est avérée particulièrement complexe, principalement au niveau inférieur, en raison des nombreuses reprises de parements (épaississement à l'ouest, amincissement du mur à l'est). Huit phases sont ainsi définies.

En phase 1, une importante structure, possible bâtiment, préexiste aux écuries et à la courtine. Elle se matérialise à l'extérieur par deux masses de maçonneries isolées l'une de l'autre, mais qui semblent contemporaines. La première maçonnerie (cf. fig. 3, UA 1) est un contrefort massif, large mais peu saillant, sur lequel prend appui la courtine ouest primitive. Il s'agit vraisemblablement d'un contrefort d'angle : on retrouve ce collage au même niveau à l'intérieur de la petite pièce accolée aux anciennes écuries (cf. fig. 2, plan). La seconde maçonnerie se situe en milieu de façade, délimitée à l'est par un coup de sabre (cf. fig. 3, UA 2). Elle correspond au revers à un beau parement saillant identifié à l'étage, stratigraphiquement antérieur aux maçonneries qui l'entourent (cf. fig. 2, UA 3). En plan, ce parement, qui intègre une voussure (baie ou cheminée ?), se situe en surplomb par rapport aux parements du niveau inférieur.

En phase 2, contre le contrefort d'angle nord-ouest de cette structure préexistante s'appuie la partie inférieure de la courtine occidentale, qui comporte des baies datables des XII^e-XIII^e siècles (la porte menant à la chapelle est postérieure ; cf. fig. 3, UA 4). En outre, la portion du mur d'enceinte située à l'est des écuries (UA 5) peut stratigraphiquement être rattachée à cette phase ou à la phase 1. Toutefois, le coup de sabre délimitant l'UA 2 à l'est semble défavorable à cette seconde hypothèse. Il est à noter qu'en plan, son élévation intérieure s'arrête exactement dans l'axe du parement intérieur de la structure préexistante (entre les deux, le pan de courtine relève de la phase 3).

Au cours d'une phase 3, une portion de courtine (UA 6) est reconstruite entre la construction préexistante (UA 2) et la courtine orientale (UA 5). Ce mur est moins épais que ces deux maçonneries antérieures, et a encore été désépaissi par la suite (avec bûchage des pierres de taille des ouvertures du 2nd niveau). On peut associer à cet état toute la partie basse de l'élévation intérieure du niveau inférieur (même plan vertical ; cf. fig. 2, UA 7). Cette portion de courtine devait former le mur nord d'un bâtiment qui a été accolé à la courtine. Elle intègre en effet, en hauteur, une fente de jour et une archère à niche (fente de tir avec croisillons). Elle a ensuite été reprise en sous-œuvre (fente de jour du niveau inférieur, dont le parement intérieur se situe en retrait). L'archère à croisillons indique une construction au XIII^e ou XIV^e siècle.

Lors de la phase 4, au niveau inférieur, l'élévation intérieure de la partie orientale du mur nord paraît avoir



BEYNAC-ET-CAZENAC - Château de Beynac, plan et élévation extérieure du mur nord – 1/125 – Document provisoire.

été reprise en sous-œuvre. Une baie médiévale est alors percée (UA 8). La reprise du parement sus-jacent (avec bûchage des pierres de taille des ouvertures) peut être contemporaine ou postérieure. Sur l'élévation extérieure, aucune reprise n'est par contre perceptible. Le contact entre ces deux phases devra être étudié après dépose de la couverture en tôle. Au vu de la forme de la baie, cette phase peut dater du XVe siècle.

En phase 5, on réalise la construction du mur ouest des écuries, avec une grande croisée en son centre et une porte dans la partie nord du mur, attribuables à la fin du Moyen Âge. La porte présente initialement une feuillure du côté est, suggérant qu'elle donnait accès à un espace annexe à l'ouest. Au niveau supérieur, l'élévation du mur ouest semble relever pour une bonne part de cette phase. On n'y lit aucun arrachement de voûte, confortant l'idée que la voûte du niveau inférieur a été construite ultérieurement (UA 9). Des doutes subsistent quant à la reprise du parement intérieur du mur nord à ce niveau.

Lors de la phase 6, le mur nord, dans la partie ouest, est épaissi, avec mise en œuvre d'un voûtement au niveau inférieur (cf. fig. 2, UA 9). La construction du mur sud des écuries, avec porte et soupiroux (1^{er} état), relève de cette phase. Les traces de toiture peuvent également relever de cette phase ou de la suivante (sur l'élévation extérieure, un glacis signale la base de cette toiture (cf. fig. 2, UA 10 et cf. fig. 3, UA 11) : la couverture pouvait être en lauze, au moins à l'aplomb du mur nord). L'une des portes du mur nord paraît mise en œuvre en même temps que le voûtement (porte ouest).

Au cours de cette phase, une baie est percée au centre du mur nord, au niveau inférieur. Il en subsiste le linteau et, en partie arraché, le piédroit oriental de l'embrasement. Elle est également perceptible sur l'élévation extérieure. Cette baie pouvait être intégrée au voûtement, ce qui expliquerait le fait que l'arrachement

du piédroit déborde par rapport au parement antérieur (couvrement en pénétration dans la voûte).

Une baie et une porte (porte centrale) sont percées en une phase 7 dans le mur nord (XVIIe–XVIIIe siècles), de part et d'autre de la porte précédente. Le voûtement paraît démoli lors de cette phase.

Puis vient l'aménagement de la grange à l'étage, évaluée dès les XVIIe–XVIIIe siècles. Le mur oriental est reconstruit pour une bonne part (le 1^{er} état n'est pas daté). Les ouvertures du mur ouest sont réaménagées (grande baie transformée en porte, petite porte transformée en baie). Le mur sud est également reconstruit, avec de nouveaux soupiroux. L'enduit présent dans l'ensemble du bâtiment date de cette phase ou de la suivante (il est postérieur à la démolition de la voûte). Nous observons deux couches d'enduits différentes, le badigeon de chaux étant présent sur la dernière. On ne peut exclure une datation XIXe siècle pour le badigeon.

Plusieurs campagnes de transformations des XIXe et XXe siècles (parties hautes, reprises des planchers) constituent une ultime phase 8. En 1801, le portail oriental des écuries est refait, avec l'intégration de bas-reliefs « découverts » en 1764 par Pierre de Beaumesnil. Nous savons également par l'iconographie que le crénelage et la tourelle d'angle au niveau des écuries ont été édifiés entre 1910 et 1917.

De nombreuses reprises ne sont pas liées stratigraphiquement entre elles et il est encore difficile de faire les rapprochements entre elles ou de lier les observations réalisées à l'extérieur et à l'intérieur. Il apparaît que certaines ruptures peuvent signaler, en négatif, la présence de murs perpendiculaires disparus. L'étude doit être poursuivie, après la dépose de la toiture en tôle, qui masque des aménagements importants et la liaison entre des portions de parements d'époques différentes.

Boisserie Florence

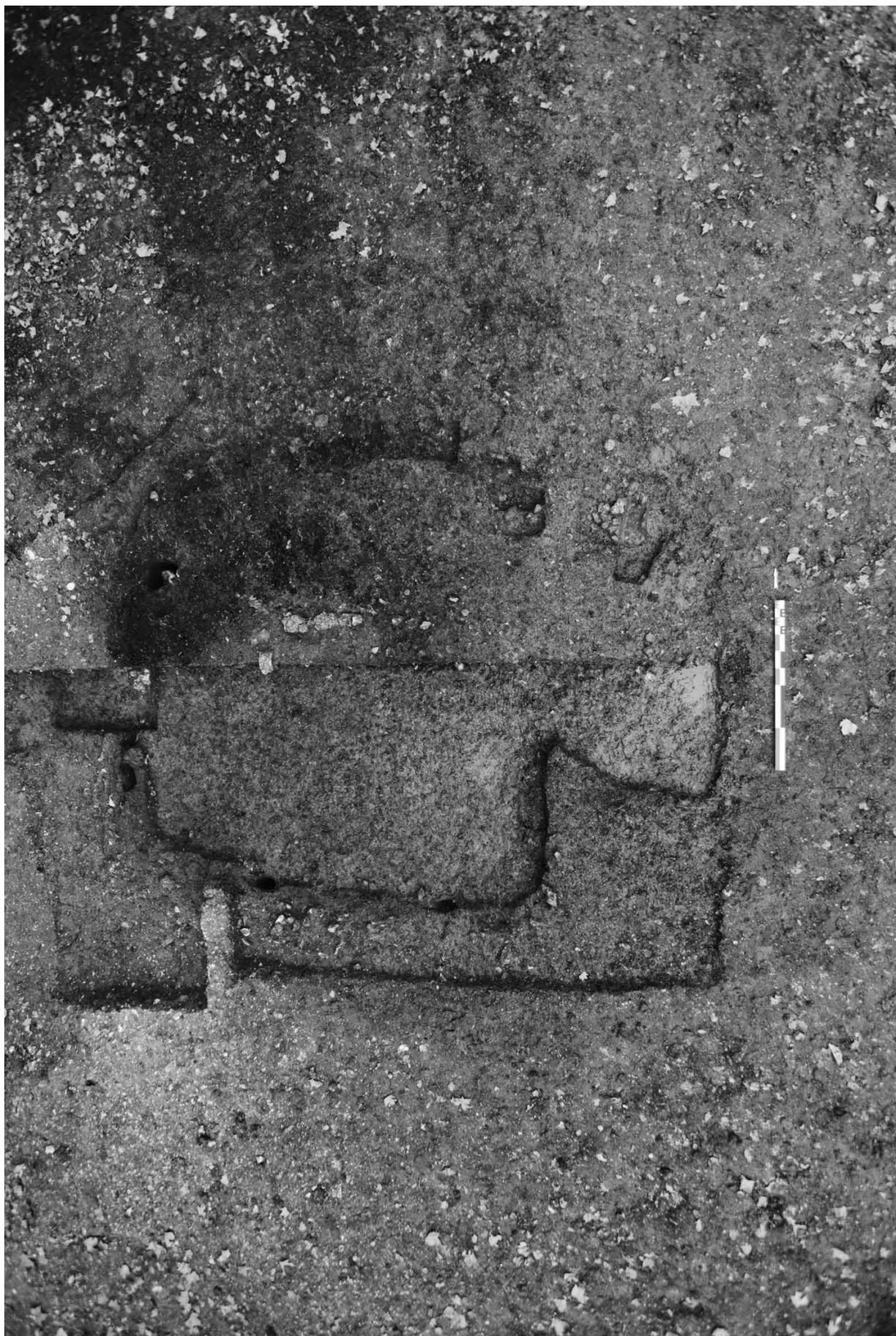
BOULAZAC ISLE MANOIRE Aménagement RN 221 et raccordement ZAE Grand-Front, Lieu-Dieu

Une opération de fouille archéologique préventive a été menée à Saint-Laurent-sur-Manoire, au nord de la ZAE Grand Font et à proximité du Château Lieu-Dieu, sur une surface de 2350 m². Elle découle d'un projet de recalibrage de la route nationale 221, à la sortie sud-est de Périgueux, envisagé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine. La route jouxte un secteur parcouru par un ouvrage antique connu depuis au moins la première moitié du XIXe siècle : l'aqueduc gallo-romain dit de Grand Font, alimentant la ville antique de Périgueux-*Vesunna*.

Cet aqueduc permettait d'acheminer l'eau sur 7 km depuis la source captée de Grand Font, située à proximité de l'emprise de la fouille. C'est à Charles

Durand que l'on doit, au début du XXe siècle, les recherches les plus importantes sur cet ouvrage, tant sur son tracé, ses techniques de construction, sa datation, que sur son fonctionnement hydraulique. Ces dernières années ont permis d'approfondir notre connaissance de l'édifice, grâce notamment à différentes interventions de diagnostic archéologique réalisées par l'INRAP et la tenue d'une prospection thématique dirigée par Lætitia Borau (CNRS).

Deux secteurs explorés ont révélé l'aqueduc antique. Dans le secteur de la ZAE, à proximité de la source, ce sont en réalité deux branches qui ont été découvertes, deux conduites originellement enfouies à fleur de terre. La principale, celle déjà connue, se suit



BOULAZAC ISLE MANOIRE - Aménagement RN221 et raccordement ZAE Grand-Font, LieuDieu, vue zénithale de la conduite maçonnée, aqueduc de Grand Front, avec les zones de couverture laissées vides par l'effondrement des volumes de voûte maçonnées. © Arkémine



BOULAZAC ISLE MANOIRE - Aménagement RN221 et raccordement ZAE Grand-Font, LieuDieu,
vue zénithale de la structure rubéfiée au nord du secteur du Lieu-Dieu. © Arkémine

de sud-est en nord-ouest sur une longueur d'environ 65 m, soit presque la totalité de l'emprise, avant que le canal maçonné ne prenne une direction plus axée vers l'ouest et ne sorte des limites du secteur. Elle correspond à un volume de béton de tuileau sur lequel viennent se positionner les piédroits, faits du même matériau. Un retrait s'observe entre la base et les élévations du conduit. L'intérieur ne comporte aucun revêtement, mais un fin espace laissé entre le comblement et la paroi révèle toute l'épaisseur de mortier disparu depuis la fin de l'utilisation du canal. Le tout bénéficiait d'une couverture mixte, avec la pose régulière de larges dalles calcaires et, entre, la réalisation d'une voûte assez grossière (cf. fig.). Deux blocs se distinguent par leurs dimensions. L'un des deux, en forme de « pyramidion » tronqué, était placé sur une portion voûtée de l'aqueduc et servait probablement à signaler en surface l'emplacement de la conduite. Le second n'est conservé qu'à moitié (cf. fig., à gauche), mais on peut restituer un élément quadrangulaire formant comme une tête de puits, à l'ouverture coïncidant avec la largeur du conduit. Il s'agit certainement d'un regard.

La seconde conduite s'insère dans la première selon un axe nord/sud et marque une phase d'alimentation complémentaire depuis la source, selon un tracé plus direct. Elle est faite d'une succession de blocs de cunette monolithiques, en calcaire gris, de longueurs variables avec, pour celui le plus au sud, une hauteur de 70 cm pour un conduit profond de seulement 30 cm environ. Sont apparus sur les parois extérieures

des trous de pinces quadrangulaires, ainsi que des encoches en partie basse, aux angles, permettant probablement l'ajustement des blocs, une fois placés au fond de la tranchée de fondation. Un seul bloc de couverture a été trouvé en place. D'autres dalles s'observent le long de la canalisation ; elles sont toutes redressées, placées en oblique vers l'extérieur contre l'encaissant, indiquant que le conduit a été ouvert en ce secteur. La fouille montre que ces perturbations sont récentes ; elles pourraient révéler l'existence de fouilles anciennes, peut-être celles de Charles Durand.

Dans le secteur du Lieu-Dieu, en aval, l'aqueduc maçonné a été retrouvé sur environ 40 m. Il est très arasé, mais sa technique de construction est identique à celle de la conduite vue en secteur ZAE. Un bas fourneau a aussi été fouillé. La structure, en lien avec la métallurgie du fer, est remarquablement conservée, avec la base de la cuve en forme de dôme, l'ouverture inférieure intacte et la présence de la scorie au centre. Quelques trous de poteaux présents à proximité pourraient participer de sa protection.

Plus au nord, une zone rubéfiée d'environ 3 x 3 m pourrait correspondre à un petit bâtiment (cf. fig.), avec de nombreux éléments de torchis brûlé. Le plan au sol est de forme oblongue avec un accès à l'est formant une petite avancée. Un foyer est placé en position centrale. Le mobilier trouvé avec les restes de torchis effondrés renvoie vers des périodes préromaines.

Coutelas Arnaud

Paléolithique récent,
Magdalénien

BOULAZAC ISLE MANOIRE Le Ponteix

Le site de plein-air du Paléolithique supérieur du Ponteix, localisé sur la commune de Boulazac, a fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique. La nappe sub-horizontale de vestiges lithiques est de densité variée suivant les secteurs de l'emprise prescrite. Elle a été découverte au sommet d'une séquence de limons de débordement de la rivière entre 50 et 75 cm de profondeur, sous un horizon de dépôts attribués à l'Holocène fortement bio turbés.

Les parties les moins denses du site au nord ont été décapés mécaniquement, la partie centrale n'étant pas explorée du fait de la présence d'une ligne de souches d'arbres de grandes dimensions. Deux secteurs principaux de plus forte densité en artefacts lithiques ont été distingués dans la partie sud de l'emprise de l'opération et fouillés manuellement : le secteur ouest sur 35 m² et le secteur est sur 55 m².

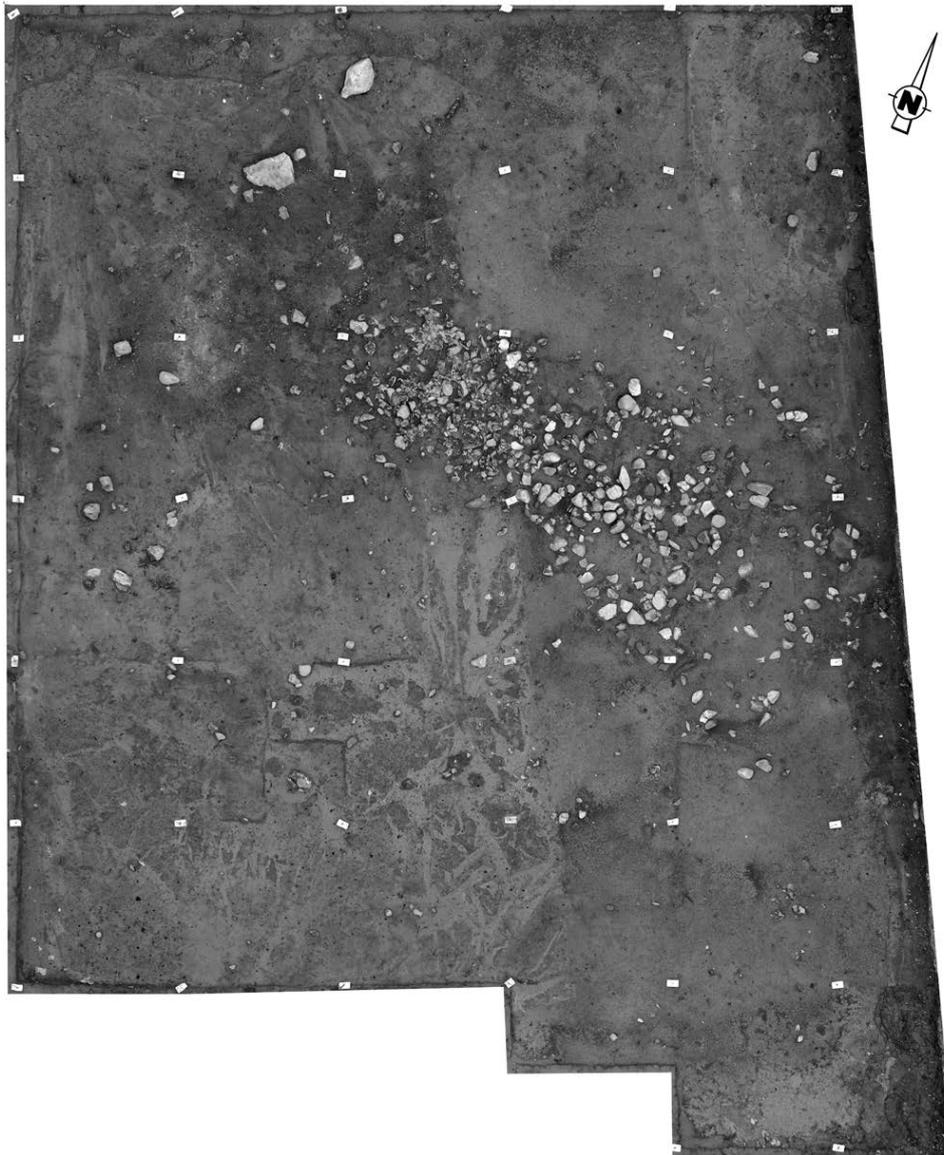
Dans le secteur ouest, le niveau se présente sous la forme d'une concentration lithique unique encore structurée observée sur une dizaine de m² comprenant un amas dense de silex taillés contiguës à une concentration de galets métamorphiques chauffés ;

dans le secteur est, le niveau comprend plusieurs concentrations lithiques résidualisées de 2 à 3 m² séparées par des zones intermédiaires peu denses.

L'industrie en silex (n = 2858) est marquée par deux composantes, en partie imbriquées, d'une production lamino-lamellaire réalisée *in situ* dont témoigne la présence de déchets de débitage, d'éclats d'entretien divers, de lames et lamelles, de nucléus laminaires unipolaires et lamellaires sur éclat. La présence de nucléus dédiés à la production de gros éclats destinés à la production lamellaire sur tranche (burin nucléus sur troncature concave) est également relevée.

L'outillage en silex est peu abondant, avec 74 pièces ; il est dominé par les burins et les lames retouchées avec en l'état peu de lamelles retouchées hors tamisage.

La forte présence de galets chauffés et de fragments thermiques de roches métamorphiques (n = 511), notamment dans le secteur ouest, est une des caractéristiques de l'assemblage lithique ; peu d'entre eux semblent avoir servi d'outils de percussion.



BOULAZAC ISLE MANOIRE, Le Ponteix,
relevé ortho-photographique du 1er décapage du secteur ouest © W. O'yl, Inrap.

Par ailleurs, l'analyse tracéologique a montré qu'une quinzaine d'outils en silex a été utilisée pour des activités domestiques variées : découpe et raclage de peau, raclage de matière dure animale, perçage de matière abrasive, découpe en boucherie, action sur une matière minérale

Dans le secteur ouest fouillé sur 35 m², les silex sont pour l'essentiel concentrés dans un amas unique sur moins de 2 m² et témoigneraient d'activités de production dominante et de consommation plus discrète réalisées *in situ* ou à proximité. La densité dépasse notamment les 600 pièces par m² au centre de l'amas. Les galets de roches métamorphiques sont répartis de manière différenciée du silex ; ils se trouvent pour l'essentiel sur une zone contiguë d'environ 4 m², la densité atteignant les 8 pièces par m².

Les artefacts en silex du secteur est, fouillé sur 55 m², sont plus dispersés qu'à l'ouest avec de possibles concentrations résidualisées témoignant d'activités difficiles à interpréter : production et/ou de consommation, et/ou zones de rejet ? Les plus fortes

densités de ces locus approchent 120 à 150 pièces par m². Les galets et éléments de roches métamorphiques ne sont pas répartis aux mêmes endroits que le silex, sauf pour deux concentrations dans lesquelles les différents matériaux lithiques sont entremêlés.

Les 61 remontages effectués sur l'industrie en silex comprennent 181 pièces et montrent une probable remobilisation de la nappe de vestiges différenciée entre les deux secteurs. Dans le secteur ouest les liaisons entre pièces remontées sont orientées préférentiellement est/ouest sur des distances variant de quelques centimètres à trois mètres. Dans le secteur est, les liaisons de remontages présentent une orientation préférentielle nord/sud, sur des distances plus longues, de 50 cm à un peu plus de 5 mètres.

Fait remarquable, un remontage comprend deux pièces du secteur est (une tablette et un burin nucléus) et trois pièces du secteur ouest (un éclat d'épannelage et deux tablettes), la liaison entre les deux sous-ensembles atteignant les 12,50 m.



BOULAZAC ISLE MANOIRE, Le Ponteix, remontage d'un burin nucléus sur un éclat un semi-cortical avec 3 tablettes et un éclat semi-cortical © M. Brenet, Inrap.

Le niveau archéologique du Ponteix a principalement été reconnu et fouillé sur deux secteurs principaux, ouest (35 m²) et est (55 m²), dont la contemporanéité a été établie par une position stratigraphique identique et un remontage de 5 éclats de silex (2 de l'ouest et 3 de l'est). Il est sub-horizontale et montre une densité variable suivant les matériaux lithiques, les secteurs et les concentrations, allant de 120 à 600 pièces dans de possibles amas de débitage - plus ou moins résidualisés - à moins de 5 pièces par m² dans les zones périphériques.

L'assemblage lithique est principalement composé d'éléments issus d'une production de supports allongés sur silex de provenance locale et témoigne d'une exploitation marquée de galets de roches métamorphiques chauffés. La continuité et l'imbrication de la chaîne opératoire de débitage de supports laminaires et lamellaires sur éclat est un des traits particuliers de la série du Ponteix ; les lamelles étant souvent produites sur tranche d'éclats épais tronqués issus de l'aménagement des nucléus laminaires. Au sein d'un outillage peu abondant, burins et grattoirs aménagés sur lame dominant alors que peu de lamelles retouchées ont été identifiées.

L'industrie présente des affinités avec des ensembles lithiques décrits régionalement pour le Magdalénien inférieur qui contiennent également une composante laminaire unipolaire marquée, un débitage lamellaire sur tranche d'éclat et l'absence de raclettes notamment. La moyenne de datation par thermoluminescence, de 21600 ans, obtenue sur silex et quartzite chauffés, n'est pas en contradiction avec cette première attribution chrono-culturelle.

La poursuite de l'étude du site et son industrie lithique devrait intégrer l'analyse des refus de tamis afin de rechercher de petites armatures retouchées caractérisées, ainsi que la reprise des remontages des éléments en silex et des galets fracturés. Il s'agira de mieux appréhender les schémas et objectifs des débitages lamino-lamellaires mis en œuvre et les modes de fonctionnement potentiels de l'occupation.

Des comparaisons de la production et de l'outillage en silex devraient être réalisées avec d'autres ensembles archéologiques bien datés et attribués à ce techno-complexe du Magdalénien inférieur, en Aquitaine et dans ses marges, ainsi qu'en Espagne.

Brenet Michel

BOULAZAC ISLE MANOIRE Vieux Bourg, Eglise Saint-Jean-Baptiste, Halte TER

Compte tenu des faibles résultats archéologiques et du fort remaniement sédimentaire de la parcelle, cette opération de diagnostic n'a pas permis d'observer des structures antérieures à l'époque moderne. Aucun lien n'a pu être identifié avec la maison forte voisine de la Renolpnie ou l'ancienne église du bourg. Seulement, deux portions de fossés de drainage (ST 2 et 3) et la semelle de fondation d'un mur en pierres sèches (ST 4) témoignent d'une activité dans l'emprise des travaux. L'apport de la cartographie ancienne reste ici assez limité. La carte moderne de Belleyme (1762-1783) signale la paroisse de *Boulazac* et un moulin à eau en rive droite, en amont du bourg. Une métairie

ou ferme est également à signaler au lieu-dit *Caram* directement à l'est de la paroisse. Sur la carte d'état-major (1820-1866), on distingue quelques bâtiments en aval de l'ancien petit cimetière, directement à l'ouest de la parcelle sondée au lieu-dit *Combe Neuve*. Mais aucun élément bâti ou limite parcellaire n'a pu être relié à la maçonnerie mise au jour. Le cadastre de 1950, également consulté, confirme seulement la présence d'un bosquet d'arbres et d'espaces ouverts avant l'implantation du nouveau cimetière et de l'esplanade actuelle.

Barbeyron Arnaud

BOULAZAC ISLE MANOIRE Rue Pierre Martin – Le Landry II

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'INRAP. Elle fait suite à une prescription émanant du Service régional de l'archéologie et concerne le projet de construction par la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux d'une unité de méthanisation à Boulazac. L'emplacement, au regard de la géologie (basses terrasses en rive gauche de l'Isle), semble favorable à la découverte d'occupations préhistoriques. En effet, cette position propice est attestée par la découverte de trois sites proches :

— « Le Landry », découvert en 2011 (Grigoletto dir. 2011) et fouillé en 2014 (Brenet dir. 2014, Brenet dir. 2017), a été attribué à un campement solutréen remarquable et se situe à moins de 100 m à l'est du projet,

— le site du Paléolithique supérieur « Le Ponteix », découvert en 2017 (Folgado dir. 2017) et fouillé en juin 2018 (Brenet dir. en cours), se situe à 500 m à l'ouest du projet,

— le site du Paléolithique moyen « Route de Jaunour », découvert en 2016 (Folgado 2016) et fouillé récemment (Cormareche dir. en cours), se situe également à 500 m au sud-est du projet.

Dans ce diagnostic, les découvertes d'ordre anthropique ne concernent qu'une douzaine de pièces en silex qui se distribuent de façon éparse dans l'épaisseur d'une couche limoneuse.

Les observations géologiques ont permis de constater que la géométrie des différentes formations sédimentaires recouvrant le substratum calcaire est assez variable dans le secteur et que l'action de l'érosion fluviale semble affecter fortement la préservation des probables niveaux d'occupation à cet emplacement précis. Cette variabilité affectant la conservation des niveaux archéologiques, qui avait déjà observé dans quelques tranchées du site voisin « Le Landry » (Pascal *in* Brenet 2014), devra rester un indice à prendre en compte lors des futures prospections dans cette zone qui garde, malgré tout, un contexte favorable à la découverte d'occupations préhistoriques.

Folgado Mila, Gé Thierry

- Brenet M., Bertran P., Claud E., Debenham N., Feruglio V., Guegan S., Hernandez, Levêque J.-F., Pasquet V., Rouzo P., Salomon H., Sellami F. Aquitaine, Dordogne, Boulazac. *Landry, fouille d'un campement paléolithique solutréen*, Rapport final d'opération. Inrap Grand Sud-Ouest, février 2014, 573 p.
- Brenet M., Claud E., Mesa M., Pasquet V. 2014 - The Upper Solutrean open air camp of Landry at Boulazac (Dordogne, France). The Late Solutrean open-air site of Landry (Aquitaine, France). A preliminary spatio-temporal analysis. *Quaternary international*.
- <http://dx.doi.org/10.1016/j.quaint.2017.06.038>
- Folgado M., Gé Th. Boulazac – Isle – Manoire. *Route de Jaunour*. Rapport de diagnostic archéologique. Inrap Grand Sud-Ouest, octobre 2016, 41 p.
- Folgado M., Gé Th. Boulazac – Isle – Manoire. *Avenue Robert Desnos*. Rapport de diagnostic archéologique. Inrap Grand Sud-Ouest, février 2017, 60 p.
- Grigoletto F, Sellami F. *Landry, Boulazac*. Rapport de diagnostic archéologique. Inrap Grand-Sud-Ouest, 2011. 43 p.

BOULAZAC ISLE MANOIRE

Route de Jaunour

Groupe scolaire Yves Perron

Dans le cadre de l'aménagement du futur complexe scolaire « Yves Perron », situé route de Jaunour, un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en octobre 2016 a révélé la présence d'industries lithiques alors attribuées au Paléolithique (Folgado, 2016). Localisé au cœur d'un espace archéologique sensible (notamment site solutréen du Landry, site du Ponteix), la découverte de ces vestiges a motivé la prescription d'une fouille archéologique par le service régional de l'archéologie, opérée par la SARL Paléotime.

Le site archéologique, au nord-est de la commune de Boulazac Isle Manoire, est localisé à proximité des basses terrasses en rive gauche de l'Isle et au nord-ouest d'une zone de colluvions indifférenciées pouvant provenir des plateaux qui surplombent le site.

Les vestiges archéologiques ont été découverts dans la partie supérieure de l'unité pédosédimentaire 4. Les observations effectuées lors de la fouille indiquent qu'il pourrait s'agir d'un horizon B argillique fossile supporté par une colluvion. Son sommet traduit une phase érosive, de résidualisation ayant eu pour conséquence la formation d'un pavage. Elle porte également les traces d'un sol polygonal typiques d'un pergélisol.

Sur une surface de près de 1000 m², le site a livré un épandage diffus et trois petites concentrations de vestiges lithiques représentées par de nombreux éclats corticaux ou non, de rares lames et quelques nucléus et blocs testés attribués au Paléolithique moyen.

L'emprise a été décapée jusqu'à hauteur d'apparition des vestiges en laissant régulièrement différentes coupes et bermes témoins permettant d'appréhender l'articulation des dépôts sédimentaires et de concentrer prélèvements et analyses. Les vestiges de types amas ont fait l'objet d'une fouille manuelle fine par ¼ de m² complétée d'un tamisage des sédiments dans le but de documenter la fraction fine. Le reste de l'emprise a été décapé jusqu'au niveau sédimentaire sous-jacent en cotant en trois dimensions le mobilier archéologique épars afin de déterminer l'étendue du niveau.

Ainsi une série de 602 pièces (hors esquilles) a été constituée, répartie de la manière suivante dans les différentes concentrations :

- Concentration 1 : 106 pièces
- Concentration 2 : 75 pièces
- Concentration 4 : 72 pièces
- 349 pièces épars.
- Près de 800 esquilles de silex provenant des refus de tamis.

Les analyses de la post-fouille en cours livrent d'ores et déjà certaines informations.

L'étude des vestiges en silex a débuté par des tests de remontages. Les onze séquences remontées nous apporteront des éléments de discussion sur les processus post-dépositionnels ayant affecté le site ainsi que pour l'étude technologique.

Les premiers résultats de l'étude technologique de l'industrie lithique indiquent la présence de différentes chaînes opératoires et modalités de débitage. Ainsi le concept Levallois est dominant (modalités récurrentes centripète et unipolaire) mais on note la présence de débitage discoïde et laminaire. Les phases de mise en forme sont relativement simples et on observe parfois le glissement d'une modalité de débitage à une autre. Les supports ainsi obtenus, de morphologies variées mais plutôt allongées, sont généralement restés bruts. Certains ont néanmoins été utilisés pour la fabrication de racloirs, denticulés ou éclats retouchés. Notons également que la série compte six bifaces.

L'industrie lithique peut donc sans conteste être attribuée à un techno-complexe moustérien du Paléolithique moyen récent. Deux prélèvements OSL sont actuellement en cours d'analyse.

La suite de l'étude permettra d'affiner la position géologique du site, les relations stratigraphiques des différentes UPS, la compréhension des processus post-dépositionnels, la caractérisation de l'industrie lithique, la provenance des matières premières ainsi que l'insertion du site à l'échelle régionale.

Cormareche Elise



Industrie lithique. Photos : A. Taylor, DAO : E. Cormareche

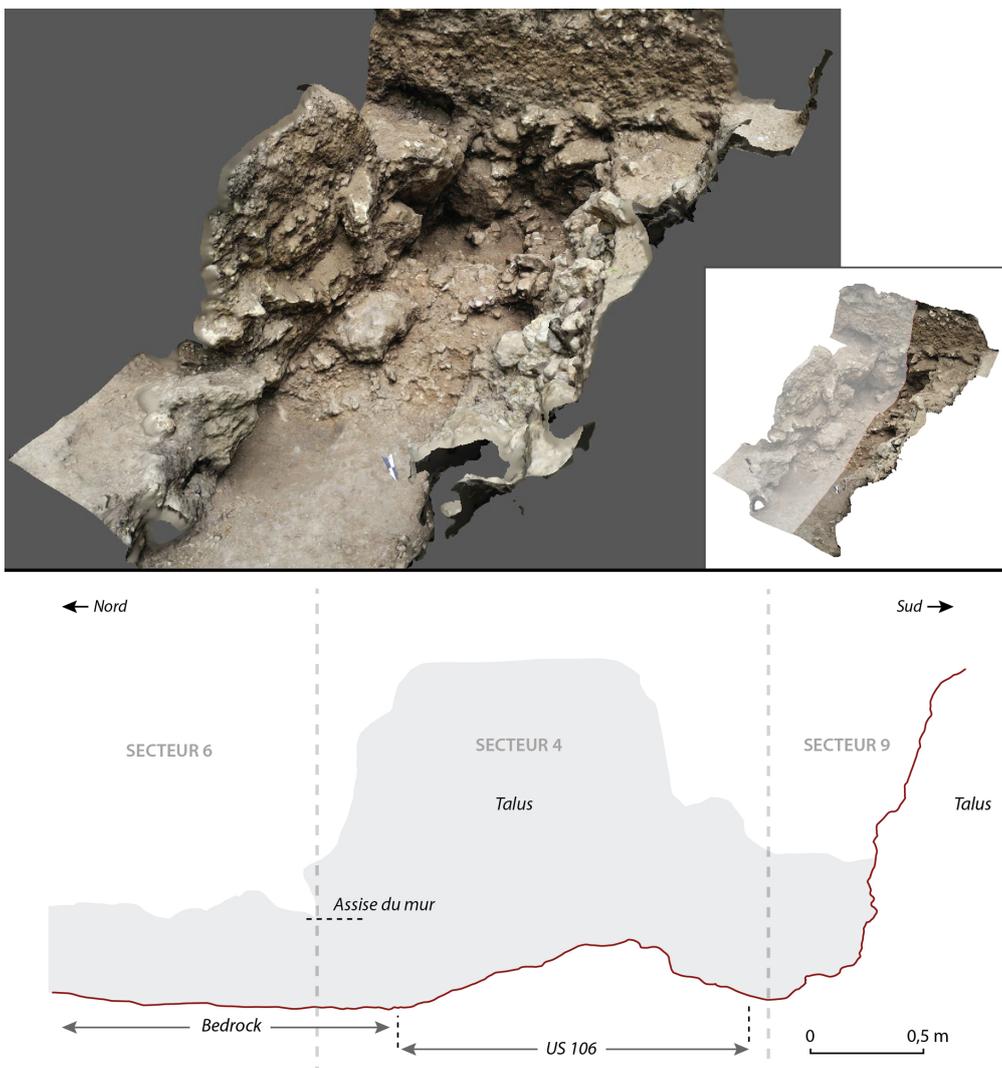
BOULAZAC ISLE MANOIRE, industrie lithique.
Photos : A. Taylor. DAO : E. Cormareche.

BOURDEILLES Fourneau du Diable

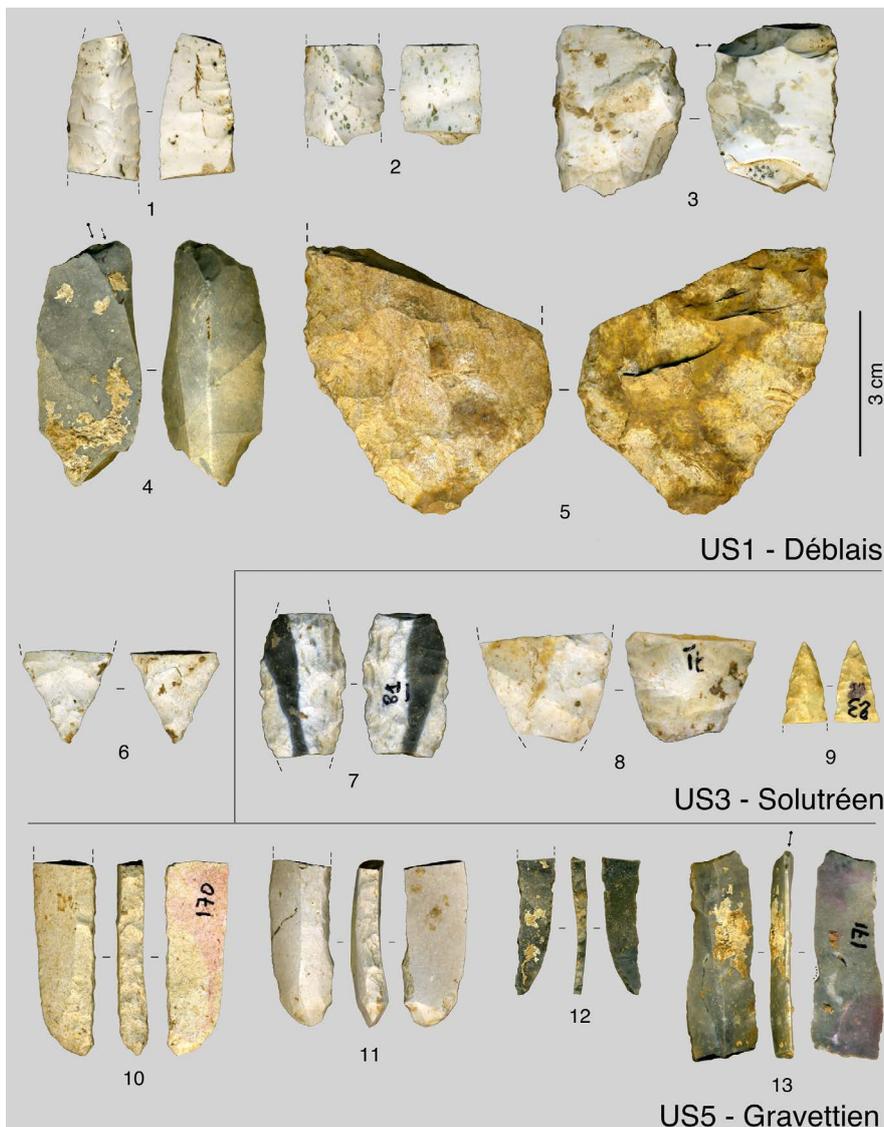
Le site du Fourneau du Diable, fouillé par Denis Peyrony dans les années 1920, a livré des collections archéologiques attribuées, pour l'essentiel, au Solutréen supérieur. La richesse des vestiges exhumés, ainsi que l'identification d'une « hutte solutréenne » et la découverte d'un bloc sculpté, en ont fait un gisement de référence pour la période. Néanmoins, l'interprétation des données est restée limitée par la nature sélective des ramassages et le caractère succinct des relevés de terrain. Depuis 2015, la reprise des fouilles a permis de remettre en question la réalité de la structure d'habitat et de mieux comprendre la morphologie particulière du site. Au moment des occupations paléolithiques, l'espace était structuré par des arches naturelles et des couloirs rocheux aujourd'hui partiellement effondrés.

Le matériel récupéré dans les déblais des fouilles anciennes témoigne d'occupations répétées allant du Gravettien ancien/moyen jusqu'au Magdalénien final/Mésolithique. La diversité des productions et les restes de faune permettent d'envisager que la Terrasse médiane (supérieure selon Peyrony) ait été un important lieu de vie et de production occupé par les Solutréens une grande partie de l'année.

En 2018, les opérations ont eu lieu sur les deux terrasses (supérieure et inférieure selon Peyrony). Sur la Terrasse supérieure, les principaux objectifs étaient de trouver les limites de conservation du reliquat de couche en place située sous le « talus » et celle de la surface possiblement occupée par les Paléolithiques dans cette partie du gisement. La tranchée ouverte dans le « talus » en 2017 a donc été prolongée en 2018 en



BOURDEILLES - Le Fourneau du Diable, profil des élévations et de la couche en place (US 106), secteur 4, Terrasse supérieure (photogrammétrie H. Plisson, DAO M. Baumann).



BOURDEILLES - Le Fourneau du Diable, matériel lithique, sondage 2, Terrasse inférieure (Photos et DAO L. Klaric) ; n°1-2-9 : pointes à cran, n°3 : burin transversal (badegoulien N), n°4 : burin du Raysse, n°5 à 8 : feuilles de laurier, n°10-11 : pointe de la Gravette, n°12 : microgravette (US6), n°13 : burin de Noailles.

direction du sud et de l'ouest. Elle montre que le niveau continue à l'ouest mais s'interrompt au sud, laissant un possible potentiel archéologique dans tout la partie nord-ouest du « talus ». Sur la Terrasse inférieure, un nouveau sondage a été ouvert sous le bloc sud des effondrements rocheux formant la « cabane ». Ce dernier a permis de retrouver les limites des anciennes fouilles et d'observer le remplissage relevé par Denis Peyrony en 1912-1913. Les déblais adjacents sont comparables à ceux retrouvés dans le sondage réalisé en 2015 plus à l'ouest de la Terrasse. Ils mêlent du matériel Solutréen et Gravettien avec une possible composante Badegoulienne et Magdalénienne. La

coupe des niveaux en place, néanmoins visiblement remobilisés, montre la succession de plusieurs unités stratigraphiques où seuls le Solutréen supérieur (US 3) et le Gravettien moyen (US 5 et 6) ont été identifiés. Le substrat rocheux n'a pas été atteint. Le matériel est très fragmenté et le spectre faunique limité à trois espèces (Renne, Cheval, Canidé). Une fouille *stricto sensu* des niveaux et un examen sédimentologique plus précis devront être effectués en 2019 pour mieux caractériser ces dépôts.

Baumann Malvina

BOURG-DES-MAISONS

Sur la Peyrière et Tinteillac

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée par l'INRAP en raison de l'extension (tranche 2) de la carrière du Groupe Meac Sas au lieu-dit Sur la Peyrière et Tinteillac.

Les 58 tranchées réalisées ont couvert 5,7 % de la surface diagnostiquée et n'ont révélé aucun indice

archéologique ou anthropique autre qu'un muret parcellaire et des pierriers agricoles récents.

Brenet Michel

*Protohistoire,
Néolithique*

LE BUGUE

Collège Leroi-Gourhan

Le diagnostic réalisé dans l'enceinte du collège A. Leroi-Gourhan précède la construction d'un nouveau gymnase et de bâtiments techniques liés à cet établissement scolaire. Ce dernier se localise sur un point haut de la plaine alluviale, et au centre d'une boucle décrite par la Vézère à cet endroit.

Dans le cadre de cette opération, six sondages de taille inégale ont été ouverts et descendus à 1,50 m,

jusqu'entailler les anciens niveaux de terrasse de la Vézère.

Les résultats obtenus sont relativement maigres et ont simplement permis de récolter quelques rares indices de Néolithique (deux fragments de hache polie), généralement associés à des vestiges plus récents.

Michel Alexandre

LE BUISSON-DE-CADOUIN

Grotte de Cussac

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Jaubert Jacques

BUSSAC

Crébantières

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'INRAP et fait suite à une prescription émanant du service régional de l'archéologie sur un projet de construction d'une maison individuelle.

Les parcelles concernées se situent en haut d'un plateau boisé en rive droite de La Donzelle à proximité duquel des vestiges paléolithiques, néolithiques et de l'Âge de Bronze ont été reconnus en prospection de surface. Les cinq tranchées effectuées (298 m² prospectés) sur une surface de 3149 m² sont négatives et présentent une séquence stratigraphique courte et

très homogène (altérites sablo-argileuses sous les labours). Elles confirment une dynamique érosive qui caractérise les parcelles en haut du plateau qui laisse peu de place à la conservation de vestiges archéologiques. De futures explorations dans des positions plus propices, en moyen versant ou dans la plaine, pourront peut-être, procurer plus d'information à propos des indices des occupations humaines qui ont été indiqués pour ce secteur.

Folgado Mila

CASTELNAUD-LA-CHAPELLE Caveau de la chapelle des Milandes

Une étude archéologique, dans le cadre d'un diagnostic Monument Historique, conduit par l'architecte Julien Riché (Agence APGO), a été mise en place en 2017 sur la chapelle des Milandes en vue de connaître finement l'évolution de cet édifice du XVI^e siècle, annexé au château des Milandes.

Fabrice Mandon (Atemporelle) a pris en charge cette opération et les résultats intermédiaires confirment la complexité du bâti avec un croisillon sud ajouté tardivement, l'insertion décalée en phase chantier du portail gothique flamboyant, le support d'une tribune. En outre, une « crypte » évoquée dans les textes par le chanoine Tombelle à la fin du XIX^e siècle a été retrouvée mais en position centrale dans la nef, et procède d'un aménagement tardif (seconde moitié du XVI^e siècle) de caveau de la famille aristocratique du lieu : les Caumont-la Force.

La trémie a été dégagée partiellement des terres de colmatage mises en place au milieu du XIX^e siècle. L'accès à ce caveau se fait par un escalier de dix marches menant à une chambre de plan carré (3 m x 3 m) voûtée en ogive. Pas d'enduit ni de décor particulier, l'intrados porte encore les traces du couchis du cintre. Le caveau semble bien avoir été conçu pour recevoir des inhumations. En effet, des corbeaux présents sur les côtés nord et sud pourraient témoigner de l'existence de poutres transversales destinées à supporter des cercueils. D'autres pierres de gros calibre, deux en place, deux déplacées occupent le sol du caveau. Leur fonction est pour l'instant obscure.

Un premier diagnostic au sein de ce caveau a été mené en octobre 2018. Il a été dégagé un premier niveau de remblais au sein de la structure jusqu'à l'apparition des premiers niveaux d'ossements, notamment ceux situés le long de la paroi orientale de la structure. Seuls quelques petits ossements ou fragments d'ossements qui gênaient la compréhension du dépôt des ossements de surface ont été prélevés et sont actuellement stockés à l'UMR 5199 PACEA.

Ce premier diagnostic semble confirmer que l'on a bien affaire à des inhumations primaires (deux adultes et un sujet immature de la classe d'âge 5-10 ans ont été identifiés). Il a été réalisé un plan général au 1/10^e des différents vestiges affleurants ainsi qu'une couverture photographique générale.



CASTELNAUD-LA-CHAPELLE - Château des Milandes,
le cœur en plomb lors d'un premier examen en laboratoire
(cliché F. Comte).

Outre l'acquisition de ces premières données, il a été mis au jour un cœur en plomb entièrement conservé dans le niveau de remblais. Cette découverte renforce l'intérêt de ce site ; elle pourrait être, entre autres, susceptible de nous renseigner sur les pratiques d'embaumement à la fin de la période médiévale. Le cœur a été prélevé (cf. fig.) et conditionné dans les meilleures conditions possibles et ce de manière à conserver son intégrité. Il est actuellement stocké dans un réfrigérateur dédié aux dépôts organiques de l'UMR 5199 PACEA en attente de la mise en place d'un protocole d'étude adapté (nettoyage en vue de la recherche d'une inscription, fluorescence X pour identifier la présence de plomb voire d'autres éléments, utilisation de techniques d'investigation telles que palynologie, chromatographie, paléogénétique, etc.).

Un nouvel objectif serait maintenant de pouvoir procéder à une fouille complète du caveau afin de déterminer le nombre d'individus présents, les modes opératoires funéraires mis en jeu et l'identité biologique des individus (sexe et âge). Il sera de plus intéressant de pouvoir confronter nos données aux différentes sources écrites disponibles (testaments, liste des inhumés, etc.).

Castex Dominique

CASTELNAUD-LA-CHAPELLE

Chapelle du château des Milandes

En amont de la restauration de ses élévations extérieures et du dégagement de ses peintures murales, la chapelle du château des Milandes a fait l'objet d'une étude archéologique préalable. Elle comportait une étude de bâti et un sondage destiné à repérer l'éventuel caveau funéraire, localisé d'après un texte de 1873 dans la chapelle latérale nord. Réalisées en 2017 et 2018, les différentes interventions ont permis, grâce à une extension de la fouille dans l'ensemble de l'édifice, de l'analyser presque intégralement : étude des différentes phases de construction et de transformation, des aménagements intérieurs. Cela a également abouti au dégagement de l'entrée du caveau, au centre de l'église. Ce dernier a pu ainsi faire l'objet d'une fouille programmée prise en charge par l'Université de Bordeaux, sous la direction de Dominique Castex (Castex, 2019). L'étude archéologique s'est appuyée sur les recherches de l'historienne Anne Bécheau, portant sur l'ensemble du site (Bécheau, 2016).

François de Caumont, seigneur de Castelnaud, a fait construire, apparemment *ex nihilo*, le château des Milandes à la fin du XV^e siècle. La chapelle seigneuriale, destinée initialement à recevoir son corps, est achevée avant 1513. Il a finalement été inhumé à Tonneins-Dessus, auprès de son épouse. L'église a été construite sur un terrain en pente, en bordure du site. Elle se composait d'un vaisseau unique terminé par une abside et d'une chapelle privative sur le côté nord, équipée d'une cheminée. Plusieurs phases de chantier ont pu être repérées : construction commencée par le sanctuaire, adjonction du portail sud, très décoré et ouvert vers le village. L'édifice présente un ensemble de peintures murales important, en cours de dégagement.

Dès l'origine, il présente la particularité d'avoir une porte située en hauteur, donnant dans la nef et accessible par l'escalier en vis menant aux combles. Cette porte paraît en lien avec une tribune latérale, établie dans le volume de la nef. La fouille a permis de retrouver ce qui pourrait être la base d'un des piliers portant la tribune, ainsi que les emmarchements montant aux portails, les traces du dallage ou la base d'une possible chaire.

Les modifications semblent s'être enchaînées très rapidement, avec le percement d'une porte haute dans la façade ouest, permettant la liaison entre le logis et l'intérieur de l'église, par le biais d'une galerie et d'une coursière intérieure. Des graffitis, dont un daté de 1635, ont été gravés dans l'église, en hauteur, depuis cette coursière.

L'adjonction de la chapelle latérale sud, possédant sa propre tribune, a pu intervenir dès les années 1520-1530. Le style de cette construction reste proche de celui du reste de l'édifice, d'autant qu'elle intègre

de nombreux emplois (sculptures, baie). Les culots à la retombée des ogives voient l'émergence des motifs classiques. La chapelle basse était accessible directement depuis l'extérieur et pouvait être indépendante. Il semble que la tribune était accessible depuis la tribune préexistante dans la nef.

Un bâtiment annexe a été construit dans l'angle de la nef et de la chapelle latérale nord. Il possédait deux niveaux voûtés en berceau. Le niveau supérieur était ouvert sur la nef et formait une autre tribune, en relation avec le château. Il est vraisemblable que la sacristie, construite au nord du sanctuaire et également voûtée, remonte à la même époque (avant la seconde moitié du XVII^e siècle). Il est par contre difficile de déterminer si ces adjonctions ont été réalisées avant la conversion des Caumont au protestantisme au milieu du XVI^e siècle ou dans la seconde moitié du XVI^e siècle, voire après.

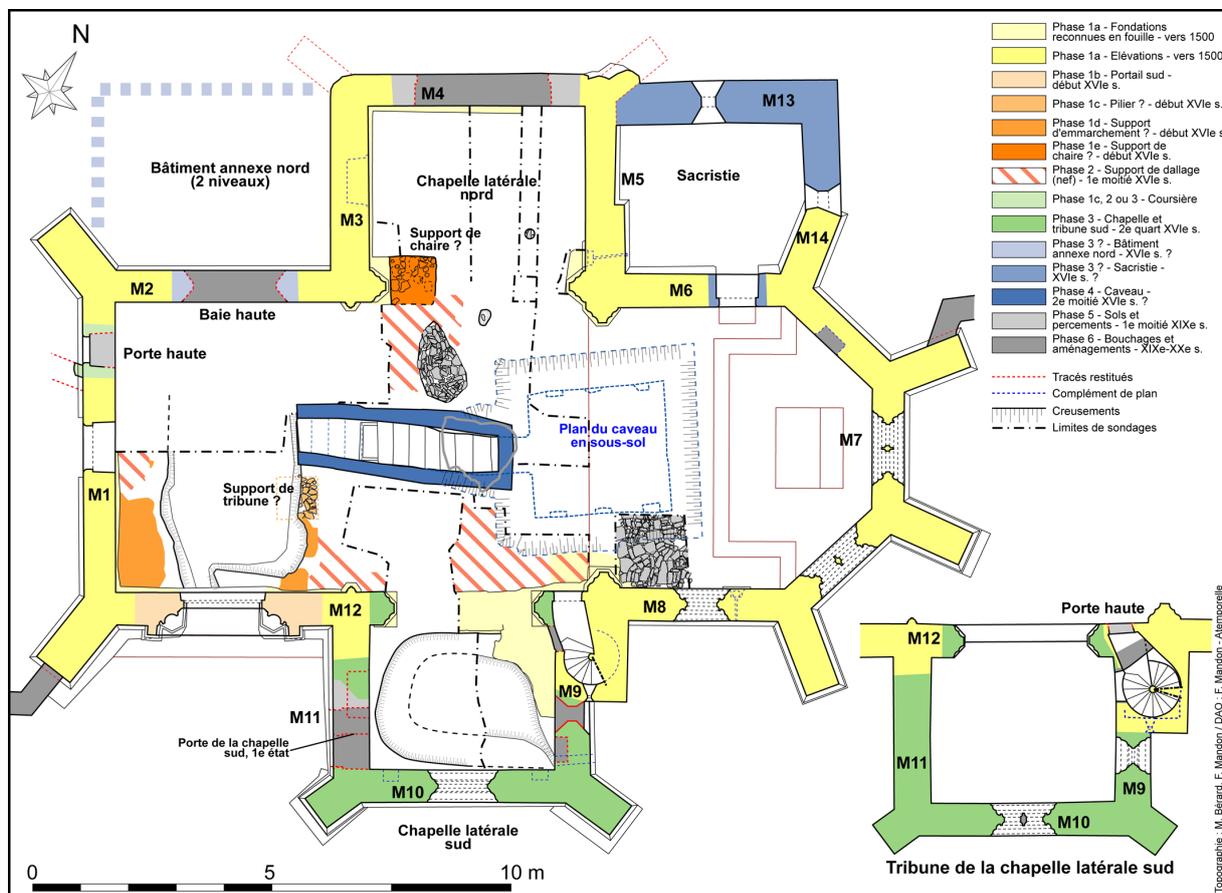
Plusieurs trous d'encastrement présents au sommet de l'élévation extérieure de l'abside suggèrent la mise en place de hourds, permettant de surveiller le chemin d'accès au château et le village au nord-est. L'aménagement peut dater du dernier quart du XVI^e siècle.

La construction du caveau, au centre de l'église, n'était pas prévue initialement. Le dallage a dû être déposé pour le creusement de la grande fosse et de sa rampe. Le caveau consiste en un espace couvert par une voûte en berceau brisé. Il est accessible par un long escalier qui possédait initialement 14 marches et qui devait être couvert de dalles. L'escalier paraît éviter l'un des piliers de la tribune. Le caveau peut remonter à la seconde moitié du XVI^e siècle : Geoffroy de Caumont et son jeune fils Jean, morts respectivement en 1574 et 1579, ont été inhumés aux Milandes. Dans son testament, Jacques Nompars de Caumont, duc de la Force, décédé en 1652, souhaitait être enterré « *au tombeau auquel messire Geoffroy et Jean de Caumont, père et fils, mon oncle et cousin, ont été inhumés, que ce soit simplement et sans aucune pompe, avec la modestie requise entre chrétiens* » (Bécheau, 2016, p. 55). Dans le courant du XVII^e ou du XVIII^e siècle, l'escalier du caveau a été partiellement comblé. Une trémie a été aménagée pour maintenir un accès.

À la Révolution, l'église est vendue et transformée en dépendance agricole. Un texte de 1873 indique qu'il s'agissait d'une étable. Deux grandes ouvertures ont été créées. L'état du site et certains aménagements permettent plutôt d'y voir une grange (fenil). Les données archéologiques confirment par contre certaines informations, comme le comblement du caveau (mal localisé dans le texte de 1873 mais bien réel) et la dépose du dallage, remplacé par une calade dans le



CASTELNAUD-LA-CHAPELLE - Château des Milandes, vue de la chapelle, depuis l'Ouest (Cliché F. Mandon, Atemporelle).



CASTELNAUD-LA-CHAPELLE - Château des Milandes, plan de la chapelle et des principaux vestiges (topographie et DAO : F. Mandon, M. Béraud - Atemporelle).

sanctuaire et un sol d'argile dans la nef. L'humidité du sol peut être à l'origine de la mise en place de petites calades, destinées à isoler les éléments mobiliers posés dessus. Deux grandes cuvettes, avec conduits vers l'extérieur de l'église, ont été creusées dans la nef et dans la chapelle latérale sud. Très propres et peu profondes, leur fonction reste incertaine (dispositifs pour faciliter la résurgence de l'eau et son évacuation vers l'extérieur ? création d'abreuvoirs naturels ?). Elles ont été comblées par les matériaux issus de la restauration de l'église dans les années 1860.

La chapelle du château des Milandes s'avère être un édifice majeur, et riche en surprises : caveau, multiplication des espaces et cheminements en

hauteur. Le dégagement des peintures murales permet d'envisager de nouvelles découvertes.

Mandon Fabrice

- Bécheau, Anne, *Histoire du château des Milandes – Étude documentaire*, 2016
- Castex, Dominique, Bessou, Maryelle, Sachau-Carcel, Géraldine, Buraud, Patrice, Penet, Maxime, *Le caveau funéraire de la chapelle des Milandes. Étude archéo-anthropologique*, Rapport intermédiaire d'opération de fouille archéologique programmée, UMR 5199 PACA, Université de Bordeaux, service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine, 2019.
- Jaurgain (de), Jean, *La Maison de Caumont-La-Force, généalogie de ses diverses branches du XV^e siècle à nos jours, rectifiée et suivie de ses preuves*, Paris, 1912.
- Lebeaux, Mélanie, *L'architecture dans le comté de Périgord à la Renaissance (fin XV^e-début XVII^e) : évolutions, influences, acteurs*, thèse de Doctorat en Histoire de l'Art, sous la direction de Pascal Julien et de Mercedes Gómez-Ferrer Lozano, Université de Toulouse 2 – Universidad de Valencia, 2013, 4 vol.

Protohistoire,
Gallo-romain

CASTELNAUD-LA-CHAPELLE

La Treille Déviation de Beynac, phase 2

Le projet de déviation de la RD 703 autour du bourg de Beynac-et-Cazenac a entraîné la réalisation d'une fouille préventive durant le printemps et l'été 2018. Située à la Treille sur la commune de Castelnaud-la-Chapelle, la fouille s'est étendue sur deux secteurs distincts (surface de 2 hectares), séparés par la route d'accès au hameau. La surface prescrite se situe sur la terrasse de la Dordogne, au débouché de la vallée de la Treille dont les colluvions ont généré un cône de déjection. Ce cône, bien que largement érodé est toujours visible sous la forme d'une butte.

Malgré les nombreuses contraintes rencontrées, les résultats de cette opération ont dépassé les attentes du diagnostic. La fouille comme le diagnostic ont été menés par le service d'archéologie du Conseil départemental de la Dordogne. Ce sont donc deux sites distincts qui ont été identifiés à travers 250 structures réparties sur cinq phases d'occupation.

Une occupation datée du Néolithique final est attestée avec la présence de mobilier lithique et céramique disséminé sur tout le site. Une douzaine de structures peut être attribuée à cette phase (vestiges, datation radiocarbone) mais elles présentent des plans et des profils variés et ne permettent pas d'observer une organisation spatiale.

Un habitat s'est ensuite installé au Premier Âge du Fer. Tronqué par les occupations postérieures, les vestiges identifiés correspondent au plan incomplet d'une habitation.

Le secteur est a permis la mise au jour d'un établissement rural laténien dont les vestiges représentent une découverte d'importance à l'échelle régionale. Cette occupation, se situant en bordure d'emprise n'a pu être appréhendée de manière exhaustive. Elle est caractérisée par une série de longues palissades, un bâtiment sur quatre poteaux à paroi rejetée et par des aménagements de solins de galets au contact desquels sont implantés plusieurs foyers domestiques. Une forge est également installée sur une surface d'une quinzaine de mètres carré : foyers métallurgiques, calage de l'enclume, fond d'amphore

servant de bac de trempe, zones de vidange, déchets variés attestant d'une activité généraliste de travail du fer (étude R. Valette).

Le secteur ouest est marqué par l'installation, au cours de la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère, d'un établissement rural sur le flanc du cône de déjection. Celui-ci succède à l'habitat gaulois, après un hiatus lors de la période augusto-tibérienne, en se déplaçant vers le replat du cône. Il s'étend plus largement au-delà de la zone prescrite, sur le replat qui porte actuellement le hameau de la Treille. Les bâtiments maçonnés ont subi une forte érosion par les travaux agricoles (seules les fondations subsistent) qui a également entraîné la disparition des niveaux d'occupation. Les vestiges identifiés correspondent à la zone des communs de la villa située au sud : un bâti quadrangulaire adossé à un long mur nord-sud, un bassin rectangulaire d'axe nord-sud, un petit bâtiment quadrangulaire aménagé contre le bassin, un puits. Un niveau de sol aménagé a également été relevé. Une fosse de stockage de chaux date du premier état de l'occupation antique. Le bassin, dont l'extrémité sud est hors emprise (6 m de large et 18 m de longueur minimum) a été construit suite à un terrassement servant à l'installation des murs et du sol. L'enduit de tuileau qui recouvre les murs, l'absence d'aménagements visibles pour une fonction piscicole ainsi que les concrétions calcaires recouvrant les enduits et le bourrelet d'étanchéité incitent à considérer ce bassin comme un réservoir servant à stocker l'eau en provenance du vallon.

Ces structures sont abandonnées et un réaménagement du site est perceptible au cours de la fin du II^e et le III^e siècle (bâtiment, four, chemin). Le site est par la suite délaissé.

Malgré le caractère incomplet du site, les informations collectées viennent documenter de manière importante les modalités d'occupation entre la Tène finale et le début de l'Antiquité dans ce secteur encore mal connu.

Lagarde-Cardona Céline, Rivassoux Matthieu,
Saint-Sever Guillaume

CHAPDEUIL Bourg

Le réaménagement du bourg de Chapdeuil a conduit le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine à prescrire un diagnostic archéologique sur une surface d'environ 200 m². Des places et des ruelles au centre du bourg et une écluse sur la RD 106 sont concernées par ce projet.

L'histoire de Chapdeuil est marquée par l'édification dès le XIIe siècle d'un ensemble fortifié par la famille de La Tour, avec notamment des douves alimentées par le ruisseau l'Euhe. La guerre de Cent Ans est l'occasion pour la famille des Saint-Astier, propriétaire suivante, d'élever une tour rectangulaire que les Ponbriand modifièrent pendant les guerres de Religion. Un logis nord et la tour d'escalier sont construits au XVIIe siècle et les remaniements de la façade datent du début du XIXe siècle. L'accès se faisait par un pont-levis à l'est du château, il est transformé aujourd'hui en petit pont.

Le bourg médiéval puis moderne s'est développé au sud de cette bâtisse défensive. C'est la petite place située au contact de l'entrée actuelle du porche de l'église et des douves qui doit être restructurée. Cette église est construite en 1887 sur l'emplacement d'une église antérieure, devenue paroissiale en 1763. L'église

primitive est citée en 1142 comme dépendante de Saint-Cybard d'Angoulême. Le « passage Napoléon », nom donné aujourd'hui au chemin qui permettait accéder au centre du bourg depuis l'est, est la seule voie visible sur le cadastre napoléonien de 1810. De nombreux bâtiments modernes témoignent d'un réemploi de moellons et de pierres de taille de calcaire.

Le diagnostic réalisé a mis au jour dans la tranchée 1 quatre sépultures, probablement récentes. L'une de celles-ci, à 0,80 m de profondeur, est recoupée au niveau des genoux par la fondation de l'église actuelle dont la construction remonte à la fin du XIXe siècle. La présence de l'église paroissiale médiévale primitive ne peut pas être confirmée, pour autant cet espace funéraire, a priori médiéval à moderne, induit probablement l'existence d'un lieu de culte plus ancien. Aucune chaussée d'époque médiévale et/ou moderne n'est visible. Les différents remblais semblent être des nivellements très récents mis en place au siècle dernier.

Tregret Mathieu

CHAMPNIERS-ET-REILHAC Eglise Saint-Paul-de-Reilhac

Des travaux de sauvegarde et de mise en valeur de l'église Saint-Paul de Reilhac ont conduit à une prescription de diagnostic archéologique par le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine sur les parcelles A 97, 203 et 205 concernées par le projet.

Ce dernier prévoit notamment la mise en place d'un drain contre le mur nord de l'édifice et un réaménagement de son pourtour avec la démolition d'un bâtiment attenant.

La construction de Saint-Paul de Reilhac remonte au XIIe siècle et est caractéristique des églises rurales du nord du Périgord et du Limousin. Une grange et une sacristie sont visibles sur le cadastre napoléonien de 1844 contre le mur nord de l'édifice. La façade septentrionale est le témoin des remaniements de l'église et de probablement de l'évolution de sa fonction dans ce territoire rural.

Les trois tranchées du diagnostic archéologique, effectuées respectivement contre les murs occidental et septentrional et au pied du chevet hémicirculaire, ont permis de confirmer la datation romane de la construction de l'église de Saint-Paul de Reilhac.

Le premier sondage laisse entrevoir une édification constituée de blocs de taille en granite, aussi bien en

élévation qu'en fondation, et met en évidence son état roman initial, aucun rajout ou modification structurelle n'ayant été observé à cet endroit.

Le deuxième sondage met au jour en plan une grande dalle en béton limitée au nord par un mur et constitue un bâtiment agricole d'époque contemporaine détruit à la fin du siècle dernier. De plus, de très nombreux réaménagements du mur septentrional de l'église se démarquent sur quasiment toute sa hauteur et sa longueur. Une étude de bâti plus aboutie permettrait peut-être de mieux appréhender de possibles constructions associées.

L'aspect roman d'origine est également visible dans la tranchée 3. Le cimetière paroissial illustré par le cadastre napoléonien de 1844 au sud de l'édifice est caractérisé par la présence d'au moins une sépulture d'un sujet périnatal, déposé probablement à la fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne, et de creusements renfermant des ossements humains, sans qu'il soit possible de caractériser le type de dépôt (primaire ou secondaire).

Tregret Mathieu

CHATEAU-L'ÉVÈQUE

Grange de Godet

Les cinq tranchées réalisées à l'occasion de ce diagnostic prescrit en amont de la construction d'un local commercial se sont toutes révélées négatives. Il est probable que le pendage important du terrain

et la mauvaise qualité des terres aient constitué des facteurs défavorables à une occupation humaine sur ce versant de plateau.

Etrich Christine

CORNILLE

Le Bourg

La réalisation du diagnostic de Cornille était motivée par l'aménagement d'un bassin de récupération des eaux pluviales en toute proximité du flanc nord de l'église Saint-Eumache située au cœur du bourg.

Le sondage n'a pas mis au jour comme escompté les vestiges d'un cimetière paroissial mais a atteint le toit du substrat calcaire immédiatement sous le sol actuel.

Des terrassements plus anciens liés à l'aménagement de l'espace de parking de ce côté de l'église avaient semble-t-il détruit quelques sépultures (en nombre indéterminé, témoignage oral) avant d'atteindre ce niveau de calcaire en place.

Regard Mathilde

Époque contemporaine

COULOUNIEIX-CHAMERS

Ecorneboeuf

La création d'un atelier et d'un bâtiment d'activité tertiaire, le long de la route départementale D6021, au pied du lieu-dit Ecorneboeuf, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique.

Le site d'Ecorneboeuf est considéré comme pouvant être un site d'habitat auquel succéderait une résidence aristocratique à la période gauloise.

Aucun vestige en lien avec ce site de hauteur n'a été découvert au cours du diagnostic qui se situe en contrebas. Mis à part quelques vestiges de l'exploitation d'une carrière de calcaire abandonnée au siècle dernier ou au XIXe siècle, seuls de nombreux remblais ont été dégagés. Les fronts de taille de la carrière sont visibles sur les photos aériennes de 1952. Ils s'étendent sur 250 m au nord des parcelles sondées. Le front de taille observé sur la parcelle 172 semble constituer la limite sud de l'exploitation.

Silhouette Hélène



COULOUNIEIX-CHAMERS - Ecorneboeuf,
le fond de taille du sondage 2, H. Silhouette, Inrap.

COURSAC

Font-de-Meaux

Cette intervention fait suite à un projet de lotissement de terrain réalisé par la mairie de Coursac. Le secteur à diagnostiquer se situe dans la partie centrale de la commune, au lieu-dit « Font-de-Meaux-sud ». La parcelle à l'origine du projet forme un espace grossièrement carré d'environ 200 m de côté, bordé à l'est par la route de Maison-Jeannette, au nord, par la route du Petit-Moulin et à l'ouest par la route de la Jarthe. Elle occupe un petit plateau culminant à 221 m Ngf et présente néanmoins une légère pente.

Vingt-huit sondages, de longueur variable, ont été réalisés. La surface à sonder couvrait initialement 40 725 m². A cause de plusieurs espaces non-accessibles, elle fut réduite à 30 000 m² environ. Le ratio entre la surface ouverte (2600 m²) et la surface totale accessible s'établit ainsi à 8,8 %.

Signalons, pour finir, que les conditions météorologiques durant l'intervention, ont été particulièrement mauvaises. Les pluies étaient abondantes et quasi-continues et les tranchées se remplissaient d'eau rapidement ce qui nous a en particulier conduit à reboucher sans attendre, le sondage réalisé dans le tertre funéraire (Sd 18).

Cette opération a permis de mettre en évidence deux ouvrages majeurs. Le premier se compose d'un tertre funéraire circulaire non-empierré de 16 m de diamètre pour 0,90 m de hauteur situé à l'extrémité sud-ouest du projet. A l'intérieur du tumulus, la sépulture principale n'a pas été atteinte, en revanche une sépulture adventice excentrée a été caractérisée. Elle se présente sous

la forme d'une couche de dépôts brûlés de 2,50 m de diamètre (charbons de bois et terre rubéfiée) provenant très vraisemblablement du bûcher funéraire. Son épaisseur nous est inconnue. Installés au centre de cette couche, se trouvent deux vases écrasés en place constitués d'une urne funéraire avec son couvercle. Autour des récipients, on remarque des cendres et des ossements calcinés non prélevables car très pulvérulents. Une vingtaine de fragments de céramiques recueillis nous permettent de dater cet ensemble du Premier Âge du Fer.

Le deuxième ouvrage, situé au centre de la parcelle étudiée, consiste en un enclos rectangulaire de 18 m sur 13 m, entouré de fossés « en V » d'environ 1,5 m de largeur pour 0,60 m de profondeur. Nous savons peu de chose de l'intérieur de l'enclos qui n'a été exploré qu'au moyen d'une tranchée dont les résultats ont été négatifs.

Un deuxième enclos existe sans doute à une vingtaine de mètres au sud de celui-ci. Bien que dépourvus de tout vestige mobilier, la morphologie de ces aménagements nous conduit à leur attribuer une origine ancienne. Il est possible qu'ils se rattachent aux enclos funéraires quadrangulaires qui sont très répandus au Second Âge du Fer.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Sandoz Gérard

COUX-ET-BIGAROQUE

La Grave

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée par l'Inrap. L'emprise de 1900 m² correspond à plusieurs parcelles destinées à la construction d'une maison individuelle.

Les parcelles concernées se situent en légère surélévation au nord de la plaine alluviale de la Dordogne dans un contexte, en principe, favorable à la conservation de vestiges archéologiques. En effet, à moins de 2 km au sud, en bordure de la Dordogne, au lieu-dit La Croix-de-Sirey, un diagnostic réalisé par l'Inrap, « Le Bourg Nord » (Salvé 2014), avait fourni un biface caractéristique du Paléolithique moyen et quelques éléments lithiques et céramiques attribuables au Néolithique final.

Finalement, les tranchées effectuées présentent une séquence stratigraphique très courte : les dépôts

érosifs tertiaires sont présents dès le décapage de la terre végétale et aucun vestige archéologique n'a pas été découvert ni en surface ni au sein de la couche. De ce fait, il faut conclure que la position géo-topographique des parcelles concernées a laissé peu de place à la conservation de vestiges archéologiques. Des futures explorations diagnostiques dans les positions plus propices, en moyenne versant ou en bordure, comme dans le cas du diagnostic de 2014, avec un développement stratigraphique plus complet, seront peut-être susceptibles de procurer plus d'information.

Folgado Mila, Colin Sylvain

CREYSSE

Les Coutets

Un projet de construction d'une maison individuelle impasse Les Coutets à Creysse a fait l'objet d'un diagnostic qui s'est révélé totalement négatif d'un point de vue archéologique malgré sa proximité avec les secteurs de Cantalouette fouillés dans le cadre de la déviation de Bergerac. La parcelle sondée se localise sur le flanc occidental de la haute terrasse Fv, à une altitude comprise entre 74 et 76 m Ngf au bout de l'impasse des Coutets.

L'assiette du projet étant située à proximité d'indices archéologiques paléolithiques (sites du secteur de Cantalouette) les menaces de destructions de niveaux archéologiques devaient être évaluées. L'ensemble des sondages réalisés s'est avéré totalement négatif sur le plan archéologique.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Bourguignon Laurence

Paléolithique Moyen

DOMME

Combe-Grenal

Tout comme les années précédentes, l'opération programmée qui vient de débuter (2018-2020) se focalise sur la partie supérieure de la séquence stratigraphique attribuable au Paléolithique moyen récent. Le protocole de terrain, dorénavant bien rodé, fut maintenu en 2018 : fouille réalisée par 1/4 de mètre carré et par décapages successifs de 2 cm d'épaisseur ; enregistrement spatial systématique (tachéomètre) de tous les vestiges (faune, lithique) supérieurs à 20 mm, ainsi que tout autre élément diagnostic ou singulier (e.g. charbons, roches colorantes, etc.) ; relevé de l'orientation et du pendage des vestiges allongés (fabriques) ; quantification (en litres) des sédiments en distinguant fractions fines et grossières (cailloux > à 5 cm) ; tamisage à l'eau réalisé à la maille de 4 mm et de 1,6 mm. La seule nouveauté dans le déroulement de la fouille a concerné le protocole de datations OSL et a consisté en la réalisation de mesures dosimétriques au spectromètre portable sur un même quart de m² et après deux décapages consécutifs (tous les 4 cm).

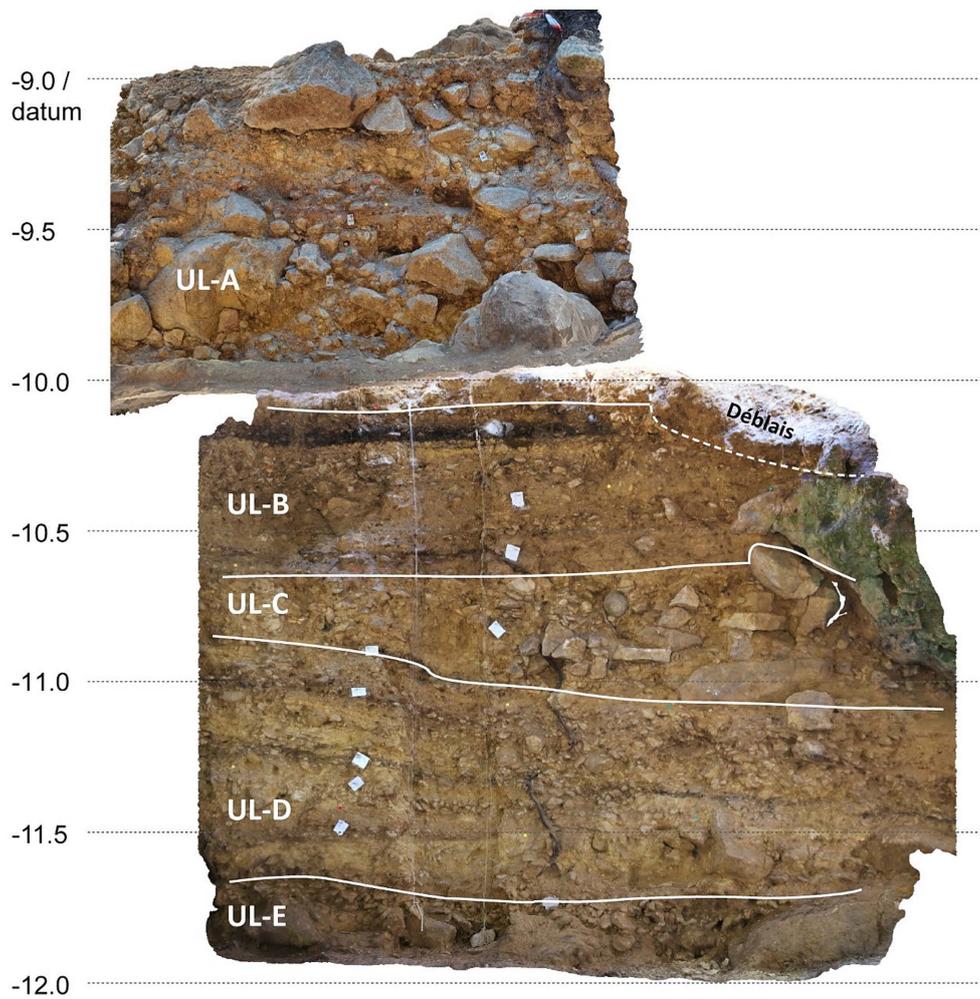
Pour rappel, les fouilles menées jusqu'alors ont permis de définir plusieurs unités lithologiques (UL ; cf. fig.), au sein desquelles ont été distinguées, en fonction de la densité et de la composition en vestiges fauniques et lithiques, plusieurs unités archéo-stratigraphiques (UA ; cf. fig.).

Les travaux ont tout d'abord porté sur la base de la première unité lithologique (UL-A), constituée d'éboulis riche en faune et en matériel lithique, qui restait à fouiller sur 4 m². Ceci a permis d'atteindre l'interface entre les unités lithologiques A et B sur toute la surface de fouille (8 m²). En coupe sagittale, cette interface correspond à un horizon sableux à sablo-limoneux. Dans la partie inférieure (10 cm) de cette horizon, le sédiment est de couleur gris/beige à texture sablo-limoneuse et microstructures lamellaires fines visibles à l'œil nu. En partie supérieure (5 cm), le sédiment est sableux (sables moyens à grossiers), brun/jaune clair.

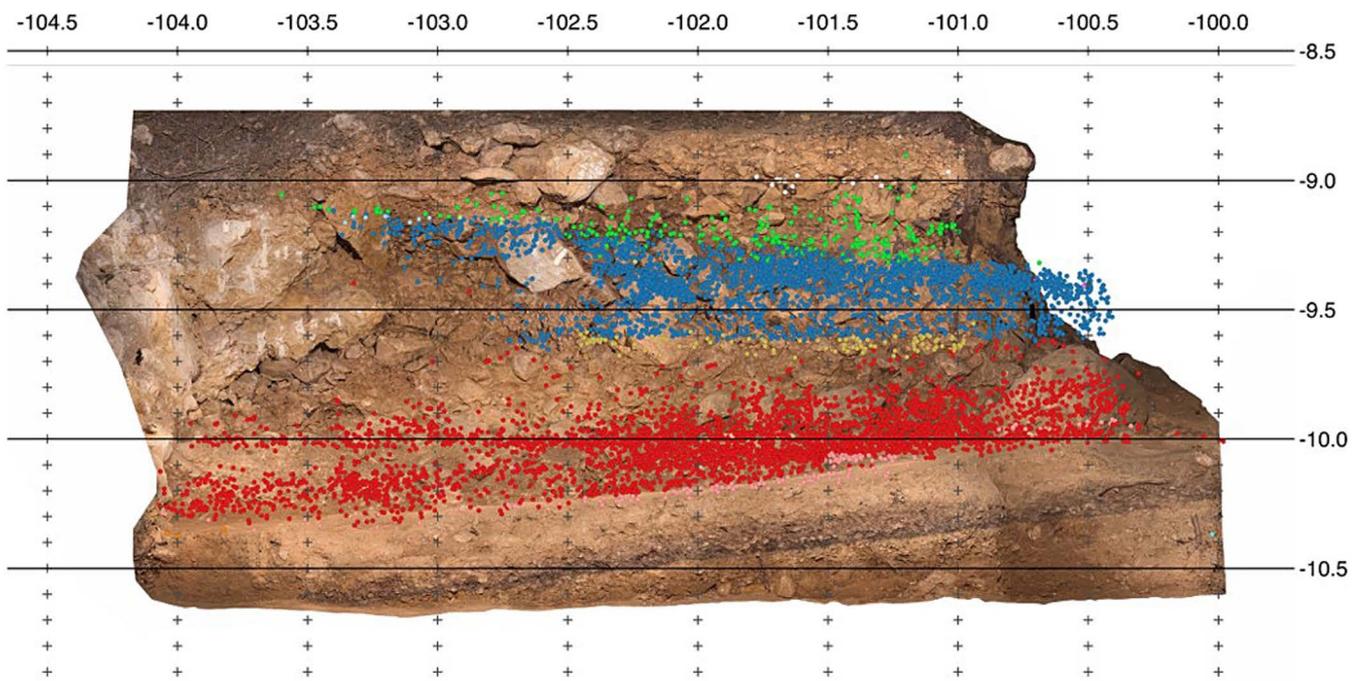
La fouille de cette partie supérieure a fait apparaître des lits discontinus de cailloux épais, ou groupés en 3-4 éléments, ou encore lenticulaires marqués par un bourrelet en limite distale (à l'avant de la lentille). Le profil convexe de ce bourrelet, où se concentrent quelques gros éléments lithiques et fauniques, suggère des lobes de solifluxion (observations préliminaires réalisées par A. Lenoble). Dans cette hypothèse, la partition de ces dépôts pourrait correspondre à la superposition d'un horizon soliflué (partie supérieure) sur un horizon à microstructures lamellaires (partie inférieure). Au terme de la campagne, toute la partie supérieure a pu être fouillée en suivant le pendage (vers la vallée) et la limite irrégulière et ondulée avec la partie inférieure.

Le matériel lithique mis au jour marque une transition technologique avec les séries provenant des unités archéostratigraphiques fouillées jusqu'alors. On passe ainsi d'un ensemble appauvri en éléments Discoïdes (base de UA-5) à un autre, très hétérogène, où des éléments Levallois et Quina sont mélangés (cf. fig.). Eu égard à l'avancée des fouilles et aux corrélations de celles-ci avec la stratigraphie des fouilles Bordes, cette transition était prévisible. Pour autant, la rupture technologique attendue avec les niveaux Quina n'est pas encore atteinte. L'horizon soliflué fouillé cette année se situe à l'interface de deux épisodes majeurs de l'achéo-séquence voyant la succession de niveaux attribués au technocomplexe Discoïde à denticulés (UA fouillées depuis 2014), puis celle de niveaux attribués au technocomplexe Quina.

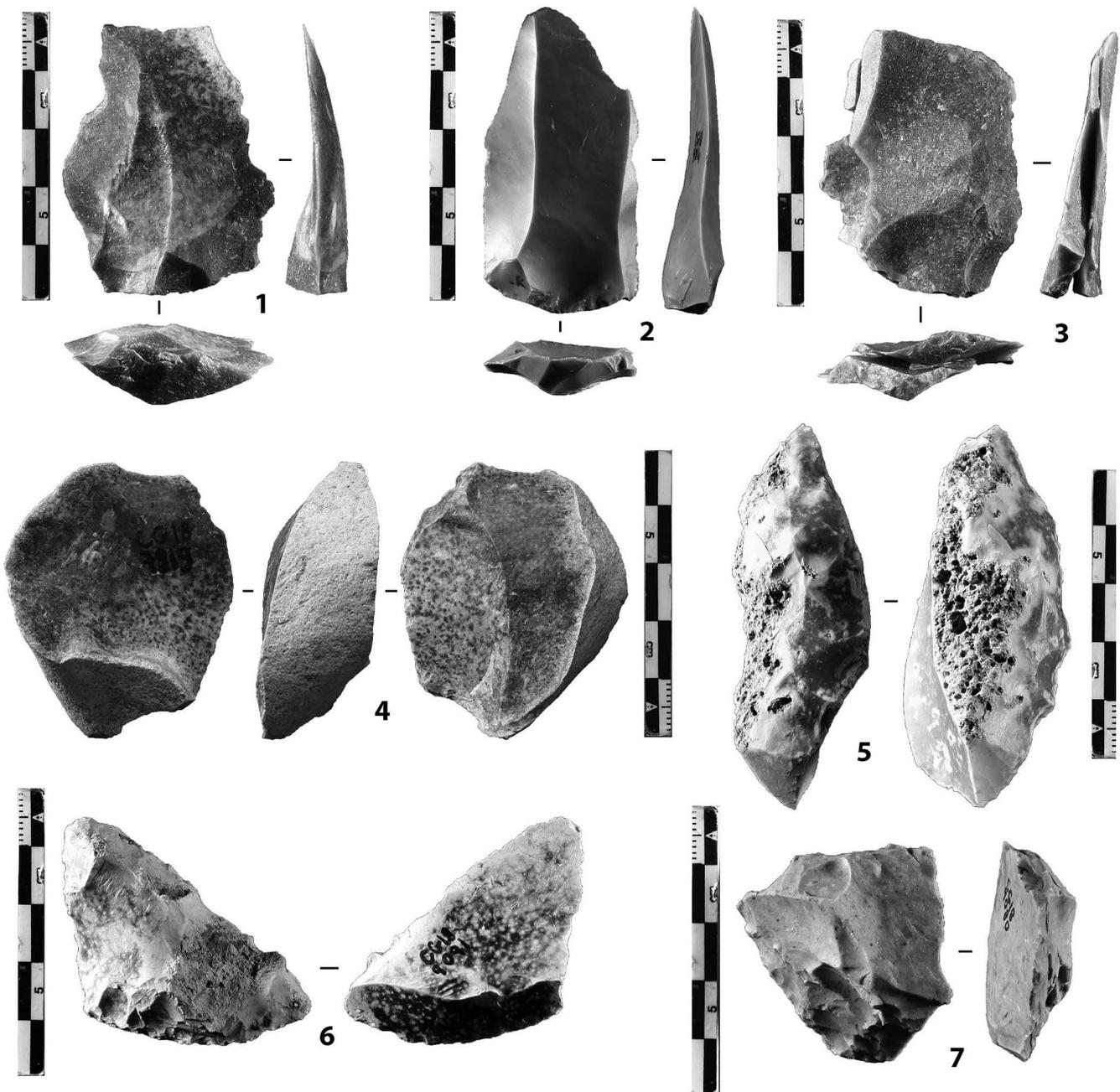
Si l'on soumet la série lithique collectée cette année au jeu des correspondances avec les couches définies par F. Bordes (Bordes, 1972), des corrélations avec la couche 16 (comprise entre la c.15 attribuée au Moustérien à denticulés et la c.17 attribuée au Moustérien de type Quina) peuvent être mises en évidence : les indices Levallois (IL) et laminaires



DOMME - Combe Grenal, délimitation des différentes unités lithostratigraphiques (UL) distinguées sur montage photogrammétriques des coupes frontales supérieures et inférieures. Les photographies sont celles prises en 2015, avant que la fouille de l'unité A ne soit entamée.



DOMME - Combe Grenal, projection des unités archéo-stratigraphiques (UA) sur la coupe sagittale fouillée depuis 2015.



DOMME - Combe Grenal, objets lithiques 1-3 : éclats Levallois, 4 : éclat Quina typique, 5-7 : racloirs à retouche écaillée ou écaillée scalariforme (le n°6 est aménagé sur éclat de réaffûtage de racloir Quina).

(I_{lam}) sont forts, l'indice Quina (IQ) est faible mais atteste de la présence de quelques racloirs à retouche écaillée scalariforme. Par ailleurs, il faut rappeler que la couche 16 est la seule à ne pas avoir été, en son temps, attribuée à un faciès Moustérien. Peut-on y voir les limites d'une méthode d'analyse typologique confrontée à une série lithique hétérogène et mélangée comme peut l'être celle mise au jour cette année ? L'origine de ces « mélanges » est sans doute multiple et complexe, mais il nous semble logique de penser que le phénomène de solifluxion, avec présence de

lobes pierreux, a joué un rôle déterminant dans cette situation.

La fouille des dépôts situés à l'interface entre UL-A et UL-B se poursuivra lors de la prochaine campagne. Cette étape sera décisive pour trancher la question de la « transition » et de la « rupture » entre les technocomplexes Discoïde et Quina à Combe-Grenal.

Faivre Jean-Philippe

DOMME

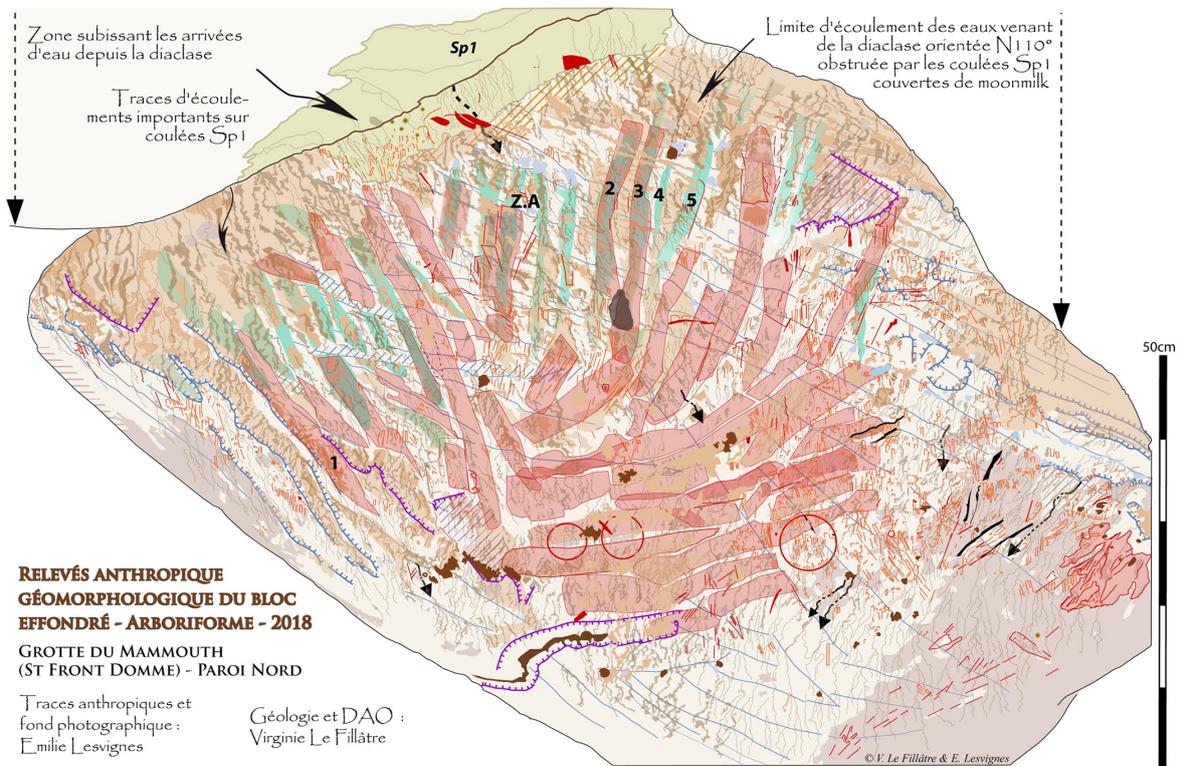
La Grande grotte de Saint-Front

L'année 2018 clôture cinq années de recherches dans la Grande grotte de Saint-Front, ou grotte du Mammouth, qui ont permis une relecture approfondie du dispositif pariétal, le développement d'une méthodologie innovante de relevés, combinant géomorphologie et analyse graphique, et ont apporté de nouveaux éléments sur l'insertion culturelle du site dans le Paléolithique supérieur du Périgord grâce à une approche transdisciplinaire.

Initiée dans le cadre du Projet collectif de recherches « Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité » (dir. C. Cretin *et al*, 2014), cette opération a mis en lumière les différentes

facettes d'un site, certes modeste, mais dont le potentiel archéologique souligné il y a quelques années, était effectivement porteur de nouvelles données. Elle a traité les documents graphiques en les confrontant aux données des vestiges archéologiques et du contexte, géologique et géomorphologique, essentiel à la compréhension du décor et de son évolution.

Située à 1 km en amont de Domme, sur la rive gauche de la vallée de la Dordogne, la grotte du Mammouth a fait l'objet de premières recherches après sa découverte en 1978 qui a mis en lumière un corpus graphique assez modeste et du mobilier archéologique. Les missions de relevé se sont succédé entre 2014



**RELEVÉS ANTHROPIQUE
GÉOMORPHOLOGIQUE DU BLOC
EFFONDRE - ARBORIFORME - 2018**
GROTTE DU MAMMOUTH
(ST FRONT DOMME) - PAROI NORD

Traces anthropiques et
fond photographique :
Emilie Lesvignes
Géologie et DAO :
Virginie Le Fillâtre

Légende des relevés anthropiques et géomorphologique des blocs effondrés - Arboriforme

<p>Géologie et formes karstiques antérieures aux traces anthropiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Calcaire gréseux grossier voir graveleux riche en débris coquilliers Orientation des bancs de grès carbonatés coniaciens et stratifications obliques Karst diffus Figures d'écoulements 	<p>Concrétionnements</p> <ul style="list-style-type: none"> Coulée Sp1 antérieures aux tracés anthropiques Calcins roses <p>Plaques d'altération</p> <ul style="list-style-type: none"> Détachement des plaques d'altération Négatifs de coulées antérieures aux grattages Négatifs de calcins roses 	<p>Formes karstiques liée aux suintements</p> <ul style="list-style-type: none"> Fines entailles liées aux suintements anciens Zones des grès calcaires dissoutes par les suintements, mise en saillie des grains de quartz, disparition des carbonates Zones de dissolution plus profondes des grès calcaires par les suintements Sens d'écoulement privilégié de l'eau Ecoulements sous calcins ou grès 	<p>Plaquages sédimentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Sédiments argileux bruns <p>Eléments non géologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Traits non géologiques Raclages Noir de fumée Grattages <p>Organismes actuels</p> <ul style="list-style-type: none"> Lichens dorés
--	--	--	---

DOMME - Grotte de Saint Front dit du Mammouth, relevés anthropiques géomorphologique du bloc effondré - Arboriforme.

et 2017, en parallèle d'un sondage et de l'analyse du matériel qui y a été découvert, attribué au Magdalénien moyen (Cretin *et al.*, 2014). Deux datations ¹⁴C en cours sur des restes prélevés dans les sondages viendront abonder la réflexion sur la chronologie des occupations du site.

L'année 2018 a été consacrée au travail de synthèse des données recueillies, ainsi qu'au traitement des derniers relevés et études en paroi. Cela a notamment concerné un bloc à la morphologie étonnante, situé dans la partie finale de la cavité. Il présente en effet un ensemble de marques et de traces, pour partie naturelles, pour partie anthropiques, de type « arboriforme ». L'étude géomorphologique et archéologique combinée a mis en évidence qu'il était le produit de plusieurs phénomènes (cf. fig.). Le plus ancien est d'origine géologique et correspond à la formation de cannelures. La surface du bloc a par la suite été altérée, par des phases de décalcification encore active, mais aussi parcourue par des suintements, à l'origine des altérations et des chutes de petites plaques de grès. Des traces de raclages recoupent les cannelures et figures d'écoulement, et succèdent à ces phénomènes naturels. Elles laissent apparaître des traces à fond plat strié, en raison de l'arrachement des grains de quartz, dont la section, trapézoïdale, évoque un probable outil métallique. L'ensemble, qui a souvent attiré le visiteur, s'avère donc être le produit de processus géologiques et anthropiques modernes.

De manière générale, l'étude de la Grande grotte de Saint-Front a mis en lumière une grande complexité des phénomènes naturels en œuvre. Associée à la médiocre conservation pariétale et à la disparition de stigmates techniques sur une part importante des figures, elle a constitué un défi que l'association des approches géomorphologiques et archéologiques a permis de lever en partie. Ses résultats ne sont pas anodins pour la compréhension des œuvres pariétales. Grâce à elle, nous avons pu valider la découverte d'une nouvelle représentation dans la cavité, écarter deux entités graphiques de l'inventaire existant, confirmer ou modifier la lecture de plusieurs autres.

Le corpus que nous pouvons établir à la fin de ces travaux reste modeste : deux figures complètes et déterminables, de mammouths sculptés ; les accompagnent un quadrupède acéphale et six têtes animales qui constituent la récurrence principale du corpus ; deux ensembles de traits complètent la liste.

D'un point de vue technique, la sculpture monumentale du premier mammouth n'a pas d'équivalent dans la cavité, ni ailleurs, même si la force des processus d'altération a certainement conduit à une perte de volume de plusieurs entités graphiques.

Pour les autres figures, moins détaillées, doit-on considérer que l'investissement technique a pris le pas sur l'investissement graphique ? Les formes restent pourtant expressives, notamment grâce à l'exploitation des reliefs naturels de la cavité. L'interrogation principale demeure sur la, voire les, période(s) de réalisation des œuvres. Le matériel issu des sondages récents ne livre que quelques pièces diagnostiques du Magdalénien moyen, attestant d'un passage à cette époque, alors que celui découvert dans les années 1960 et diagnostiqué comme gravettien n'a pas encore été retrouvé. Les œuvres, avec leur économie graphique, n'offrent aucun caractère thématique ou stylistique formellement discriminant, même si quelques indices formels ou l'absence de signes complexes de type « marqueur identitaire », nous conduisent à envisager plutôt une phase antémagdalénienne.

En conclusion, c'est avant tout une histoire de la grotte sur le temps long qui s'est dessinée par la démarche transdisciplinaire conduite pendant ces cinq années, depuis la formation géologique initiale jusqu'aux arrachements modernes en paroi. L'intégration de toutes ces informations au sein d'un même support numérique (SIG) reste à finaliser, grâce à l'appui des modélisations photogrammétriques, pour restituer l'ensemble des données archéologiques et géologiques de la grotte du Mammouth.

Deux datations ont été obtenues, confirmant une fréquentation humaine au Magdalénien moyen récent, autour de 17 000 cal BP, en totale cohérence avec l'analyse typo-technologique du matériel retrouvé lors des sondages 2014 (Cretin *et al.*, 2014)

Robert Eric, Petrognani Stéphane, Lesvignes Emilie,
Le Fillâtre Virginie, Cretin Catherine, Muth Xavier

- Cretin C., Armand D., Boche É., Bruxelles L., Cahoreau N., Chancerel A., Deneuve E., Genty D., Hœrle S., Konik S., Le Fillâtre V., Lesvignes É., Madelaine S., Man-Estier E., Mangier C., Mensan R., Morala A., Muth X., Paillet P., Petrognani S., Plisson H., Robert É., Sisk M., 2014, *Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité, Programme Collectif de Recherche, Rapport d'opération, Service Régional de l'Archéologie, Aquitaine*, 251 p.

EYMET Blis

En fin d'année 2017, nous avons été informés de l'invention d'un nouveau site situé sur la commune d'Eymet, dont les premiers éléments mobiliers étaient principalement attribuables à la période protohistorique. Cette période d'occupation pressentie intéressait l'université Bordeaux-Montaigne, plus particulièrement l'institut Ausonius (UMR 5607) et le laboratoire CRP2A-IRAMAT (UMR 5060), un projet de recherche, soutenu par Eneko Hiriart (CR CNRS, IRAMAT-CRP2A), étant à l'étude sur le thème de la reconnaissance des agglomérations protohistoriques du Sud-Ouest.

L'opération 2018 avait pour objet d'entamer des vérifications sur le terrain et de mettre en œuvre les premières démarches pour le caractériser. Cette année, nous avons donc effectué une campagne de prospection

limitée, d'observations de terrain, et d'inventaire du mobilier recueilli précédemment.

Le lieu-dit « Blis » s'étend sur plus de 8 ha sur un éperon délimité au nord-ouest par le Dropt et au sud-ouest par l'Escoussou, avec une amplitude altimétrique d'environ 50 m entre les parcelles supérieures et les rivières. Il s'ouvre à l'est/nord-est sur le plateau qui domine la ville d'Eymet, formant un ensemble culminant à 100 m d'altitude.

Si le plateau de Blis n'a jamais fait l'objet de signalements archéologiques, ses abords, positionnés en contrebas, semblent se détacher par le côté spectaculaire des découvertes qui y ont été faites au XIXe siècle, en particulier les éléments lapidaires et TCA (murs monumentaux ; fragments de colonnes ;



EYMET - Blis, « Pendant de harnais » cl. C. Chevillot.

fragments de mosaïque ; *tegulae*), la statuaire, comme le Taranis à l'enfant, visible au musée de Vesunna, mais aussi par des monnaies impériales, des statuettes de bronze et l'évocation d'un aqueduc. Ces éléments se rattachent néanmoins à la période gallo-romaine et ont pu laisser penser à l'existence d'un sanctuaire.

Cette année 2018, la mission principale a consisté en une exploration attentive du site pour en détecter d'éventuelles anomalies et le recensement des zones exploitables. Les prospections se sont limitées à l'examen superficiel des zones cultivées où il était possible de repérer des concentrations de mobilier. Cette première approche a permis de constater que le mobilier céramique est relativement discret en surface. Quelques tessons de facture protohistorique ont été repérés mais non collectés en prévision de prospections systématiques ultérieures. Seule deux fusaïoles en terre cuite ont été ramassées pour les sauvegarder.

Parallèlement aux prospections, des carottages agronomiques pour l'implantation de tirants de vigne en limite de parcelle ont généré des micro-sondages qui ont montré la présence, à environ 1 m de profondeur, d'un niveau de terre noire contenant des débris de céramiques. Cette indication importante car elle laisse espérer un ou des niveau(x) encore en place, préservés de l'impact des travaux agricoles. Cette donnée explique également pourquoi les vestiges sont peu nombreux en surface. Les concentrations de monnaies sont en outre plus denses en périphérie sud du site, là où la terre arable est de moindre épaisseur.

Par ailleurs, les vues aériennes ont mis en évidence un alignement de terre rubéfiée du côté nord-ouest, observé sur les zones de terre nue des vignes manquant un possible rempart. À l'opposé, au sud-est du site, à l'autre extrémité de la forme aperçue, des trous de blaireaux ont mis au jour des gros blocs de terre rubéfiée. Nous avons pu observer aussi que la forme repérée sur les vues aériennes correspond bien à une élévation du sol, nettement visible sur le terrain.

Il est également à noter que la zone de mobilier collecté depuis de nombreuses années par le propriétaire du site ne s'étend pas vers le nord-est, plus particulièrement au-delà du « rempart » qui semble en être la limite.

Une prospection a permis de constater la présence de céramiques, au niveau de la vigne notamment. Le mode de culture utilisé (enherbement 1 rang sur 2) ne permet qu'une vision partielle de l'aspect quantitatif de ce mobilier. De plus, le travail régulier du sol a pour effet de fortement fragmenter ces objets fragiles, rendant ainsi leur repérage (et leur identification) aléatoire et difficile. Celui-ci n'a pas fait l'objet de ramassages dans la mesure où nous avons pris la décision d'inscrire cette phase dans le cadre de missions futures afin d'en optimiser l'organisation. Quelques tessons ont été cependant collectés par le propriétaire, mais ils sont trop peu nombreux pour que des informations fiables (typologie, datation) puissent en être tirées. Ils n'ont donc pas été traités cette année pour cette phase

initiale des recherches et feront l'objet d'analyses plus approfondies dans le cadre de l'étude du mobilier issu des prochaines campagnes de prospections.

L'inventaire des découvertes effectuées sur le site d'Eymet a permis de documenter un lot composé de 121 pièces de monnaie et de 4 lingots. Cet ensemble est dominé par les pièces celtiques qui composent plus de deux-tiers des découvertes (88 exemplaires, soit 70 %). 33 monnaies de Marseille sont également attestées (soit près d'un quart des découvertes), ainsi que 4 lingots pouvant se rattacher à la période gauloise.

Il est intéressant de constater qu'aucune pièce romaine ou médiévale n'a été mise au jour sur le site. Ceci constitue une information particulièrement utile pour appréhender sa chronologie d'occupation. Enfin, on remarque que 46 exemplaires, soit près de 40 % des pièces mises au jour, correspondent à des petites fractions d'argent pesant moins de 0,65 g. Cette forte proportion de monnaies divisionnaires pourrait exprimer un degré de monétarisation avancé des échanges.

Si l'on s'intéresse aux groupes monétaires attestés à Eymet, on note que quatre monnayages représentent à eux seuls 87 % des découvertes : les monnaies à la croix, les oboles de Marseille, les imitations de la drachme de Rhodè et les monnaies au monstre hybride. Les monnaies à la croix arrivent en première position avec 37 % (45 exemplaires, dont 35 unités et 10 fractions). Au sein de cet ensemble complexe, qui englobe de nombreux types aux provenances et aux chronologies variées, plusieurs séries sont attestées (par ordre décroissant : série aux mèches ondulées, série aux motifs géométriques, série à la chevelure hirsute, série cubiste, etc.).

En deuxième lieu, les oboles de Marseille à la roue et à la légende MA, avec 33 exemplaires, constituent plus d'un quart du lot global (27 %). La présence, en quantités significatives, de ces pièces grecques à Eymet doit être mise en exergue. Cela renvoie assurément à des dynamiques historiques et économiques spécifiques qu'il s'agira d'étudier en détail. En outre, Eymet a livré quatre oboles dont la stylisation prononcée semble écarter une origine massaliète. Il s'agit vraisemblablement d'imitations gauloises.

19 imitations de drachmes de Rhodè, soit 16 % du faciès global, proviennent également d'Eymet. Au sein de ce monnayage précoce, dont on situe l'émission entre le milieu du III^e siècle et le milieu du II^e siècle a.C., trois principales séries se distinguent. D'une part, avec douze exemplaires, la série au flan épais qui représente au revers un globule central avec protubérances. Ces pièces, qui ne sont pas répertoriées dans les principaux ouvrages de référence, se retrouvent également sur le site du Mas-d'Agenais. D'autre part, six exemplaires appartiennent aux classes IRH 43 et IRH 45 que l'on rencontre fréquemment sur les sites de Lacoste et de La Peyrouse.

En quatrième place, on dénombre neuf monnaies au monstre hybride (soit 7 % du lot monétaire). Leur présence à Eymet, aux marges méridionales du

Périgord, concorde avec l'attribution désormais admise de ces monnayages au territoire des Pétrrocres. Les neuf pièces de cette série présentent toutes une tête à droite, à l'instar des exemplaires découverts à Lacoste et à La Peyrouse. Elles diffèrent en cela des monnaies au monstre hybride provenant des sites de La Curade et d'Ecorneboeuf (Coulounieix-Chamiers, Dordogne) dont la tête est majoritairement orientée à gauche.

Parmi les autres séries monétaires repérées à Eymet, il faut attirer l'attention sur la découverte d'une imitation de statère de Philippe II de Macédoine en or plaqué. Bien que la pièce soit coupée en deux, plusieurs éléments indiquent que cet exemplaire correspond à une imitation stylistiquement très proche de l'original macédonien : la légende grecque FILIPPOY est rigoureusement retranscrite, les deux roues du char sont visibles, la représentation du visage et de la chevelure d'Apollon est très soignée, etc. Ces critères semblent caractéristiques d'une émission précoce, remontant au IIIe siècle a.C.

En l'absence de contexte stratigraphique, la chronologie des monnayages d'Eymet demeure difficile à appréhender. Un premier aperçu laisse entendre que la période la mieux documentée, avec 53 % du lot global, correspond à La Tène C (c. 260 à 150 a.C.). La Tène D (c. 150 à 25 a.C.) livre elle-aussi une part conséquente de monnaies, légèrement inférieure à la moitié des pièces découvertes (c. 47 %).

Artefacts métalliques

Dans le mobilier métallique collecté, se trouvent des éléments de parures comme des épingles, des fibules, des bracelets, des perles et anneaux. Le tout est en alliage cuivreux à l'exception d'une perle en matière minérale. La plupart de ces objets sont malheureusement fragmentés, probablement à cause du travail du sol, ce qui rend leur détermination et leur datation complexes.

Parmi le lot de fragments mis au jour sur le site, deux appartiennent avec certitude à des fibules. Si peu d'éléments permettent d'assurer le rattachement typologique du premier fragment de fibule, de minces indices orientent l'identification de cette pièce vers une fibule de type navarro-aquitain ou à pied coudé à axe débordant en alliage cuivreux (type Fi.14.C et Fi.15.B.1, d'après la typologie de T. Constantin : Constantin, 2018, p. 175-182). Cette fibule a été datée dans la phase La Tène 8A1 de Argente, soit entre la fin du Ve siècle et le IIIe siècle a.C.

Le second fragment de fibule, entièrement en alliage cuivreux, n'a conservé que l'arc, le porte-ardillon et le pied. L'arc est en « anse de panier » tandis que le pied est recourbé sur le sommet de l'arc et semble disposer d'un décor mouluré peu avant son extrémité. La singularité de cette pièce se matérialise par la présence de deux sphères pleines : l'une au sommet de l'arc et l'autre vraisemblablement à l'extrémité du pied. Ce type de décor paraît unique. Ces éléments bouletés évoquent les timbales qui ornent les fibules « Fusspauken » répandues dans le domaine nord-alpin et caractéristiques du Ha D3/LT A ancienne, soit entre

la fin du VIe et le Ve siècle a.C. La variante à double timbale, nommée « Doppelpaukenfibel », possède une ornementation comparable à celle du fragment étudié ici et dont la datation est égale à celles à simple timbale. Cependant, l'individu découvert à Eymet se distingue de ce type canonique par le fait que ses « timbales » ne sont pas creuses mais constituent de véritables boules d'alliage cuivreux possiblement ajoutées. De plus, le profil de l'arc et la forme de pied recourbé diffèrent également de ces fibules nord-alpines et renvoient plutôt aux premières fibules laténiennes de la fin du Ve et de la première moitié du IVe siècle a.C. Dès lors, on peut envisager cette fibule d'Eymet comme une imitation régionale des fibules à double timbale du domaine nord-alpin tout en marquant également une transition vers les modèles de fibules laténiennes. Ces éléments invitent à situer cette fibule singulière dans la toute fin du Ve siècle ou au tout début du IVe siècle a.C.

On dénombre au moins six fragments exclusivement en alliage cuivreux appartenant à autant de bracelets (ou d'anneaux de jambe). Le premier fragment est une tige d'un bracelet (ou d'anneau de jambe) à nodosités ou à bossettes réparties de manière continue. Des individus similaires provenant de contextes fiables sont datés entre la seconde moitié du VIIe siècle et la fin du VIe siècle a.C.

Le second fragment de bracelet est à tige massive, de section en D, dont sa face externe est ornée d'une série de triangles hachurés alternés. Ces éléments morphologiques ne constituent pas de bons marqueurs chronologiques dans la mesure où ce type de tige, associée à une variété de décor, est connu sur des productions annulaires du Bronze final au début du Second Âge du Fer. En l'absence d'indice probant, on rattachera tout de même ce fragment de bracelet au seul Premier Âge du Fer par la proximité stylistique de son ornementation tout en prenant la mesure de l'incertitude de cette proposition chronologique en l'état.

Les quatre autres fragments de tiges de section et d'épaisseur diverses par l'absence de décor ou d'éléments morphologiques marquants ne permettent pas de rattacher ces individus à un horizon chronologique précis dans la mesure où les bracelets à tige simple inornée sont connus tout au long de la Protohistoire, de l'Âge du Bronze à la fin du Second Âge du Fer.

Des anneaux en alliage cuivreux, de taille très variable, mais supérieure à 15 mm sont très abondants. La grande majorité d'entre eux présente une surface lisse, les exemplaires cannelés étant plus rares, le plus remarquable étant orné de quatre cannelures profondes. Ils appartiennent au domaine des suspensions et liaisons.

Des perles et petits anneaux sont aussi abondants et présentent un faible diamètre, égal ou inférieur à 7 mm et une épaisseur plus importante que leur section pour la plupart, mais il existe des modèles au diamètre plus grand. Elles appartiennent au domaine de la parure sans aucun doute et font partie intégrante de colliers

dont l'assemblage est maintenu par un lien organique. Beaucoup sont biconiques et plus rarement concaves.

Un lot de trois anneaux complets et deux fragments, concrétionnés ensemble, figurent dans ce lot. Cette association d'objets entiers et fractionnés est souvent interprétée comme un dépôt destiné à la refonte.

On note la présence d'un crochet de ceinture en alliage cuivreux de petite taille. C'est un objet de conception simple, composé d'un anneau qui se termine par un crochet en forme de boule apte à se placer dans la fente d'une ceinture en cuir ou dans un anneau. On attribue à ces objets, dont un fragment similaire a été trouvé sur l'oppidum de l'Ermitage à Agen, une fonction appartenant au dispositif de suspension de l'épée. Ce type d'attache est daté de La Tène D1.

Une boucle de ceinture en alliage cuivreux dont il manque l'ardillon est caractéristique des milieux tardo-romains du IV^e siècle ap. J.-C.

Plusieurs pendants ou pendeloques viennent des prospections du site :

- Un exceptionnel pendant de harnais zoomorphe en bronze dont l'anneau de suspension est brisé anciennement. La tête d'un cheval stylisée part directement sous l'anneau, qui tient serrée dans sa bouche un disque (solaire ?) qui semble avoir été volontairement déchiqueté. Par son style, la tête de l'équidé est caractéristique de l'art gaulois et elle rappelle celle, plus grande, trouvée près d'Agen. Ce type de figuration est probablement à dater de La Tène C2 à D2.

- Un autre pendant de harnais est très incomplet. Il ne subsiste que l'anneau et les deux branches qui enserraient une pièce en fer qui a disparu. Les branches en bronze sont décorées de fines incisions obliques.

- Un troisième fragment de pendant de harnais est constitué de deux anneaux jumelés dont le second est brisé.

- Une pendeloque ou pendant de harnais est fait(e) d'une perle globulaire avec un anneau de suspension.

Une dizaine de passants de lanières à une et plus couramment deux entrées, en alliage cuivreux a été récoltées. Ils se composent de deux parties munies chacune d'un trou ovale, plus ou moins régulier, pour le coulissage de lanières. Ce type d'objet très particulier a déjà été rencontré dans les découvertes faites au XIX^e siècle à Écorneboeuf et conservés au Musée Vesunna. Ces objets n'avaient pas pu être datés et déterminés alors, n'ayant pas de parallèles connus. Mais récemment, les mêmes passants ont été trouvés en plusieurs exemplaires sur l'agglomération ouverte de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix) en contexte de La Tène C1 à D.

Trois rivets se présentent sous la forme de petits clous en alliage cuivreux. Leur tête comporte des stries organisées en quartiers qui, à l'origine, étaient remplies d'émail. Leur typologie, par analogie avec d'autres exemplaires connus, les classe dans la séquence de La Tène D2.

Un rivet en bronze ou alliage cuivreux à tête pleine hémisphérique et tige ronde assez longue. Ces objets

ont une utilité variable et peuvent servir, selon leur type, à décorer des meubles, des habits, des supports en bois, à maintenir les tôles de vaisselle métallique ou encore à fixer des éléments métalliques sur du bois.

Trois objets relèvent des soins du corps et de la toilette. On note la poignée moulurée d'un ensemble à toilette muni d'un anneau de suspension. Puis viennent deux tiges identifiées comme instruments de toilette ou de médecine.

Une balle de fronde en plomb a été récoltée sur le plateau de Blis. Sa morphologie est assez simple, elle affecte une forme olivaire, profilée, avec des extrémités effilées. Les balles de fronde moulées ont été produites principalement dans les années 60-40 a.C. À ce jour, aucun exemplaire n'avait été signalé en Dordogne, ce qui fait tout l'intérêt de cette découverte, aux confins des cités gauloises des Pétrocoires et des Nitiobroges.

Un poids de forme carrée, plat, qui pourrait avoir servi de poids de balance et serait lié au commerce et à la pesée des denrées et autres productions artisanales.

Six entonnoirs de coulée en alliage base-cuivre viennent des recherches sur le plateau. Ce sont des cônes caractéristiques, formés dans la partie supérieure du moule où le métal en fusion est coulé. La présence de ces entonnoirs témoigne d'une activité métallurgique sur le site liée à la production d'objets en alliages cuivreux.

Un pendant de harnais à charnière en forme de feuille stylisée. Ce type de militaria à boucle fermée, inconnu en Périgord, se rapproche des pendants à crochets ou à charnière de type foliacé bien connus par contre dans le département. Production typique du I^{er} siècle p.C.

Egalement, a été recensée une matrice médiévale en navette de sceau au lion rampant (XIII^e-XIV^e siècles), de dimensions 31 mm x 19 mm et de forme oblongue, présente au dos un petit anneau qui permet de l'utiliser comme pendentif.

À ce jour, le mobilier lithique semble absent du plateau de Blis, à l'exception de deux fragments de meule(s) de type « va-et-vient ». Ce type de meule est fréquent depuis le Néolithique jusqu'à la fin de l'Âge du Fer, elles sont même exclusives pendant les Ve et I^{ve} siècles a.C., les rotatives ne s'y implantant qu'à partir de la seconde moitié des III^e-II^e siècle a.C. Elles ont également pu perdurer plus tardivement malgré le développement des meules rotatives.

Les prospections du site d'Eymet ont aussi livré une pièce originale en roche claire polie, de nature encore indéterminée mais probablement en jade, dont les deux faces sont pourvues d'un décor gravé. Le décor de l'une de ces faces comprend deux cercles dominant une forme quadrangulaire, symbolisant peut-être un visage. Le centre de la pièce est ajouré, suggérant qu'il s'agit d'une perle qui devait orner un objet ou une parure plus volumineuse.

L'inventaire, principalement basé sur les collectes de mobilier de surface, donc sans contexte stratigraphique, rend la chronologie délicate à établir, les niveaux les plus anciens n'étant probablement pas atteints et le mobilier recueilli ayant fait l'objet d'un ramassage plus

ou moins ciblé (la céramique ayant été relativement négligée, au moins les premières années qui ont révélé le site). Néanmoins, de grandes tendances semblent se détacher. On observe ainsi quatre phases principales représentées par le mobilier étudié, celui-ci étant plus ou moins bien représenté pour chaque période. On distingue au moins deux phases principales d'occupation, toutes les deux situées aux deux Âges du Fer. Des vestiges plus diffus sont à placer à l'Âge du Bronze Final, puis à l'époque gallo-romaine et au Moyen Âge.

— Phase I : Âge du Bronze Final III – Début du 1er Âge du Fer (jusqu'au VIIe siècle a.C.) : cette phase est peu documentée avec seulement trois fragments d'épingles en bronze ou alliage cuivreux.

— Phase II : Séquence moyenne et finale du 1er Âge du Fer (HaD) : cette phase, comme la précédente, est peu documentée avec quelques objets fragmentés. Il s'agit essentiellement des fibules et des bracelets. On sent cependant une amorce d'évolution du site du fait de la présence de ce mobilier qui démontre que l'on a affaire à une population établie en contexte d'habitat.

— Phase III : cette phase est la mieux représentée, avec un abondant mobilier métallique qui s'étale de La Tène C1 à D2. Le monnayage apporte les principales informations liées à la chronologie, même si cet exercice demeure compliqué, avec un panel situé exclusivement entre 260 et 25 a.C., ce qui est en corrélation avec le reste du mobilier métallique dont les éléments les mieux datés sont les pendants de harnais, les parures telles que les bracelets et les fibules, les rivets émaillés, les passants de lanières et la balle de fronde.

— Phase IV : Gallo-romain et Moyen Âge : le mobilier gallo-romain est quasiment absent, à l'exception de deux objets, un pendent de harnais en forme de feuille stylisée et une boucle de ceinture, dont il est difficile de définir une datation précise. Par ailleurs, ces objets peuvent très bien résulter de perte lors de passages sur le plateau et ne peuvent en aucun cas attester de l'occupation du site à cette époque. Ceci est également confirmé par l'absence totale, à ce jour, de numéraire romain alors que celui-ci est largement présent sur des sites d'habitats post-conquête comme les petites agglomérations ou les *villæ*.

Le Moyen Âge n'est représenté que par la matrice de sceau, provenant probablement, elle aussi, de la perte ou de l'abandon de cet objet.

Ces rares objets postérieurs à la conquête romaine sont anecdotiques en rapport avec l'abondance du mobilier d'époque celtique.

En résumé, on peut considérer que le plateau de Blis a dû connaître un début d'occupation à la fin de l'Âge du Bronze avec un développement progressif durant le Premier Âge du Fer. Mais c'est sur toute la période laténienne que le site a connu sa phase d'expansion principale et son apogée, avant de s'éteindre brutalement, sans qu'un événement lié à un abandon ne puisse être identifié en l'état actuel des connaissances. La seule balle de fronde découverte ne peut pour l'instant être considérée que comme un mince

indice de cause brutale, mais trop incertain pour le relier à l'intervention menée contre les Gaulois d'Aquitaine par Marcus Agrippa en 38 a.C., même si cela serait cohérent avec les datations avancées et un probable abandon du site.

Bien que limitée en termes d'interventions de terrain, la campagne 2018 a toutefois été riche d'enseignements. La poursuite des recherches concernant le monnayage a permis d'augmenter le corpus de plusieurs nouvelles unités qui présentent un grand intérêt, tant numismatique que pour aider à la caractérisation et à l'approche chronologique du site.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'hypothèse d'un « rempart » au nord-est du site semble se confirmer consécutivement à l'examen des photographies aériennes, mais aussi grâce aux observations réalisées sur le terrain. Nous serions donc en présence d'un site de hauteur de type éperon barré, peut-être un *oppidum*. Sans réfuter totalement l'hypothèse d'un habitat ouvert, pressentie au départ de cette étude, tel que celui de la Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix – 24), situé à 35 km d'Eymet (actuellement en cours d'étude), il est évident que la présence de ce « rempart », si cette caractérisation était confirmée, amène certaines interrogations. La question essentielle est celle de la succession des configurations. Plusieurs possibilités peuvent être envisagées :

Agglomération fortifiée dès l'Âge du Bronze final jusqu'à la fin du Second Âge du Fer.

Agglomération fortifiée dès l'Âge du Bronze final et au Premier Âge du Fer, puis ouverte au Second Âge du Fer avec un arasement ou une destruction totale ou partielle du « rempart ».

Agglomération ouverte puis fortifiée (*oppidum*) à partir de la fin du IIe ou Ier a.C. Voir l'exemple de Manching qui répond à ce « schéma de vie »

Le modèle d'occupation paraît donc complexe à déterminer et seule une étude approfondie de cette structure pourra lever tout ou partie du questionnement.

Néanmoins, la présence de certains types de mobiliers, comme les fusaïoles, les fragments de meules, les parures, permettent de caractériser un site d'habitat et d'attester une activité agro-pastorale.

La présence de nombreux vestiges gallo-romains en contrebas et à proximité du site, sous le Roc de Salomon, au Ga-de-Rouby, à Eymet, toujours dans la vallée du Dropt, montre un déplacement de l'habitat et des populations vers la fin du Second Âge du Fer. La présence de nombreuses sources, la confluence du Dropt et de l'Escoussou, et la proximité d'un gué, ne sont certainement pas étrangers aux deux types d'occupations humaines du secteur. Cela pourrait aussi correspondre à une évolution du site de Blis et une appropriation par le pouvoir romain, sans pour autant que celui-ci ait été réoccupé dans sa partie haute.

Mauduit Thierry avec la collaboration de Chevillot Christian, Constantin Thibaut, Hiriart Eneko

LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

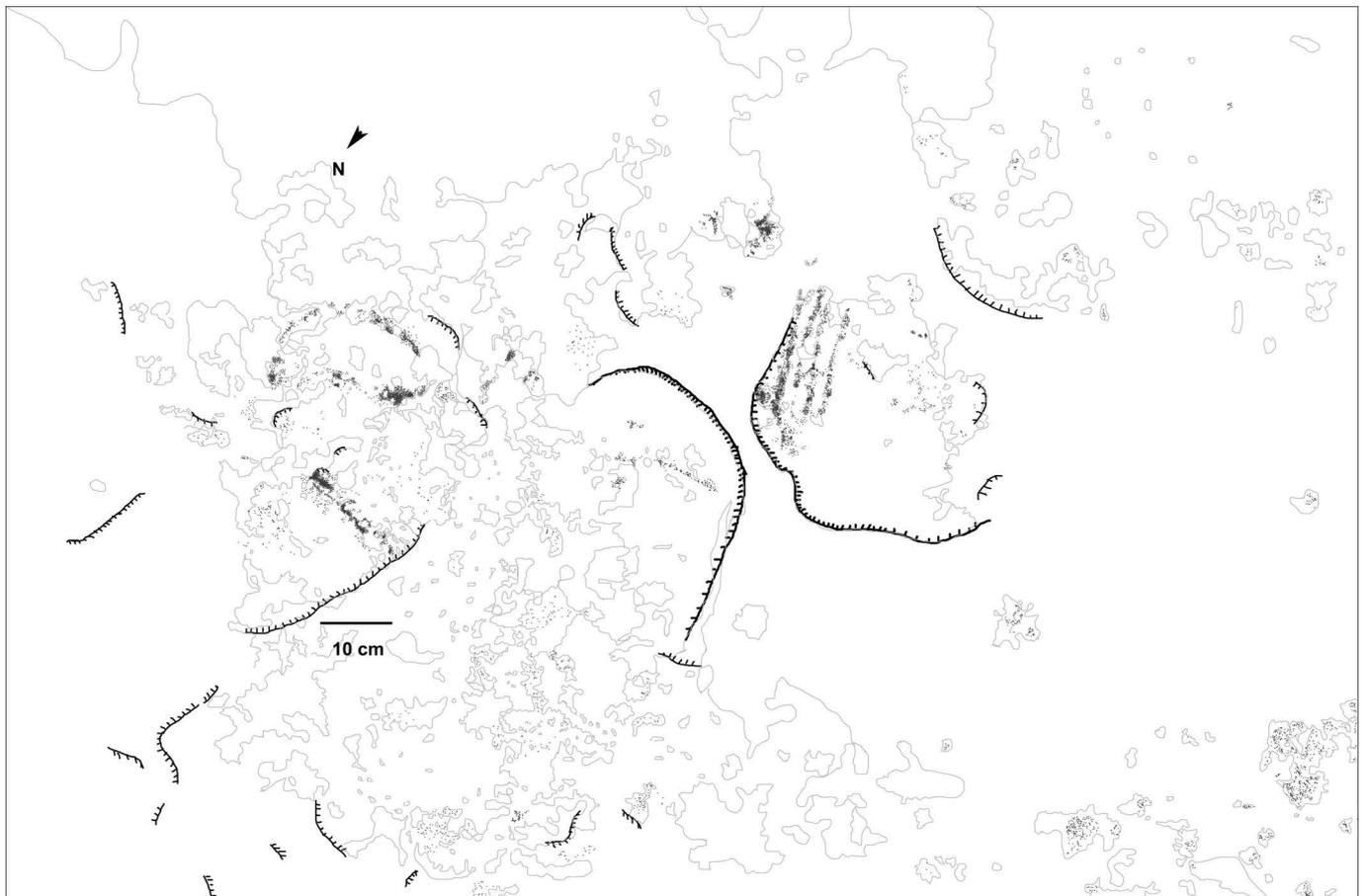
Relevés d'art rupestre à l'Abri Cro-Magnon

L'abri Cro-Magnon est un site mondialement connu pour la découverte qui y a été faite en 1868 d'une sépulture renfermant cinq squelettes d'*Homo sapiens* au sein de niveaux archéologiques. Cette découverte eut un immense retentissement car elle permit à l'époque de prouver l'ancienneté de notre espèce humaine. Fouillé à de nombreuses reprises jusqu'au début du XXe siècle, l'abri a été vidé et aucune opération de terrain n'y a ensuite pris place jusqu'à son aménagement touristique entre 2012 et 2014. Cette opération a permis d'identifier des déblais et des lambeaux de couches archéologiques en place, mais surtout de reconnaître des traces de pigment résiduelles sur les parois mêmes de la partie sépulcrale de l'abri. La campagne menée en 2018 constitue la deuxième année d'étude de ces traces.

Cette année, des mesures spectrocolorimétriques complémentaires ont été effectuées sur les parois mêmes de l'abri pour compléter les précédentes

en tenant compte des nouvelles lectures de tracés reconnus. De plus cette technique a été appliquée au pigment visible sur une des littorines percées trouvées dans la sépulture de Cro-Magnon (collection MAAP). Une microphotogrammétrie et la technique du focus stacking ont été expérimentées sur des zones très précises de la paroi pour en lire des détails. Des mesures avec un spectromètre portatif à fluorescence X (XRF) ont aussi été faites par le LRMH sur les parois de l'abri en corrélation avec les emplacements des mesures spectrocolorimétriques à titre de comparaison.

Globalement, les mesures spectrocolorimétriques en paroi permettent de repérer des zones de regroupement des points d'analyse car il est probable que le concrétionnement interfère avec les mesures et empêche une plus grande précision. Pour un trait interprété comme la ligne du dos d'un bouquetin, elles permettent de le suivre de chaque côté d'une zone recouverte par la calcite, confirmant sa continuité. Les



LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL - Abri Cro Magnon,
relevé du bouquetin fragmentaire (avant-train) et des traits parallèles reconnus sur le plafond de l'abri (relevé E. Bougard).

différences avec les graffitis modernes sont nettes. On voit également très bien avec la microphotogrammétrie que le pigment de ces graffitis se situe bien par-dessus le concrétionnement, à la différence des traces interprétées comme anciennes. Cela constitue un argument supplémentaire en faveur de leur ancienneté.

La technique du focus stacking a permis d'éliminer de notre inventaire le possible trait gravé repéré : il est finalement naturel. La spectrocolorimétrie sur une littorine fournit des résultats très différents des analyses de paroi. Les états de surface et vernis de conservation présents sur les objets sont des éléments

à prendre en compte dans la suite de l'étude pour pouvoir obtenir des éléments de comparaison entre les parois et les différents objets archéologiques eux-mêmes. Les analyses XRF n'ont pas fourni de résultats probants sauf sur ce qui est interprété comme des graffitis modernes : cela semble confirmer que le concrétionnement fausse ou empêche ces analyses sans contact. Nous souhaitons donc envisager pour l'avenir des analyses micro invasives par la technique de la LIBS pour pouvoir aller plus loin.

Bougard Estelle

Paléolithique supérieur,
Aurignacien et Gravettien

LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL Gorge d'Enfer, Abri du Poisson

L'abri du poisson à Gorge d'Enfer, célèbre pour son saumon sculpté, comporte d'autres éléments de décor pariétal mais aussi des témoins de remplissage stratigraphiques avec deux niveaux archéologiques, l'un aurignacien ancien, l'autre gravettien (fouilles Peyrony, 1917-1918). Le décor pariétal (constitué du poisson sculpté, d'anneaux percés, de gravures et de peintures, dont une main négative) est traditionnellement attribué à son deuxième niveau d'occupation, gravettien, le niveau sous-jacent étant issu de la desquamation du plafond de l'abri (Peyrony 1932, 1952). Depuis 2016, une étude pluridisciplinaire a pour objectif de réactualiser les connaissances relatives à ce site qui, fait suffisamment rare pour être souligné, présente l'intérêt d'être à la fois un habitat et un site orné préhistorique.

L'opération 2018 visait à poursuivre un certain nombre d'opérations initiées en 2017 : inventaire des entités graphiques et étude techno-tracéologique du plafond, des blocs, des plaquettes de desquamation du plafond et du mobilier archéologique *sensu lato*. Cette approche, menée par L.V. Zotkina, intègre en elle-même l'état d'altération des traces. En parallèle, une analyse taphonomique de l'état des parois, avec une sensibilité plus géologique, a été réalisée par S. Konik et J. Caunègre. L'occasion nous a ainsi été fournie de constater que ces deux approches, technologiques et naturalistes, sont arrivées à des conclusions similaires en ce qui concerne l'utilisation de négatifs de desquamation pour la réalisation de la queue du saumon.

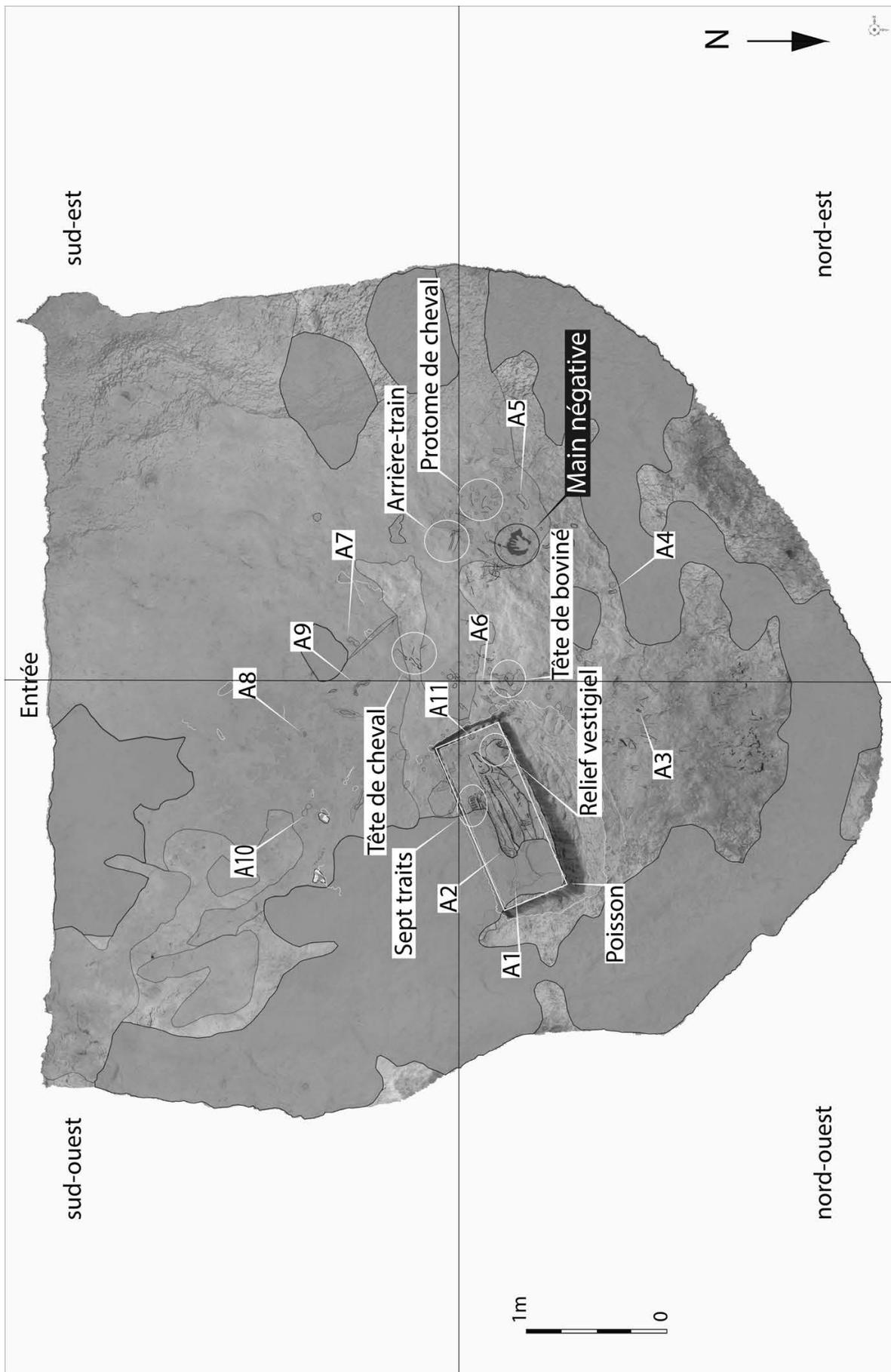
Une autre avancée majeure de l'année 2018 consiste en la réactualisation de la lecture stratigraphique de D. Peyrony par J. Caunègre, A. Lenoble et J.-P. Texier, à l'aune du renouvellement méthodologique de la géoarchéologie. A cette occasion, un nettoyage de coupe et des prélèvements pour analyses sédimentologiques, micromorphologiques, et datations

(¹⁴C confié à C. Hatté et OSL confié à C. Lahaye) ont été réalisés. Par ailleurs, l'inventaire de la collection Peyrony conservée au Musée national de Préhistoire est l'occasion de faire le bilan des informations chronologiques relatives au mobilier. L'étude des plaquettes ocrées permet elle, à plusieurs reprises, de faire écho aux observations sur le plafond de l'abri. L'inventaire des plaquettes par E. Lesvignes a pu aboutir à quelques remontages.

D'une façon générale, l'étude des couleurs (en plafond d'abri comme sur les plaquettes) reste un challenge. Plusieurs approches ont été choisies, afin d'explorer le champ des possibles : analyse élémentaire en XRF (P. Walter), analyse hyper-spectrale (D. Strivay) ainsi que deux méthodes de traitement des couleurs (A.K. Solodeinikov et E. Lesvignes).

En ce qui concerne les travaux d'enregistrement tridimensionnel, C. Medjkou-Boulain a effectué quelques travaux de restitution de l'abri, plans et projections, dans une optique d'analyse de l'espace. La caractérisation lithologique des bancs calcaires a quant à elle été repoussée à 2019.

Les résultats provisoires de cette année montrent l'existence et l'abondance des vestiges liés au travail de la matière colorée dès la période aurignacienne. L'étude tracéologique du matériel archéologique (fouilles Peyrony) a permis de retrouver les outils caractéristiques du travail de la peinture et d'insister sur l'ancienneté et l'immuabilité des techniques (obtention de poudre par raclage, godet et palette, etc.). Ces observations complètent notre vision de l'art du début du paléolithique supérieur, déjà bien modifiée par la découverte et la datation de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc. En Dordogne, les figures aurignaciennes qui nous sont parvenues sont en très petit nombre parce que fragmentaires et altérées, biaisant notre perception de cet art. L'abri du Poisson, comme la plupart des autres gisements aurignaciens, diffère



LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL - Abri du poisson Vallon Gorge d'Enfer, cartographie du plafond cumulant les observations taphonomiques (S. Konik et J. Caunègre), tracéologiques (L.V. Zotkina), les entités graphiques (C. Cretin, L.V. Zotkina et A. Solodeinikov) et les anneaux sculptés (C. Cretin et L.V. Zotkina) (orthophotographie développée à partir du modèle 3D, travaux L. Lescop, photographies, inventaire et DAO C. Cretin).

ainsi des œuvres pariétales plus tardives, situées dans des grottes, à l'abri des intempéries et de la lumière. L'étude de l'abri du Poisson permet donc de réunir divers éléments d'une phase ancienne de décor, effondré et/ou partiellement effacé par les interventions ultérieures (Gravettien).

Cretin Catherine, pour l'équipe

- Delluc B. et G. Les manifestations graphiques aurignaciennes sur support rocheux des environs des Eyzies (Dordogne), *Gallia Préhistoire*, 21, 1 et 2, 1978, pp. 377-381, fig. 92 et 93.
- Peyrony D. Les Abris Lartet et du Poisson à Gorge d'Enfer. II Abri du Poisson, *L'Anthropologie*, 42, 1932, pp. 245-268, fig. 2-11.
- Peyrony D. Note à propos de la recherche d'œuvres d'art pariétal ou mobilier, dans les déblais des fouilles anciennes, *BSPF*, 49, 1952, n° 11-12, séance du 27 nov. 1952, pp. 565-567.
- Roussot A. Peintures, gravures et sculptures de l'Abri du Poisson aux Eyzies. Quelques nouvelles observations, *Préhistoire Ariégeoise*, 39, 1984, pp. 11-26, 7 fig.

LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

Le Grel

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). Elle fait suite à une prescription émanant de la Direction régionale des affaires culturelles concernant un projet de construction d'une maison individuelle sur deux parcelles qui se situent sur le plateau calcaire où des occupations paléolithiques (La Barbarie, Le Peuch) et néolithiques (Les Eymairies) ont été observées de façon diffuse.

La parcelle à l'ouest, a été exemptée de sondages. En effet, la surface concernée est occupée par de vieux murets et des bâtis en ruines qui correspondent sans

doute à l'extension du hameau « Le Grel » (à quelques dizaines de mètres à l'ouest) signalée dans le cadastre napoléonien. La deuxième parcelle a fait l'objet de trois sondages qui ont permis d'observer une stratigraphie composée par des sédiments correspondant à des dépôts de versant. Au sein de ces dépôts, quatre pièces lithiques et un tesson de céramique, attribués au Paléolithique et à la Protohistoire ont été trouvés isolés. Leur aspect plus ou moins gélivé et patiné témoigne de déplacements et activités érosives importants.

Folgado Mila

Paléolithique Supérieur

LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

La grotte de La Mouthe

C'est en aval des Eyzies-de-Tayac-Sireuil que la grotte de La Mouthe s'ouvre sur le flanc droit d'un vallon sec sur les coteaux surplombant la rive gauche de la vallée de la Vézère. Le réseau karstique débouche au pied d'un petit coteau coniacien haut d'une vingtaine de mètres, 3 à 7 mètres au-dessus d'une vallée sèche se raccordant par un petit ressaut de 4 mètres à la terrasse actuelle à subactuelle de la Vézère, affluent de la Dordogne.

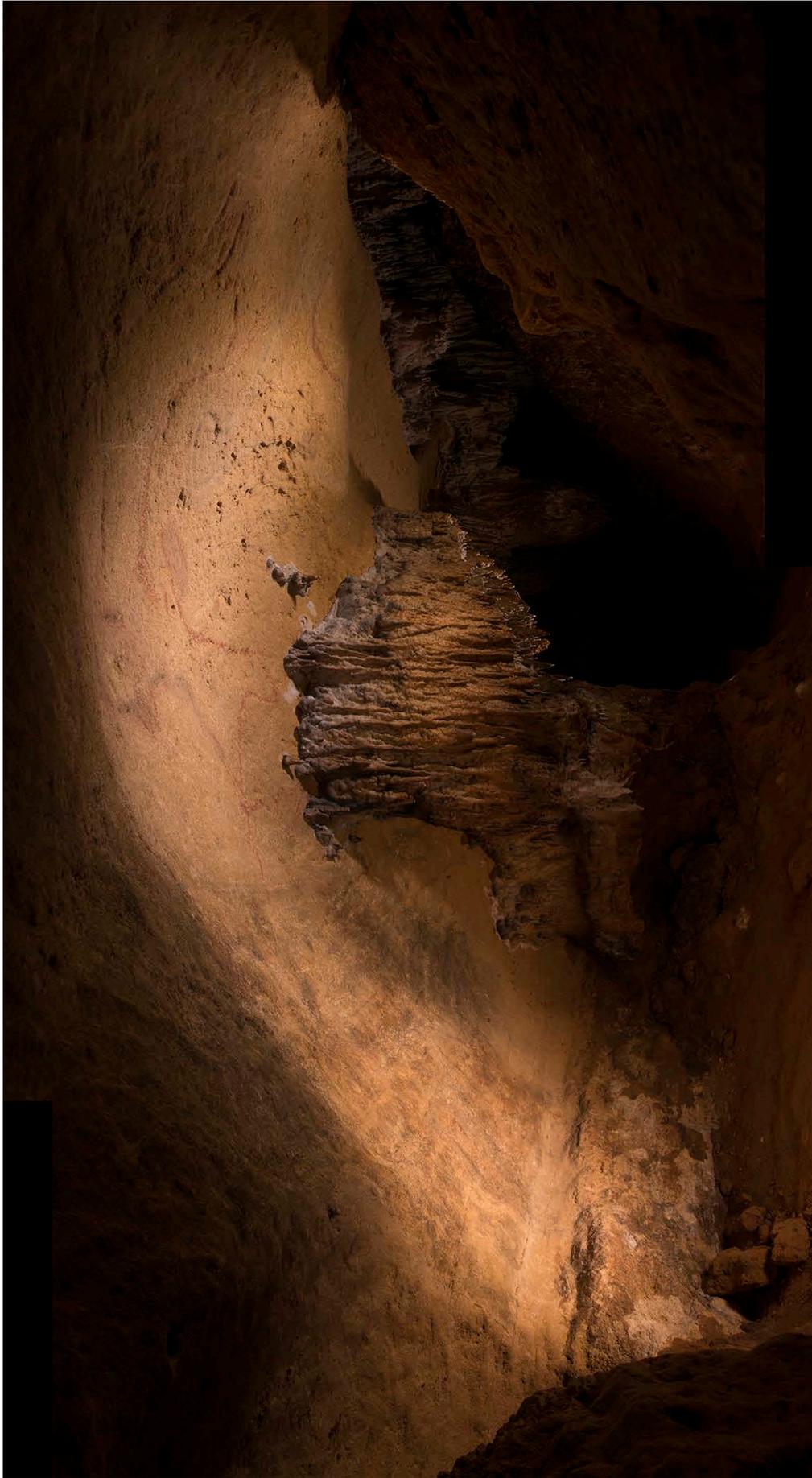
Cette année de recherche avait pour objectif principal de dresser un état des lieux, un « état de l'art », dans tous les sens du terme, d'un site, La Mouthe, dont le potentiel s'est avéré au final encore plus riche que nous ne l'avions déjà perçu.

Ce constat est dû tout d'abord à l'examen, approfondi, du réseau souterrain, tant du point de vue des représentations en parois (cf. fig.), que de l'enregistrement des dépôts sédimentaires, et de la mise en évidence de la continuité de certains niveaux sur toute la première partie de la grotte, laissant espérer des calages chronologiques relatifs, voire absolus, pour la fréquentation de la cavité.

Il est dû aussi à l'examen des données bibliographiques, des archives, de séries de matériel archéologique, qui toutes apportent des pièces à une histoire scientifique d'une extraordinaire richesse. Les premières données, présentées dans ce rapport, lèvent le voile sur des archives dont beaucoup restent encore à retrouver, identifier, caractériser, et qui sont porteuses d'informations certainement encore plus riches que celles publiées pendant le XXe siècle.

Richesse du décor, richesse du contexte archéologique, richesse des collections archéologique : le défi qui s'ouvre à nous est dès lors de les associer pour restituer les différentes occupations et activités humaines au Paléolithique moyen et supérieur.

Car l'enjeu scientifique de notre projet est bien de restituer et éclairer la chronologie des occupations du site. Matériel archéologique attribué au Moustérien, voire à l'Acheuléen, objets ou images associés successivement à l'Aurignacien, au Gravettien, au Solutréen supérieur, au Magdalénien ancien, moyen, supérieur et à l'Azilien : la présence de sociétés préhistoriques à La Mouthe a-t-elle été aussi fréquente ? Le matériel retrouvé à l'entrée de la grotte est-il celui



LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL - La Mouthe, salle des Taureaux (photo Emilie Lesvignes).

des auteurs des gravures et des peintures ? Le dispositif pariétal de La Mouthe est-il aussi hétérogène que l'ont proposé aussi bien H. Breuil qu'A. Leroi-Gourhan ? Le site a-t-il eu des fonctions différentes au fil des temps paléolithiques ? Que reste-t-il aujourd'hui de la grotte

parcourue au Pléistocène supérieur, mais aussi aux débuts de l'Holocène ?

Petrognani Stéphane

Paléolithique Supérieur,

Mésolithique

LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

Abri du Squelette

L'abri du Squelette correspond à l'extrémité ouest du vaste gisement de Laugerie-Haute, dont il constitue le point le plus méridional. Le site se trouve à environ 2 km en amont du village des Eyzies-de-Tayac, en rive droite de la vallée de la Vézère, légèrement en aval de la confluence avec le Manaurie. Le site se trouve actuellement en bordure de la D 47 reliant Périgueux aux Eyzies. Il est depuis peu propriété du département de la Dordogne. Suite à cette acquisition foncière, il avait été réalisé un nettoyage du site, laissé à l'abandon depuis plusieurs années, ainsi qu'un bilan sur l'état de conservation des restes humains trouvés par Maury, Blanc et Bourgon en 1938. Le rapport d'analyse avait également permis d'obtenir une date ¹⁴C pour cet ensemble, permettant ainsi l'attribution au Mésolithique de cette sépulture. Après cette opération, la surveillance régulière du site avait permis de constater la lente dégradation de la sépulture et, sur

recommandation du service régional de l'archéologie, il a été décidé d'en réaliser le prélèvement.

L'opération menée en 2018 nous a donc permis de récolter tous les restes humains encore présents. Ces vestiges occupaient une surface d'environ un mètre carré, sous un gros bloc d'effondrement. L'analyse préliminaire des restes confirme l'existence de plusieurs individus. Les sédiments contenant les ossements humains ont également livré quelques restes fauniques et lithiques peu caractéristiques. Pour l'heure, aucun élément ne permet de les considérer comme des dépôts accompagnant les défunts.

La présente campagne, si elle a permis de sauver les restes humains présents à l'abri du Squelette, est maintenant amenée à évoluer vers une phase d'analyse plus poussée.

Michel Alexandre, Courtaud Patrice

Époque moderne

JAVERLHAC-ET- LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT

Forge Neuve

Au mois d'août 2018, un sondage archéologique a été autorisé sur le site de Forge neuve situé à Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert dans le cadre du projet collectif de recherche : Au temps des Hauts fourneaux en Périgord, Charente et Limousin.

Cette opération avait pour but de préparer une éventuelle fouille totale de la fosse de coulée. Ayant constaté que la fosse se remplissait d'eau plusieurs fois par an aux grés des précipitations météorologiques, il était à craindre une altération des mortiers de la structure bâtie.

Il s'agissait d'évaluer l'état sanitaire pour éventuellement faire réaliser un devis de restauration et initier la demande de subvention, tout ceci avant de lancer une opération de fouille.

Initialement prévue sur une semaine, l'opération de sondage s'est arrêtée au bout de 2 jours.

Dès que le niveau d'eau a été atteint, des éléments de bois sont apparus.

Des planches formaient une structure ovale à l'intérieur de la fosse. L'espace entre l'élément maçonné et le bois d'une largeur de 30 cm est rempli

d'argile, ce qui avait pour but de maintenir l'étanchéité de la cuve en évitant les infiltrations.

Cet aménagement en bois est connu pour ce site par un croquis du XVIII^e siècle. Sa découverte fait cesser l'intervention archéologique, en raison de l'impossibilité de mettre en œuvre des moyens de conservation nécessaires hors d'eau.

La présence de ces éléments organiques remet en cause la présentation de la fosse de coulée vide dans le cadre du projet de mise en valeur.

La fouille qui nécessiterait un étaieement serait incompatible avec la conservation des bois. De plus, la fonction initiale de ces planches de maintien de la paroi d'argile ne serait pas assurée et risquerait de provoquer un effondrement de la structure.

L'enjeu immédiat de cette opération sera de mettre au point un système permettant de maintenir les bois immergés en permanence pour en assurer la conservation.

Bertrand-Desbrunais Jean-Baptiste



JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT - Forge Neuve, éléments de bois du cuvelage de la fosse de coulée. © Sra, site de Bordeaux

MARQUAY Laussel

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Klaric Laurent

MARSAC-SUR-L'ISLE Saltgourde

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée par l'Inrap au lieu-dit Saltgourde en raison d'un projet de construction de bureaux par la société JCPA immobilier. La couverture sédimentaire locale s'inscrit dans le contexte géomorphologique de la plaine alluviale de l'Isle.

Les six tranchées réalisées couvrent 9,3 % de la surface de l'emprise concernée (2918 m²) et n'ont révélé que deux silos médiévaux *sensu lato* mal conservés.

Brenet Michel

MÈNESPLET Le Pré Bournat

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit « Le Pré Bournat » sur la commune de Ménesplet s'est avéré totalement négatif d'un point de vue archéologique.

La parcelle sondée à hauteur de 10 % sur secteur accessible de 2080 m², se positionne en rive gauche de l'Isle, sur un replat en pente douce vers le nord, sur un lambeau de la terrasse alluviale perchée Fw2.

Si l'opération de diagnostic réalisée n'a pas livré de matériel archéologique, elle a cependant permis de mettre au jour un paléosol humifère cryoturbé, que l'on peut qualifier de gley humifère de surface. Cet ancien horizon de surface, qui présente un fort potentiel d'enregistrement des conditions paléoenvironnementales, s'insère dans une couverture sédimentaire qui se développe dans une ambiance de bas-fond humide. Cela est souligné d'une part

par la géométrie des dépôts mais également par le développement de caractères pédologiques hydromorphes. Au moins trois paléosols pleistocènes ont été mis en évidence sur une des quatre tranchées réalisées (tr.3).

Parmi eux, on observe deux horizons profonds (V (B)g/VI Bg ou V Btg/IV Bg couche 3 et II (B)g/III Bg cr ou II Btg/III Bg cr Bg couche 5) et un horizon de surface humifère (IA A1/IGr, couche 4). Le tout s'est développé dans une zone dépressionnaire de type bas-fond humide que l'on ne peut préciser sans une fenêtre d'étude plus large (paléo-vallon ou paléo-chenal).

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Bourguignon Laurence

Bas Moyen Âge,
Époque moderne

MEYRALS Le Berteil

Une prospection thématique a été réalisée sur et autour de la levée de terre du Berteil. Sur le site, les objectifs affichés consistaient à préciser le relevé en

plan des vestiges effectué en 1977 par A. Lacaille, à caractériser l'activité métallurgique présente sur place et si possible, de récolter du mobilier céramique afin



MEYRALS - Le Berteil, vue de la fortification au centre le fossé et à gauche la levée de terre. Cliché J. Bonnenfant, Bx Métropole.

d'obtenir des éléments de datation. Autour du site, il s'agissait de rechercher l'éventuelle présence d'autres vestiges et notamment d'éléments potentiellement en lien avec l'activité métallurgique.

Les relevés effectués sur place témoignent d'un fossé circulaire d'environ 75 m de diamètre, de 6-7 m de largeur circonscrivant une levée de terre. L'écart entre le sommet de la levée de terre et le fond du fossé atteint au minimum près de 4 m. La levée de terre délimite une plateforme d'environ 43 m de diamètre, relativement plane dans sa moitié sud et marquant un net pendage vers le nord dans sa moitié septentrionale. Deux amas de scories caractéristiques de la réduction directe du minerai de fer ont été localisés dans l'enceinte. Ils couvrent une superficie cumulée de près de 500 m² et font au maximum 1,30 m de hauteur. La morphologie des scories est caractéristique des bas fourneaux à scories écoulées. Aucun élément en lien avec les phases de post-réduction n'a été découvert

sur place. Parmi les rares tessons mis au jour au cours de la prospection, quelques individus pourraient être rattachés à une période comprise entre le Bas Moyen Âge et l'Époque moderne et un élément pourrait être daté plus précisément du XIV^e siècle.

La prospection effectuée autour du site s'est bornée à l'extension d'une formation tertiaire de type sidérolithique présente au sommet de la colline sur laquelle culmine le site du Berteil, et qui se développe vers le sud en direction de Beynac. Une vingtaine d'hectares ont ainsi été prospectés. Un autre petit amoncellement de scories présentant les mêmes caractéristiques que les amas du Berteil a ainsi pu être localisé à proximité du site. Quelques plateformes aménagées à flanc de coteau et quelques fosses, pouvant éventuellement correspondre à des minières d'extraction de minerai ont été localisées.

Bonnenfant JérémY

MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE

La station de La Balutie

La station de la Balutie est localisée en Dordogne sur la colline de Lascaux. Situé à 500 m de Lascaux et de Regourdou, le gisement fut découvert presque 70 ans plus tôt que ces deux derniers, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle (Reverdit, 1873; 1878). Ce site se compose d'un ensemble de *loci* (une grotte, un redent et deux abris) qui sont localisés le long d'une ligne de falaise mesurant environ une centaine de mètres de longueur. Lors des opérations de Reverdit, il a été mis en évidence la présence de plusieurs industries lithiques ; dont du Moustérien, de l'Aurignacien et du Solutréen ; chacune localisées au sein d'un *locus* du site. Exceptés les travaux de Reverdit (1873, 1878), ce site reste relativement peu documenté. Ce manque d'informations, notamment à propos des technocomplexes Moustérien retrouvés, nous a conduit notamment à nous interroger sur le potentiel de ce gisement oublié, sur l'occupation de la colline de Lascaux par les Néandertaliens et sur la place chronologique et culturelle de ce gisement au sein des sites moustériens de Dordogne.

Le terrain a été réinvesti depuis août 2016 et s'intègre dans une dynamique de recherches menées sur les groupes des Néandertaliens par une équipe pluridisciplinaire dont la plupart des membres appartiennent aux UMR 6282-Biogéosciences, 5199-PACEA, 5608-TRACES et au Conseil départemental de Dordogne en 2018. Les travaux à la Balutie ont été engagés durant une période de trois semaines en septembre. Ils ont été réalisés au sein d'un des deux abris, ne livrant exclusivement que du matériel Moustérien. Cette campagne a ainsi permis l'ouverture d'une surface de fouille suffisamment

importante permettant d'explorer plus profondément le site pour les prochaines campagnes. L'extension spatiale de la fouille a notamment fait ressortir de nouveaux ensembles lithologiques, complexifiant nos connaissances du site par rapport aux données des années précédentes, l'un d'entre eux étant un ensemble concrétionné riche en matériel. Les questions d'ordre chrono-stratigraphique restent toujours posées, des datations étant actuellement en cours. Les premiers éléments des niveaux inférieurs au sein de l'ensemble concrétionné suggèrent l'éventualité de possibles éléments Quina, proposant une éventuelle correspondance avec le stade isotopique marin 3. Ces éléments restent encore à confirmer, mais s'opposent d'ores et déjà à l'homogénéité des niveaux supérieurs en place, qui sont en cours de fouille. En terme de faune, le matériel de ces niveaux supérieurs est jusqu'à présent principalement constitué de renne. Les proportions sont extrêmement élevées et rarement décrites sur d'autres gisements non-Quina. Les fouilles réalisées ont pu mettre en évidence une quantité importante de vestiges bien conservés tels que des mandibules et des extrémités épiphysaires fracturées, certaines étant encore en connexion articulaire. Au vu de la qualité des états de surfaces et de la représentation squelettique préliminaire, se pose la question d'une fonction particulière au sein du site ou d'un traitement spécifique des carcasses de renne. Cette dernière campagne a par ailleurs mis en évidence la présence d'une communauté de mammifères (petits et grands) plus riches, certains d'entre eux traduisant des milieux davantage tempérés. Les travaux futurs se donnent donc pour objectifs de mieux appréhender

ce gisement moustérien et ses différentes périodes chronoculturelles.

Royer Aurélien

Antiquité,
Moyen Âge,

MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE Plaine du Chambon

Époque moderne

La prospection thématique de la plaine du Chambon s'attache depuis 2015 à l'étude archéologique des modalités et de l'évolution de l'occupation de l'entité territoriale cohérente que constitue la plaine du Chambon, marquée à l'époque antique par une agglomération secondaire gallo-romaine.

L'année 2018 a été consacrée à l'éclaircissement d'une partie de la problématique concernant le devenir du peuplement à la fin de l'Antiquité dans la plaine du Chambon, après l'abandon de l'agglomération gallo-romaine des Olivoux.

Les travaux liminaires menés l'an passé à Saint-Pierre, à Montignac, avaient permis la redécouverte de la première église paroissiale du bourg (Saint-Pierre le Moutier), détruite et perdue depuis 200 ans. Cette dernière est implantée à 750 m au sud de l'agglomération gallo-romaine, à proximité immédiate des berges de la Vézère. Un diagnostic réalisé à 100 m au nord-est en 2017 (Elizagoyen et Vigier 2017) a révélé à cet emplacement le passage d'une très probable voie antique, en partie figurée sur le cadastre de 1813 et associée à des vestiges de constructions datés entre la fin du I^{er} et le milieu du II^e siècle. L'axe viaire montre une orientation conforme à celles de l'agglomération. Il pourrait correspondre à un itinéraire franchissant la Vézère en direction du sud.

L'église Saint-Pierre le Moutier aurait par conséquent été fondée, une fois l'agglomération abandonnée, en un lieu toujours significatif du point de vue territorial et en particulier de celui de la communication. Un second relais, un peu plus tardif, à l'occupation antique, pourrait être matérialisé par l'église Saint-Barthélémy, établie sur le point culminant de la plaine qu'est le sommet de la colline du Cheylard, commune des Farges. L'analyse du relevé Lidar de la plaine effectué en 2016 a constitué l'opportunité d'y effectuer une première série d'investigations. Grâce à l'autorisation accordée par la mairie des Farges et M. et Mme Brulière, une campagne de sondages archéologiques complétée par une étude de bâti et une observation des mortiers a été conduite sur l'église du Cheylard. Il s'agissait de dater la fondation de l'édifice ecclésial et d'en déterminer ainsi l'éventuelle antériorité par rapport au pôle seigneurial que constitue la maison-forte du Cheylard.

Quatre sondages ont été ouverts, dans et autour des parties anciennes de l'église.

- Reverdit, A. Stations préhistoriques de Saint-Léon, la Balutie et la Tuilière-sur-Vézère. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*, 1873, volume 8, 36-38.
- Reverdit, A. Stations et traces des temps préhistoriques dans le canton de Montignac-sur-Vézère (Dordogne). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1878, volume 5, 384-419.

L'état 1, estimé du Haut Moyen Âge, voit l'implantation d'un édifice sur la partie la plus élevée du promontoire rocheux. Son plan est inconnu mais deux pans de murs recouverts par du bâti plus tardif pourraient y appartenir. Ceux-ci sont en effet antérieurs à l'état préroman de l'église. Les sarcophages du Haut Moyen Âge mis au jour sont probablement à attribuer à cette phase, datée entre le Ve et le Xe siècle par la céramique résiduelle prélevée. Le bâtiment devait être élevé en petits moellons rectangulaires bien dressés dont plusieurs éléments subsistent dans les maçonneries postérieures ou bien en position de rejet à l'intérieur des sondages. Des éléments pourraient témoigner de récupérations de matériaux provenant de l'agglomération gallo-romaine des Olivoux. Le sol de l'édifice de ce premier état pourrait être en dalles calcaires comme le suggère la découverte d'un tel élément lors des sondages.

L'état 2 de l'église est préroman, daté des Xe-XI^e siècles. Il est en partie cristallisé à l'intérieur de l'état actuel du bâtiment. Le chevet de plan carré est voûté en berceau, les moellons rectangulaires qui le constituent sont noyés dans un mortier orangé. Dans le chœur, plusieurs sarcophages du haut Moyen Âge seraient repositionnés au plus près de l'autel. La nef barlongue élargit le carré du chevet par un épaulement simple chaîné. Les élévations de la nef portent une maçonnerie de moellons avec plusieurs lignes d'assises en épi. Le plan de l'église du Cheylard est assez courant en Périgord, mais contrairement à d'autres exemples similaires, il conserve une tentative de voûtement originale et pionnière dans l'architecture du pays, peut-être due à l'ancienneté de l'édifice.

L'état 3 est daté entre le XV^e et le XVI^e siècles. Il est caractérisé par la reprise de l'arc triomphal surélevé d'un clocher-mur, la reconstruction de la nef et le confortement du clocher-mur.

L'état 4 ne comporte enfin que des aménagements mineurs attribués à l'époque moderne. En parallèle au programme de recherche, une deuxième prospection pédestre a eu lieu à l'emplacement de l'agglomération gallo-romaine des Olivoux, à Montignac. Elle s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique mené pour la deuxième année consécutive en partenariat avec le collège Y. Delbos de Montignac. Le prélèvement de mobilier a eu lieu dans le secteur du sanctuaire de l'agglomération, où un carroyage de 3000 m² a été

implanté. Les élèves ont récolté 21 kg de terre cuite architecturale, probablement en lien avec le péribole du sanctuaire et le quartier d'artisans voisin à l'ouest. Les quatre-vingt éléments céramiques identifiés se rapportent aux périodes protohistorique, antique et alto-médiévale. Ils confirment l'occupation de cette frange septentrionale de l'agglomération depuis l'époque gauloise et assurent d'une fréquentation des lieux au Haut Moyen Âge, à une époque durant laquelle le fanum devait subsister dans le paysage du Chambon et peut-être servir de point de prélèvement privilégié de matériaux destinés à la construction des nouveaux édifices de culte tels que l'église Saint-Pierre du Moutier ou que le bâtiment étudié au Cheylard.

En 2019, les prospections géophysiques de la plaine reprendront pour tracer le plan de nouveaux

secteurs de l'agglomération ainsi que pour mettre en lien le pôle du Haut Moyen Âge matérialisé par l'église Saint-Pierre, bâtie sur les berges de la Vézère avec de probables infrastructures antiques liées à la rivière, à sa navigation et à son franchissement. Une évaluation géoarchéologique et paléoenvironnementale sera conduite pour établir le potentiel des anciens chenaux de la plaine. Une recherche sera menée sur les voies, routes et itinéraires antiques autour de l'agglomération et plus largement dans cette partie orientale du Périgord. Enfin, une autre campagne de prospections pédestres avec les élèves latinistes du collège Y. Delbos aura lieu.

Elizagoyen Vanessa, Gaillard Hervé

Bas Moyen Âge

MONTIGNAC Le Claud de la Gigondie

Un diagnostic de deux jours a été réalisé au début de l'été 2018 sur le terrain de M. Grandin, au lieu-dit le Claud de la Gigondie, sur la commune de Montignac.

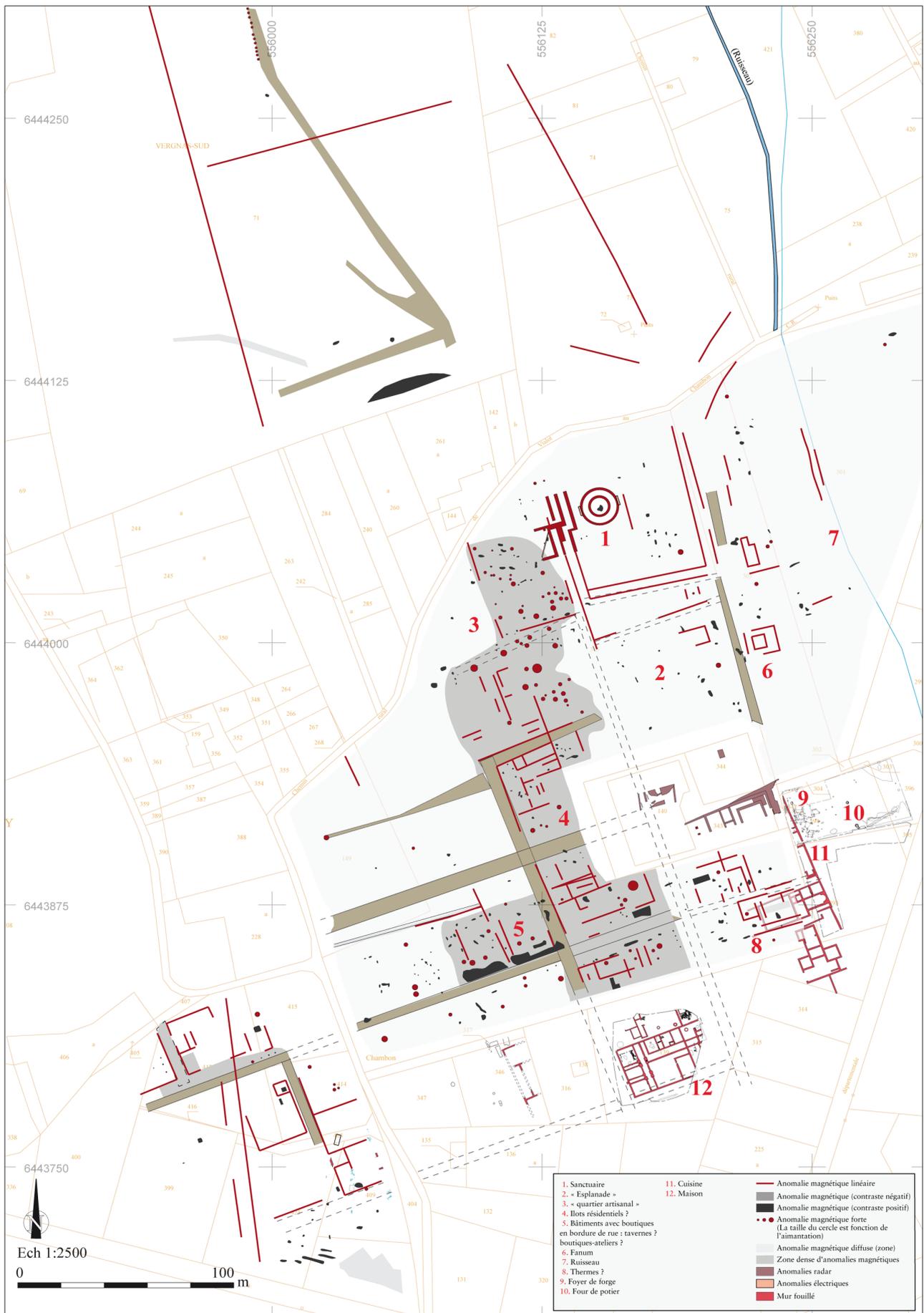
Il fait suite au dépôt d'un permis de construire par le propriétaire en faveur de l'aménagement d'une aire de camping équipée de logements et d'une piscine.

La parcelle concernée, AM 490, est située en rive droite de la Vézère, à proximité immédiate de sa confluence avec le ruisseau Laurence. Elle est située à environ 500 m au sud-est de l'agglomération secondaire gallo-romaine des Olivoux et à moins de 200 m du lieu-dit le Moulin du Tourron, qui avait livré en 2007 des vestiges datés de la fin du Paléolithique supérieur et/ou à l'Épipaléolithique (Vigier, in Gineste 2007, p. 24).

Malgré des résultats de portée limitée, l'opération enrichit notre connaissance archéologique de données précieuses sur l'occupation du sol à l'intérieur de l'entité territoriale que constitue la plaine du Chambon.

Les indices enregistrés renseignent la structuration de l'espace. Il s'agit pour la plupart de fossés parcellaires, attribués aux périodes antique et médiévale. Le plus imposant d'entre eux est le fossé ST 3007, d'orientation nord-ouest/sud-est, qui mesure 3,6 m de large pour une profondeur supérieure à 1,30 m. Le comblement de la structure situe son abandon aux XIVe-XVe siècles. Ce fossé se trouve dans le prolongement vers le sud d'un « canal » figurant encore sur le cadastre actuel et apparaissant en pointillés sur le relevé Lidar de la plaine effectué en 2016. Cette imposante structure ne figure pas sur le plan cadastral de 1813. Nous constatons néanmoins qu'elle constitue le prolongement vers le sud d'un axe naissant au manoir du Chambon. Se pourrait-il qu'il s'agisse d'un canal de dérivation lié à cette maison noble ?

Elizagoyen Vanessa, O'yl W.



MONTIGNAC - Plaine du Chambon, plan interprété de l'agglomération gallo-romaine des Olivoux. C. Fondeville à partir des données traitées par V. Pasquet, S. Boulogne, W. O'yl, G. Hulin, Inrap.

MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE Le Régourdou

Dans la suite logique des activités entreprises depuis 2016, la campagne de recherche thématique 2018 n'a mobilisé que les membres de l'équipe et s'est déroulée durant deux semaines (en juillet et en août).

Nous avons donc poursuivi l'étude et l'exploitation scientifique des archives Roger Constant. Nous avons également fini de consulter les documents sur Regourdou conservées à la mairie de Montignac.

Cette année, nous nous sommes focalisés, entre autres et en ce qui concerne les échanges avec la communauté scientifique, sur la correspondance avec R. Bay, E. Bonifay, F. Bordes, J. Bouyssonie, H. Breuil, J.-J. Cleyet-Merle, J. Clottes, Y. Coppens, A. Debénath, B. et G. Delluc, F. Delpech, H. Delporte, J. Dorst, L. Gauzin, A. Glory, P.-P. Grasset, J.-L. Heim, F. Lacorre, G. Laplace, H. de Lumley, A. Leroi-Gourhan, L.-R. Nougier, L. Pales, E. Peyrony, J. Piveteau,

J.-Ph. Rigaud, A. Sahly, C. Sacchi, A. Schawbe, E. Trinkaus, H.-V. Vallois, B. Vandermeersch, etc.

Ainsi, nous avons pu comprendre que Pierre-Paul Grassé avait, si ce n'est écrit, au moins fortement corrigé et revu le texte que R. Constant a rendu public lors du colloque de l'IUSPP organisé à Nice en 1976. A l'époque, Roger Constant, ayant déjà contracté diverses dettes, commence aussi à se renseigner pour vendre, avec plus ou moins de sincérité, les restes osseux de Regourdou 1 ou au moins avoir une estimation de ce qu'il pourrait en tirer. Pour cela, il contacte d'abord le Musée des Antiquités nationales (H. Delporte) qui lui conseille de se rapprocher du Musée de l'Homme (Y. Coppens). Les négociations débutent sur la base d'une somme de 4 millions de francs (que nous supposons nouveaux francs) et selon son estimation de ce que représentait à l'époque (1911) le montant de la vente du squelette du Néandertalien

Roger CONSTANT
Régourdou
24290 MONTIGNAC
(Dordogne)
Tél. (53) 51-61-23

Le 18 Mars 1981

Mon cher Vandermeersch,

Hier au soir, j'ai téléphoné à Monsieur Dupont qui m'a conseillé de vous téléphoner demain matin. Ma situation n'est pas brillante. j'ai à rembourser 170.000 fr. en raison de dettes notariales et 130.000 fr. de dettes d'homme, n'ayant pas d'argent pour effectuer ce remboursement, je suis acculé et une menace pèse sur nos biens qui vont être saisis. j'ai écrit à Monsieur Rigaud qui a envoyé un rapport au Ministère. Lui il ferait deux lots l'homme et les ossements de couverts pour les acheter et ensuite le gibier, mais il ne me restera plus rien. j'estime que le squelette devrait valoir cette somme que j'ai à rembourser. En arrive là, c'est vraiment triste stupide. Je vous demande de m'aider à me tirer d'affaire. L'année dernière ayant téléphoné à Monsieur Bonifay au sujet de la vente du squelette, il m'avait répondu que 250000 fr. que Monsieur Coppens m'offrait c'était légal comme prise.

Je vous prie d'accepter mes amitiés.

R. Constant

MONTIGNAC - Le Régourdou, copie de la lettre de Roger Constant à Bernard Vandermeersch en date du 18 mars 1981. Elle résume une partie des difficultés financières de Roger Constant. Archives R. Constant.

Le Moustier 1. En 1978, les discussions ont évolué. C'est le site qu'il est envisagé de vendre (avec un poste permanent pour Roger Constant pour le faire visiter). Le squelette serait alors donné au Muséum national d'Histoire naturelle. Un plan d'une possible protection ou d'un aménagement du site est réalisé. Une partie du matériel osseux original de Regourdou 1 est également confié au Musée de l'Homme (J.-L. Heim). En 1979, un accord semble se dessiner entre Roger Constant et le Musée de l'Homme pour une somme de 500.000 nouveaux francs mais à nouveau seulement pour la vente des restes humains. En 1981, la situation n'a pas beaucoup évolué sur le projet de vente mais les relations entre R. Constant et le Muséum se sont dégradées. En effet, la mandibule de Regourdou 1 a été moulée, sans l'en avertir et que le moulage est vendu par le Musée. Cela ne sera pas du tout apprécié par R. Constant qui portera plainte contre un scientifique de cette institution. En décembre 1981, une série d'articles publiés dans le Populaire du Centre - sous la signature de Robert Delfour - livre un résumé de qualité de l'histoire du gisement et de sa découverte (même si le parti pris et celui de Roger Constant). Si en 1982 les échanges reprennent avec le Muséum d'Histoire naturelle de Paris, ils débutent aussi avec une autre structure muséale : le Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord. Le 14 décembre 1984, le conseil municipal de Périgueux vote un budget de 250.000 francs pour acquérir des restes osseux humains alors connus de

Regourdou 1. Il faudra attendre le 12 avril 1985 pour que Regourdou 1 soit présenté pour la première fois dans la salle de Préhistoire du MAAP.

La consultation et l'étude d'une telle correspondance (active et passive) amène aussi à l'envie de trouver les courriers (manquants) envoyés par R. Constant par exemple à A. Glory, F. Koby, M. Sarradet, F. Bordes et surtout ceux à L.-R. Nougier ainsi que les échanges entre ce dernier et H.-V. Vallois ainsi qu'à P.-P. Grassé. Nous savons par ses enfants que les archives de J. Piveteau n'existent plus. Elles pourraient avoir été détruites suite à un important incendie de sa maison familiale à Rouillac en Charente (A.-F. Viudes, com. pers.). Mais une part importante du travail reste encore à faire, à savoir l'étude des archives sur le gisement ainsi que celles de F. Bordes conservées au service régional de l'archéologie à Bordeaux.

Enfin, nous avons profité de cette dernière année de recherches thématiques pour, comme nous le devons à la propriétaire du site, refaire les deux murs de protection des coupes (travées F-G 1-2 & travées H-I 7). Nous les avons démontés durant la campagne 2014 afin de tenter de voir la lithostratigraphie potentiellement conservée en arrière des murs. Cela a permis de rendre au site son aspect tel que nous l'avions trouvé en 2013.

Maureille Bruno

MOULIN-NEUF Les Chaumes

Notice non parvenue

Mourre Vincent (Inrap)

Moyen Âge

NEUVIC Lotissement Gimel

La commune de Neuvic a pour projet la construction d'un lotissement communal, dans le faubourg du village, sur la parcelle BL188. Ce projet de 11965 m² a fait l'objet d'une prescription archéologique.

Ce secteur géographique est marqué par la présence de matériels archéologiques datant de la Préhistoire, et des périodes protohistorique, antique et médiévale. Sur le secteur de Gimel, un gué sur l'Isle est connu à quelques 300 m en direction de l'ouest

Le site a fourni très peu de céramique, seulement dix tessons, dont neuf identifiés comme étant médiévaux. Quelques structures ont été mises au jour dans cinq sondages, disséminées sur la parcelle. Un ensemble de sept structures assez proches pouvant appartenir à

un même ensemble, est regroupé sur trois tranchées proches.

Nous n'avons pas pu pousser plus en avant du fait de la présence d'une conduite de transport de gaz. Les sols qui pouvaient fonctionner avec cet ensemble ont disparu. Les structures semblent avoir été arasées, elles sont très peu conservées. Mais ces structures sont assez peu significatives, il y a peu de mobilier, pas d'éléments pour les rattacher à de l'habitat ou de l'artisanat. Quelques silex taillés proviennent d'un site proche et ont été apportés par colluvionnement.

Silhouette Hélène

PÉRIGUEUX 32 boulevard des Arènes

Un projet d'aménagement d'une « résidence hôtelière pour personnes âgées » dans l'ancien couvent des sœurs de Sainte Marthe, est à l'origine de la prescription de diagnostic émise par les services de l'Etat.

L'opération s'est déroulée sur une emprise de 488 m², quatre tranchées ont été réalisées. Le site est situé au Sud de Périgueux dans le quartier de la Cité au cœur de l'ancien groupe cathédral dont le développement remonte à l'époque paléochrétienne. Implanté dans l'enceinte du castrum du Bas-Empire, non loin de l'amphithéâtre antique, il borde au sud le collège Ste Marthe dont la construction (1960-61) a permis de mettre au jour un aqueduc tardif et un atelier de bronzier du Haut empire. A l'est de la parcelle, deux tranchées ont été réalisées. Dans *la tranchée 3* : les vestiges en élévation d'un bâtiment desservi par un escalier en pierre ont été découverts. Deux états successifs ont été identifiés. Ils précèdent et servent d'appuis à l'aile ouest du bâtiment actuel. Le mobilier céramique associé date les niveaux du XIV-XVe siècle. La superposition de cadastres du XIXe sur la zone diagnostiquée permet d'avancer l'hypothèse selon laquelle il pourrait s'agir des vestiges de la grange épiscopale.

Dans la tranchée 4 ont été mis au jour des niveaux de démolition dans lesquels était englobée une construction, (pan de mur renversé ?). D'après le mobilier découvert, ces niveaux sont datés du XIV-XVe siècle.

Les deux autres tranchées ont été réalisées à l'ouest de la parcelle.

Elles ont permis de mettre au jour :

Tranchée 1 : Au moins quatre structures bâties et plusieurs niveaux de sols (de cour ?) correspondant à trois états successifs s'échelonnant, d'après le mobilier céramique, du XIe-XIIIe siècle au XIXe siècle. A ceux-ci il faut ajouter un mur, peut-être deux « aperçus » en fond de tranchée sous ces structures et manifestement antérieurs.

Dans la tranchée 2 : Cinq structures bâties ont été mises au jour : un mur nord/sud venu s'ancrer à un mur est/ouest, servant d'appuis à deux voûtes effondrées. Les éléments mobiliers datent ces niveaux du XIVe au XIXe siècle. En fond de tranchée une structure maçonnée orientée nord/sud (2008) a été repérée. Recouverte de dalles en pierre, elle est antérieure aux structures précédentes. Il pourrait s'agir d'un caniveau avec plusieurs conduits. Les structures découvertes pourraient (si on en croit le plan de la chapelle St Jean Baptiste et de ses abords datés de 1830) appartenir à la chapelle et aux bâtiments canoniaux.

Ce diagnostic confirme la richesse archéologique du secteur notamment concernant l'époque médiévale et moderne et cela sur 4 m d'épaisseur. Les structures observées en fond de tranchées (1 et 2) pourraient être rattachées à une construction, du Haut Moyen Âge ou de l'Antiquité comme nous le suggèrent le mobilier résiduel et l'altitude de 93,33 et 94 m NGF correspondant aux découvertes du Haut Empire située à proximité.

Pons-Métois Anne

PÉRIGUEUX Place Bugeaud

Notice non parvenue

Poulain Peggy (Eveha)

PÉRIGUEUX 3-5 rue du Calvaire

Un projet de construction d'un bâtiment au sein de l'école privée Saint-Front la Miséricorde à Périgueux a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique par le service régional de Nouvelle-Aquitaine. L'emprise a porté uniquement sur le préau situé au nord de l'école sur une surface accessible de 153,70 m². L'opération a

permis d'ouvrir trois tranchées parallèles au centre du préau et dont les trois quarts de la surface sont situés dans la partie couverte.

Le diagnostic archéologique « 3-5 Rue du Calvaire » se situe dans l'emprise du Puy-Saint-Front à Périgueux, quartier médiéval de la ville. De nombreux sondages

de diagnostics et des suivis de travaux ont été réalisés à proximité de la Cathédrale Saint-Front, notamment le diagnostic de la Place de la Clautre en 2012. Le cimetière redécouvert à cette occasion a permis la mise en avant de plusieurs niveaux d'inhumations depuis l'Antiquité tardive jusqu'au XIIe siècle. L'occupation funéraire est en effet perceptible dès la fin de l'Antiquité (rues des Farges, Taillefer, Albert Dumonteil, André Saigne ...). La rue du Calvaire est un accès méridional à la Place de la Clautre et l'extension et la chronologie de possibles ensembles sépulcraux étaient vivement attendues. L'îlot de l'école Saint-Front reprend le tissu urbain ancien, les bâtiments formant une unité d'époque moderne entourant une vaste cour aujourd'hui bétonnée. Cet ensemble a servi de Préfecture de la Dordogne une courte période au

début du XIXe siècle. L'existence d'un bâti plus ancien est envisageable, avec notamment une possible tour carré médiévale dans la partie orientale de l'emprise du diagnostic et la présence d'une maison romane mitoyenne au nord du mur de clôture.

Les trois tranchées du diagnostic n'ont pas permis de localiser de sépulture dans le secteur proche de la Place de la Clautre. La tranchée 1 a livré la fosse FS 104, la plupart des autres vestiges se limitant à des remblais de nivellement. Les très rares éléments de céramique présentent des faciès attribuables à la fin de l'époque moderne et à l'époque contemporaine où des grands travaux ont modifiés parfois en profondeur le tracé de certaines artères urbaines.

Tregret Mathieu

PÉRIGUEUX Cap Blanc

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a eu lieu à La Monzie. Elle fait suite à une prescription émanant de la Direction régionale des affaires culturelles et correspond à un projet de rénovation d'une grange en habitation.

La prescription a été portée sur des surfaces bien définies et a comme objectifs principaux la reconnaissance de la géologie locale (réseau karstique avec potentiel de découvertes de la période paléolithique) et d'éclairer le contexte d'implantation de la maison noble de Capblanc (XVIe siècle) proche du diagnostic.

Aucune des tranchées n'a livré de matériel archéologique. Au sein des tranchées effectuées

au nord de l'emprise prescrite, dans l'aire destinée aux épandages d'assainissement, la séquence stratigraphique est très courte et le sol actuel repose sur le substrat.

Les tranchées, situées à l'emplacement de la future piscine et de la fosse d'assainissement, donc plus proches des bâtiments existants, présentent une stratigraphie plus dilatée qui laisse apparaître une alternance entre des remblais et deux niveaux -de circulation et de travail- qui sont liés à des étapes de fonctionnement des bâtiments sur place, mais aucun vestige ni élément archéologique concernant la maison noble n'ont été découverts.

Folgado Mila, Colin S., Silhouette Hélène

PÉRIGUEUX Impasse de La Grenadière

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée par l'INRAP au lieu-dit Impasse de La Grenadière en raison d'un projet immobilier.

Les douze tranchées réalisées couvrent 7,4 % de la surface de l'emprise concernée (6504 m²) et n'ont révélé aucun indice ou artefact archéologique.

Les tranchées réalisées ont montré essentiellement la présence des altérites tertiaires quasi immédiatement sous la fine couverture de colluvions récentes et de terre végétale.

Brenet Michel

PÉRIGUEUX 34 chemin de Halage

Le projet d'une construction de maison particulière, au 34 chemin de Halage, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique, sur une unique parcelle de 350 m².

Le chemin de halage se trouve dans les limites méridionales de la ville antique de Périgueux. La parcelle voisine a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2015 par l'Inrap. Deux phases d'occupation antique ont été identifiées. L'occupation a été observée sur l'ensemble de la parcelle.

Une première phase s'installe juste au-dessus du limon alluvial stérile qui constitue le substrat naturel. Une tranchée de récupération suit l'orientation générale. Il peut être associé à un aménagement de *tegulae*.

Une deuxième phase s'illustre par l'apparition d'un bâtiment soigné, doté d'un bassin qui peut appartenir à un ensemble thermal. Au cours d'un deuxième état de cette phase, quelques murets, alliant assises de dalles de terre cuite et moellons calcaires divisent ce bassin.

Il est incontestable que les vestiges découverts au cours du diagnostic de 2018, du moins pour le premier état de la phase 2, appartiennent au même ensemble que ceux mis au jour au cours du diagnostic effectué par Vanessa Elizagoyen en 2015.



PÉRIGUEUX - 34 chemin de Halage, le bassin, H. Silhouette, Inrap.

Le deuxième état peut avoir fonctionné avec un ensemble de trous de poteaux mis en évidence en 2015 dans la parcelle 160, bien que nous n'ayons pas retrouvé de structure identique en 2018.

Silhouette Hélène

PÉRIGUEUX Prospection/inventaire subaquatique de l'Isle

La prospection subaquatique avait pour objectif de vérifier des indices collectés par sonar dans le cours de l'Isle à hauteur de Périgueux, cette année dans le segment entre Pont des Barris et Pont Sud. Outre les vestiges lapidaires du Pont Japhet, déjà répertoriés, la

plongée a rencontré beaucoup de déchets, en plus de la présence d'algues en rive gauche qui a masqué la lisibilité des fonds.

Claverie Patrice

PÉRIGUEUX Avenue Jay-de-Beaufort

Dans le cadre de la construction d'un gymnase situé à proximité immédiate du lycée Jay-de-Beaufort, une fouille préventive a été entreprise sur une surface de 1 400 m².

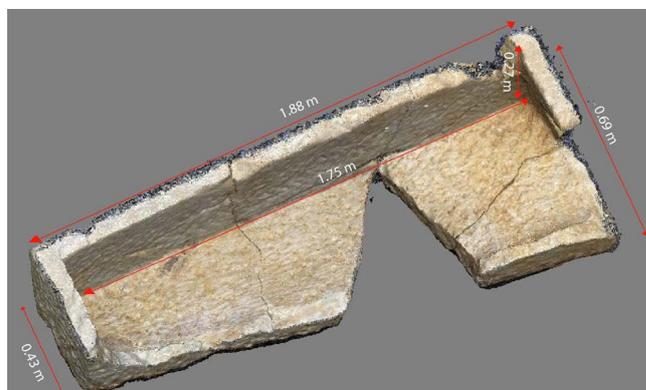
Le potentiel archéologique de ce secteur avait été reconnu en 1990, lors de la fouille de sauvetage du lycée, par la présence de vestiges d'extraction de calcaire et d'activités artisanales.

Avant de pouvoir atteindre le plancher de la carrière, c'est d'abord un important dépôt de déblais qui a été examiné lors de l'opération de 2018. Ces matériaux résultent de terrassements effectués lors de l'ouverture de carrières attenantes. Ils sont constitués par des matériaux de découverte (alluvions, altérites, paléosols) et par des déchets de taille. Certaines unités stratigraphiques renferment un lot conséquent



PÉRIGUEUX - Avenue Jay de Beaufort, vue generale du site encours de fouille © F. Leleu.

de mobilier du Haut-Empire et de résidus d'activités de forge. C'est à la cote - 3 m sous le sol actuel qu'apparaît un premier niveau de plancher calcaire présentant les traces de l'extraction. La carrière couvrant les deux tiers de la superficie de l'emprise de fouille s'enfonce jusqu'à la cote - 5 m. Près de cent cinquante empreintes de blocs enregistrées ont permis de caractériser les techniques employées, la nature de l'exploitation et l'organisation des chantiers. Ces enlèvements correspondent aux vestiges d'une carrière de sarcophages trapézoïdaux attribuables au Haut Moyen Âge. La destination de cette production est confirmée par la découverte d'un sarcophage



PÉRIGUEUX - Avenue Jay de Beaufort, modélisation du sarcophage retrouvé pendant la fouille © A. Arles.



PÉRIGUEUX - Avenue Jay de Beaufort, vue du four à chaux © A. Arles.

semi-fini présent dans les déblais comblant l'une des fosses d'extraction.

Par ailleurs, la fouille a également permis d'observer en marge de cette exploitation, les vestiges d'une extraction antérieure, attribuable à l'Antiquité comme en témoignent de rares traces d'outils spécifiques à cette période.

Après l'activité d'extraction et le comblement des chantiers par des déchets de taille et des matériaux de découverte, certaines ouvertures ont été pratiquées à travers les sédiments afin d'y aménager deux fours à chaux rectangulaires datant du Moyen Âge classique. Leur présence est liée au contexte de chantiers

de construction que connaît la ville médiévale de Périgueux.

Enfin, une tranchée de défense passive de la Seconde Guerre mondiale a également pu être fouillée. Si l'architecture à crémaillère correspond au modèle précis des cahiers des charges du Ministère de la Défense, les matériaux de récupération utilisés pour

sa construction révèlent en revanche les contraintes auxquelles ont dû faire face les bâtisseurs compte tenu de la pénurie des ressources lors de la préparation à la défense des civils.

Leleu Florian

Époque contemporaine

PÉRIGUEUX Chemin du Puyrousseau

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé par l'INRAP Chemin du Puyrousseau II, en raison d'un projet de construction de maison individuelle.

L'opération a montré que le remplissage sédimentaire du vallon est marqué par des colluvions récentes et par des aménagements contemporains (fossé de vidange d'un réservoir et décharge enfouie).

Les cinq tranchées réalisées forment 8,6 % de la surface diagnostiquée et n'ont révélé aucun indice

archéologique ; seule est à rappeler la présence, en bordure ouest de l'emprise, de l'Aqueduc établi par Louis Catoire pour alimenter en eau Puy-Saint-Front (1830-1890).

Brenet Michel



a.



b.



c.

PÉRIGUEUX - Chemin du Puyrousseau 2, figure 1 : Fenêtre nettoyée de l'aqueduc du XIXe siècle, (a) ; idem vue par le nord (b) ; pile intacte de l'aqueduc au nord-est du terrain de l'autre côté de la route (c). Les deux conduites sont recouvertes de dalles de calcaire non travaillées. © Inrap, W. O'yl.

PÉRIGUEUX

Cathédrale Saint-Front, sacristie, salle du calorifère (phase 2)

L'analyse du bâti, effectuée dans les caves sous la sacristie de la cathédrale Saint-Front, a été menée en deux temps. La première intervention a eu lieu en février 2017 et la seconde a été réalisée en juin 2018, suite au retrait d'une fosse d'aisance.

L'étude du bâti du mur sud révèle l'existence de deux grandes arcades de 3,60 m de large reposant sur un pilier central de 1,40 m de large (cf. fig., notice BSR 2017). Ce mur fonctionne avec les retours des murs est et ouest, ainsi qu'avec le mur nord, qui se caractérisent par l'emploi de moellons allongés. Ce type d'appareil est bien connu pour plusieurs édifices de Périgueux. On citera entre autre la maison noble dit « château » Barrière, implantée sur une portion de l'enceinte de la Cité, datée de la première moitié du XIIe siècle entre les années 1110-1140. Si la chronologie des maçonneries semble acquise, la fonction de cette salle nous échappe. L'épaisseur des murs permet de restituer le plan d'une grande salle voûtée de forme rectangulaire avec un espace interne de 9,10 m de long pour 4,70 m de large,

orientée est-ouest, et composée d'au moins deux vaisseaux de deux travées (cf. fig. notice BSR 2017). En superposant notre levé topographique avec le plan de masse de l'ancienne abbaye, on constate que cette salle est située dans l'angle sud-est de l'ancienne aile sud entre la salle capitulaire et un espace voûté décrit comme prison par Mandin. Cette salle constitue ainsi le dernier témoin de cette aile sud dont le Marquis de Fayolle a immortalisé les ruines sur ses clichés avant qu'elles ne soient entièrement arasées.

Cette intervention en urgence, réalisée dans le cadre de travaux de restauration, démontre tout l'intérêt de généraliser une surveillance archéologique sur ce type d'édifice. Même si les résultats sont mineurs, ils permettent d'améliorer la connaissance sur la cathédrale Saint-Front, qui constitue un sujet d'étude intarissable.

Sauvatre Natacha

PÉRIGUEUX

15 rue de Turenne

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée 15 rue de Turenne, section AZ parcelle 788. Elle a été réalisée à l'initiative du Service régional de l'archéologie de Bordeaux et du maître d'ouvrage Monsieur André Meunier.

Le diagnostic, tel que défini au cahier des charges annexé à l'arrêté AZ.04.24.1, a débuté par la réalisation de deux sondages perpendiculaires sur l'emprise de la parcelle couvrant une surface de 175 m² localisés dans le prolongement du projet d'aménagement.

L'emprise diagnostiquée est composée de dépôts de remblais de terre brune formant un revêtement

métrique bien drainé. Les remblais structurés recouvrent le sommet de la terrasse fluvio-glaciaire. Le premier sondage réalisé du nord au sud n'a livré aucun indice d'une fréquentation humaine. Le second sondage réalisé de l'ouest vers l'est a recoupé un fossé en partie creusé dans la terrasse fluvio-glaciaire. L'orientation du fossé se rapporte à l'orientation du parcellaire antique à l'ouest de la voie Périgueux-Saintes.

Migeon Wandel

PRIGONRIEUX

Pommarède

Cette intervention fait suite à un projet de lotissement de terrain. Le secteur à diagnostiquer se situe sur la commune de Prigonrieux, dans la partie nord-est de son territoire, sur le bord est de l'impasse de Marville et à 150 mètres au nord du cours de la Gouyne (petit ruisseau affluent de la Dordogne).

Les deux parcelles à l'origine du projet forment globalement un rectangle orienté nord-sud dont le centre est occupé par un pavillon qui ne fait pas partie du projet. Le tout occupe une superficie de 11180 m².

Vingt-et-un sondages de 20 m de longueur ont été réalisés, ce qui représente 8 % de la surface

concernée par le projet. La terrasse (Fx ou Fw3) a été atteinte dans la presque totalité des tranchées à une profondeur oscillant entre 1 m et 2,70 m. Les tranchées sont toutes négatives, exceptée l'une d'entre elles qui a révélé une petite fosse de 1,60 m de diamètre pour une profondeur de 0,50 m. Le profil est assez atypique et le comblement est dépourvu de tout mobilier. Suite à la découverte de cette structure, nous avons réalisé deux tranchées supplémentaires de part et d'autre sans découvrir d'autres vestiges.

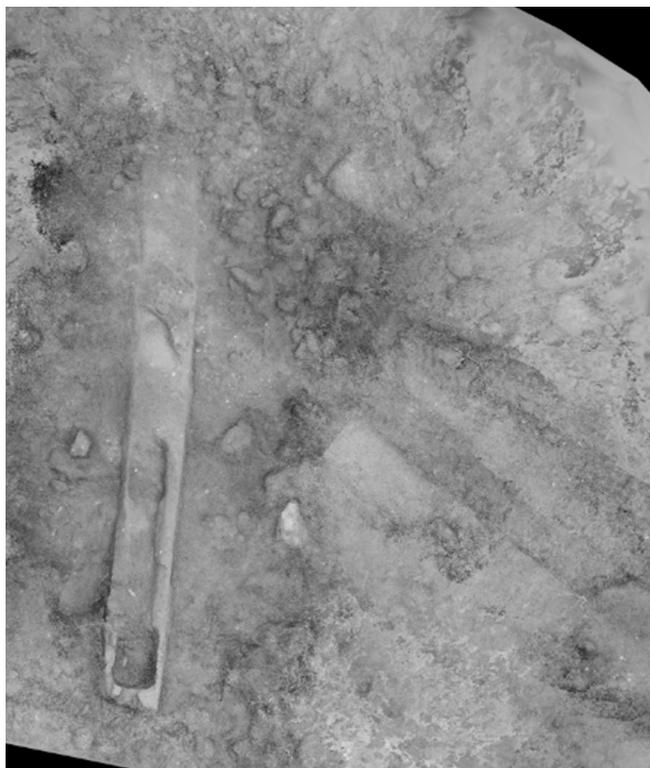
Notons également qu'aucun mobilier hors stratigraphie n'a été recueilli sur la totalité du site. Comme la fosse se situe non-loin du logis ancien présent dans le secteur (XVIIe-XVIIIe siècles), il est possible que la fosse non-datée se rattache à son rayon d'occupation.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Sandoz Gérard

Bas Moyen Age,
Époque moderne

SAINT-ASTIER Rivière Isle

Saint-Astier est une commune de Dordogne, située au bord de l'Isle, voie navigable sur l'axe Bordeaux-Périgueux de l'Antiquité au XIIIe siècle, date à partir de laquelle sont construits de nombreux barrages et moulins. La circulation en rivière a toujours été



SAINT-ASTIER – Rivière, 2.
Ortho-photographie, (C) Olivier BIGOT, SRA Nouvelle-Aquitaine.

peu aisée malgré les intentions de l'Intendance de Bordeaux de désenclaver l'arrière-pays. D'importantes campagnes de travaux de mise en navigabilité sont abouties seulement en 1827 dont une dérivation sur un cingle à Saint-Astier en amont de la ville.

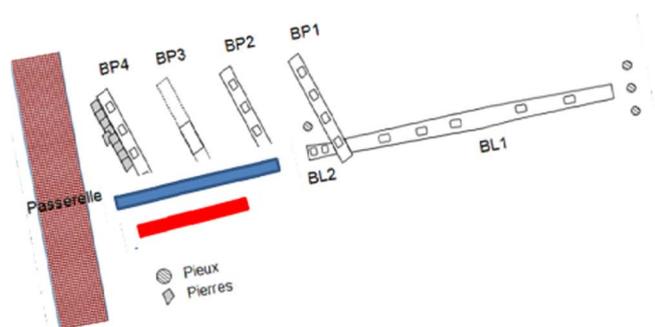
Saint-Astier est un bourg fortifié né d'une abbaye fondée en 1013, doté d'un pont sur l'Isle au moins depuis le XIIIe siècle dont il ne reste plus trace. La prospection du segment de rivière par sonar en contrebas du bourg a permis tout de même de découvrir à peu de distance (300 m), au lieu-dit « Le Petit-Pré », d'un ensemble de pieux et de traverses.

Huit plongeurs se sont relayés sur le site pour le dégager et effectuer des relevés après un long travail de désherbage ; cette campagne a permis de dégager un peu plus la structure et d'en découvrir de nouveaux éléments : des traverses parallèles dont l'écartement est maintenu par des pierres taillées, etc. et de constater une évidente érosion des fonds.

Parallèlement, et bien que rendu difficile par une végétation aquatique dense, le contrôle des anomalies relevées par le sonar se poursuit.

Des pieux plantés dans le sol, supportent des traverses pour former une structure complexe et étendue. En aval, la structure se termine par un sol pavé.

Avec le concours du Service régional de l'archéologie, le prélèvement d'un pieu a permis une



SAINT-ASTIER – Rivière, 1.
Jonction de la structure en BP1/BL1, (C) Patrice CLAVERIE, CSNA/FFESSM.

datation au ¹⁴C et/ou la datation d'un échantillon (AM34) auprès du laboratoire CIRAM de Martillac. L'échantillon présente deux intervalles de probabilité entre la fin du Moyen Âge et le début de l'Époque Moderne (1455-1528 / 1552-1634).

Pour l'heure, la fonction de ce complexe n'est pas identifiée (moulin nef, structure de franchissement, etc.) ; la quête dans les archives n'a pour l'instant pas livré d'indice.

Claverie Patrice

Paléolithique moyen

SAINT-AULAYE-PUYMANGOU

La Vallade

Le site de La Vallade a fait l'objet d'un diagnostic archéologique préalable à l'aménagement d'un lotissement à usages d'habitations insérées dans un éco-quartier. Vingt-et-une tranchées ont été ouvertes, soit près de 10 % de l'emprise totale du projet.

La parcelle est localisée en bordure septentrionale d'un plateau calcaire qui domine la plaine alluviale de la Dronne sur plus de 50 m de dénivelé (87 m/35 m NGF). Les couvertures sédimentaires, sur le substrat calcaire, se composent d'argiles et de sables tertiaires, la persistance ou non de niveaux plus récents (quaternaires/holocènes) restant à évaluer.

L'ensemble des sondages ouverts et des observations géomorphologiques confirment l'érosion totale des horizons les plus récents, la couverture sédimentaire holocène ayant presque entièrement disparue. Les traces d'occupations holocènes, y compris récentes, sont rarement conservées, et de façon très médiocre avec trois fonds de structures

négatives – sans doute agraires - ne dépassant pas une dizaine de centimètre.

Entre le substrat argileux (altérites) et le sol subactuel, plusieurs tranchées livrent un niveau plus ou moins épais de résidualisation de type « grain de sel », lequel contient ponctuellement de l'industrie lithique du Paléolithique moyen. A noter la présence de deux soutirages de faible étendue (une dizaine de mètre de diamètre à peine), ainsi que l'amorce d'un troisième de plus grande ampleur se développant hors emprise vers le sud-est. Seuls ces phénomènes liés à la karstification sous-jacente et la formation de dolines expliquent la conservation très partielle de niveaux fins pléistocènes qui, dans l'emprise considérée, demeurent stériles.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Marembert Fabrice

Antiquité,
Moyen Age

SAINT-CRÉPIN-DE-RICHEMONT

Bois du Lac Bois de Crémille

Époque moderne

Reprise de l'étude du complexe de carrières de meules de Saint-Crépin-de-Richemont

L'opération de prospection thématique 2018 sur deux sites de carrières de meules de Saint-Crépin-de-Richemont constituait l'entrée en matière de l'étude approfondie d'un complexe meulier bimillénaire d'importance régionale, avec plus de vingt sites sur la commune de Saint-Crépin-de-Richemont en Dordogne.

Une réorganisation des données déjà acquises rassemblées dans l'ouvrage d'André Guillin « Meuliers et meuliers en Périgord » (2016) conduit à un premier inventaire des sites meuliers, remis en ordre géographique de part et d'autre de la rivière Le Boulou, qui sépare le territoire communal en deux

entités géomorphologiques. Le diamètre des ébauches et ratés de taille permet de distinguer trois types de sites, consacrés au façonnage des meules soit de petit format (moulins manuels présumés protohistoriques ou antiques), soit de grand format (meunerie hydraulique, éventuellement médiévale, mais plutôt moderne). En outre, la présence conjointe des deux dimensions de meules sur un même site, définit un type mixte de longue durée de vie.

La documentation photographique concernant les meules elles-mêmes, réalisée *in situ* lors de prospections inventaires (2005-2008), présente un ensemble d'ébauches et de ratés de fabrication selon l'ordonnance géographique et « technique » définie

dans l'inventaire des sites de la première partie et révèle de manière décisive l'importance du complexe meulier de Saint-Crépin-de-Richemont à l'échelle du sud-ouest de la Gaule en particulier.

La prospection thématique proprement dite a été menée sur deux sites importants, dont l'accès était autorisé par les propriétaires. Les résultats très inégaux obtenus sur chaque site constituent un test pour la suite de la recherche sur le complexe meulier de Saint-Crépin.

1) Le secteur du Bois du Lac, reboisé en résineux après la tempête de 1999, avait été prospecté juste avant la replantation, mais après le passage préparatoire des engins lourds. Il avait livré quelques ébauches de petit format et les fosses d'extraction se trouvaient plus ou moins comblées, avec les déchets de taille étalés par ces engins et quelques ébauches de petit format subsistaient. En 2018, la circulation était possible le long des layons, facilitée par un débroussaillage antérieur à notre prospection, mais une seule ébauche de petite meule a été retrouvée et aucune structure d'extraction n'a été perceptible.

En revanche, à l'ouest du Bois du Lac, une grande parcelle de châtaigniers au sous-bois bien dégagé, nous a montré plusieurs meules en fabrication de grand format, au voisinage d'une dépression d'allure artificielle, sans doute une ancienne fosse d'extraction comblée naturellement par le ruissellement et l'accumulation de la litière.

2) Le site boisé du Bois Crémille a subi la tempête de 1999, ainsi qu'un incendie un peu postérieur, mais n'a fait l'objet d'aucune replantation. Malgré la végétation basse développée sur la partie sommitale du relief et l'encombrement des branchages restés sur place dans la partie encore arborée sur les versants, la prospection restait efficace. Cependant, un relevé topographique classique s'étant révélé malaisé, les



SAINT-CREPIN-DE-RICHEMONT - Bois du Lac, Bois Crémille,
fig 1 - Bois Crémille, meule mobile de type catillus, de forme biconcave,
de petit diamètre, inférieur à 35 cm, probablement de la fin de l'Âge du fer ;
le flanc et les deux faces sont déjà mises en forme, l'accident de taille intervient
sans doute au cours de la régularisation de l'une des faces.
© CD 24 - SAD - M. Regeard



SAINT-CREPIN-DE-RICHEMONT - Bois du Lac, Bois Crémille,
fig 2 - Bois Crémille, meule de grand diamètre.
L'œil central était terminé, l'accident de taille a affecté le flanc
qui était en cours de régularisation.
© CD 24 - SAD - M. Regeard

fosses d'extraction et les nombreuses ébauches et meules ratées observables *in situ* ont été localisées au GPS. Le caractère « mixte » du site, déjà démontré par la prospection inventaire, a pu être largement confirmée.

La cartographie conjointe des fosses d'extraction et des ébauches a permis de constater la localisation des meules de grand format dans une aire limitée du site, alors que les meules de petit diamètre se retrouvent non seulement dans la zone des grands diamètres, à la partie sommitale du relief de grès, mais aussi plus bas sur le versant, associées aux amas de blocs qui limitent le rebord de grands espaces d'extraction ; l'intérieur plan de ces espaces a pu représenter une aire de taille à un certain stade de l'exploitation du grès dont l'affleurement reste perceptible sur trois côtés.

En conclusion, le site du Bois Crémille mérite une investigation plus approfondie, avec un nettoyage de surface et un débroussaillage, permettant un lever topographique plus précis, en préparation d'une fouille éventuelle ; ce site est favorable à la mise en évidence d'une véritable « stratigraphie technique meulière », rarement réalisée dans un espace aussi resserré, de l'ordre d'un hectare.

Boyer François

SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX

La Peyrouse

J'ai continué de manière assidue les prospections et observations concernant le bourg gaulois de La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix. Elles m'ont permis de mieux cerner l'occupation gauloise et antique sur le plateau et récolter encore du mobilier intéressant, en particulier en fer et beaucoup de faune. Grâce à son propriétaire, Philippe Gay, un deuxième site antique a été révélé au nord, à La Peyrouse Nord, en bordure de la voie gauloise reliant Ouesona à Aginum en passant par Excisum. Ce site installé sur une belle terrasse plane au pied d'une source abondante, contrôle le gué aménagé sur le Caudeau et la voie gauloise et antique venant de Saint-Maurice. Le mobilier récolté par P. Gay permet de situer chronologiquement l'occupation de ce site du I^{er} au VII^e siècles de notre ère.

Les recherches et prospections en 2018 à La Peyrouse ont confirmé sur plusieurs hectares la présence de très abondants tessons d'amphores vinaires italiques (types Gréco-italique et Dressel 1a, datables des III^e-II^e siècles av. notre ère), d'un abondant



SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX - La Peyrouse,
quart de statère du type de Tayac de la Zone 2 de la parcelle 817.
La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix. (© Clichés E. Hiriart).



SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX - La Peyrouse,
boucle de ceinture de la Zone 1 de la parcelle 817. La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix. (© Cliché C. Chevillot).



SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX - La Peyrouse,
L'entrée de la grotte du vallon sud de La Peyrouse. (© Cliché C. Chevillot).

mobilier varié : monnaies gauloises (dont 1/4 de statère en or du type de Tayac), fibules, parures en bronze et en os, perles et bracelets en verre, abondants objets variés en fer, céramiques communes, céramiques importées (Campaniennes) et faune abondante et bien conservée.

Nous sommes en présence d'un vaste habitat non fortifié, qui se trouve sur un plateau en bordure de l'ancienne voie gauloise qui reliait Périgueux (*Ouesona*) à Agen (*Aginum*) en passant par Villeneuve-sur-Lot (*Eysses*). Outre le commerce important lié au vin en provenance d'Italie, les recherches actuelles témoignent d'activités artisanales variées : métallurgie



SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX - La Peyrouse, verres gaulois de la Zone 2 de la parcelle 817. La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix. (© Cliché C. Chevillot).

du fer (minerai de fer abondant localement et exploitation), forge et fabrication d'outils divers en fer, du bronze et des alliages à base cuivre, de l'argent, du plomb, fonte très probable du verre (bracelets et perles), travail de la kératine (cornes de bovidés), probable atelier monétaire, etc.

En 2018, les recherches ont aussi été orientées vers la cavité du vallon sud, et de son karst pour essayer de savoir si elle avait été occupée par les Pétrocores.



SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX - La Peyrouse, fibule en « queue de Paon » de la Zone 3 de la parcelle 817. La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix. (© Cliché C. Chevillot).

Les résultats semblent confirmer que non. En 2019 il est prévu une étude tomographique de cette cavité et son karst par Colette Sireix et son équipe. De même il est envisagé une prospection géomagnétique par Vivien Mathé en février 2019.

Chevillot Christian

Bas Moyen Âge

SAINT-GENIÈS Le Cheylard - La Chapelle

La chapelle du Cheylard domine à l'est le bourg de Saint-Geniès. Des travaux d'assainissements et d'accès piétonnier au niveau de la butte étant envisagés pour répondre notamment au problème d'infiltration dans le bâtiment, le service régional d'archéologie

de Nouvelle-Aquitaine a prescrit un diagnostic sur les parcelles AN 81 et 82.

Le bourg de Saint-Geniès comprend de nombreux vestiges d'époque médiévale. La chapelle « du cimetière dit du Cheylard » ou Cheylard est construite

en 1329 et est ornée de peintures retraçant la vie du Christ et des saints. Un espace funéraire associé est donc à envisager. Parallèlement, les ruines d'une tour romane, à l'ouest de la chapelle, sont les seuls vestiges d'un « vieux château » daté du XIIe siècle. Ce château est « détruit au moment des guerres de Religions et faisait sans doute partie d'un ensemble avec la chapelle voisine ».

Le principal édifice religieux se situe à l'ouest dans le bourg de l'église de Notre-Dame de l'Assomption construite aux XIIe et XVIe siècles. Elle jouxte dans sa partie septentrionale un château bâti au XVIe siècle.

Le diagnostic réalisé n'a pas permis de mettre au jour des blocs en calcaire de taille ou non permettant

d'envisager une démolition d'un bâtiment associé à la chapelle ou au « vieux château ». L'absence d'ossements humains, même en position secondaire, laisse sans réponse la question de la présence d'un cimetière au nord de l'emprise ou ailleurs. L'espace funéraire se limitait peut-être à l'intérieur de la chapelle, avec uniquement les sépultures de la famille seigneuriale du château environnant. La présence de l'église Notre-Dame de l'Assomption à proximité dans le bourg constitue un autre pôle religieux et sépulcral dont il faudrait maintenant délimiter les contours.

Tregret Mathieu

Moyen Âge

SAINT-LAURENT-DES VIGNES Saint-Cernin

Le diagnostic est lié à la construction d'un hôtel B&B sur une parcelle en bordure de la rive gauche de la Dordogne. Le secteur élargi de l'intervention a livré, depuis les années 70, des traces d'occupations variées, notamment au lieu-dit « Le Grand Caudou », 600 m à l'est du diagnostic (bâtiments et puits antiques).

Des interventions récentes (diagnostic Inrap en 2015, suivi d'une fouille par la société Hadès en 2017), dans la parcelle jouxtant au sud-est celle du diagnostic, ont mis au jour une occupation antique (pars rustica de villa ?), des indices diffus attribuables à l'Âge du Bronze (urne funéraire ?) ainsi que la possibilité d'une présence médiévale (sépulture ?).

La surface du diagnostic s'est vue considérablement réduite, passant de 5182 m² à 1000 m², en raison de la présence d'aménagements bâtis (hangars, chalets) et de zones inaccessibles (remblais, talus de la Dordogne, zones boisées). Les trois sondages ont révélé la présence exclusive de trois silos. Le mobilier céramique prélevé dans ces structures permet de les situer dans une fourchette chronologique XIe-XIIIe siècle, ce qui confirme la présence humaine dans ce secteur durant le Moyen Âge.

Grimbert Laurent

Paléolithique moyen

SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE Le Moustier (abri inférieur)

La station éponyme du Moustier continue à jouer un rôle important pour la caractérisation et la chronologie du Moustérien dans le Sud-Ouest de la France. Composé de trois locus superposés (Le Trou du Bréchou, l'abri supérieur et l'abri inférieur), le site est situé à la confluence de la Vézère et d'un de ses affluents, le Vimont, sur la commune de Saint-Léon-sur-Vézère en Périgord Noir. L'année 2018 marque notre cinquième campagne de fouilles, nos travaux se poursuivant sur les dépôts préservés dans deux zones distinctes dénommées A et B.

Dans la zone A, seule partie où les couches supérieures sont préservées (couches I à L), la fouille a cette année concerné principalement des dépôts très pauvres en faune corrélables au sommet de la couche I, attribuée au « Moustérien à denticulés » par F. Bordes. L'analyse préliminaire du matériel lithique identifie une industrie de débitage exclusivement

Discoïde qui semble avoir été très fortement perturbée (absence des petits éléments, pièces lustrées et concassées) par des processus fluviaux de forte intensité. La poursuite des fouilles dans cette zone contribue à mieux comprendre la mise en place des dépôts supérieurs, leur contenu et le contexte chrono-culturel des restes néandertaliens que Peyrony y avait découverts.

Dans la zone B, la fouille fine s'est poursuivie dans les sous-niveaux vers la base de la couche H (i.e. subdivisions H3 – H2 de H. Laville et J.-Ph. Rigaud), très riche en vestiges lithiques et fauniques. Comme dans les unités stratigraphiques sus-jacentes, l'industrie lithique est quasi-exclusivement de débitage Discoïde. La faune est plus abondante que dans les unités stratigraphiques sus-jacentes, avec une forte abondance des restes de Cerf.

Cette cinquième campagne de fouilles a permis de constituer de nouvelles séries lithiques et fauniques non biaisées par les méthodes de récolte. Depuis le début des nouvelles fouilles, plus de 30 000 pièces de plus de 2 cm ont été prélevées et coordonnées. Par le biais de nouvelles études et d'une approche taphonomique interdisciplinaire, ces données fourniront

un éclairage renouvelé sur cette archéo-séquence clé du Paléolithique moyen dans le Sud-Ouest de la France.

Gravina Brad et Discamps Emmanuel

SAINT-MARTIN-DE-RIBÉRAC

La Garde

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Institut de national de recherches archéologiques préventives (Inrap). Elle fait suite à une prescription émanant de la Direction régionale des Affaires culturelles et correspond à un projet de construction d'une maison individuelle. Les parcelles concernées se situent sur le rebord d'un plateau correspondant à des formations tertiaires et orienté vers le sud. Il semblait présenter un contexte favorable à la conservation d'occupations anciennes comme le montrent les indices paléolithiques et néolithiques

observés sur place à La Garde, La Sonnerie, Sébinlou ainsi que dans un périmètre assez proche au Puid à Saint-Sulpice-de-Roumagnac et aux Giroux et Chaurieux à Siorac-de-Ribérac.

Les sept tranchées effectuées (441 m² prospectés) sur une surface de 5643 m² sont négatives et présentent une séquence stratigraphique courte et très homogène montrant une dynamique érosive qui laisse peu de place à la conservation de vestiges archéologiques.

Folgado Mila

SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE

Tannerie Chamont Avenue de Beaumont

Notice non parvenue

Hollemaert Boris (Eveha)

*Période récente,
Époque Moderne*

SAINT-SAUD-LACOUSSIÈRE

Moulin de Grandcoing

Le moulin de Grandcoing est situé en bordure de la Dronne. Il est mentionné dans les statistiques départementales de la Dordogne en 1789 et 1804. Il apparaît aussi sur la carte de Belleyme (1765). Le cadastre de 1840 nous montre une organisation générale des ouvrages hydrauliques semblable à celle que nous pouvons voir aujourd'hui.

Le diagnostic a porté sur la zone touchée par l'aménagement futur d'un bras de contournement du barrage.

Neuf carottages ont été réalisés jusqu'au socle schisteux. Ils n'ont permis que d'évaluer la puissance des sédiments sur celui-ci sans toutefois remonter d'informations précises sur la constitution de la séquence.

Les trois sondages réalisés à la pelle mécanique ont finalement été plus riches d'enseignements. Les remontées d'eau nous ont laissé le temps suffisant

à une description de la séquence de comblement du vallon et à un prélèvement dans les couches organiques qui en constituent une partie.

Ces dernières, correspondant à des épisodes de moindre débit de la rivière, et permet ainsi d'évoquer l'hypothèse d'un ouvrage ancien barrant l'ensemble du vallon. Il pourrait correspondre à un ressaut topographique dans l'axe du barrage actuel dont le caractère naturel ou anthropique n'a pu être vérifié.

L'étude carpologique réalisée sur un des prélèvements a montré la parfaite conservation des restes organiques dans les couches en relation avec les périodes de sédimentation. Ce matériel d'étude fournit l'image d'un milieu assez ouvert que des analyses ¹⁴C pourraient permettre de dater.

Ducournau Bertrand

SALIGNAC-EYVIGUES

Maison noble dite des Croisiers

Analyse de la charpente

Projet de réhabilitation

L'étude archéologique de la charpente de la maison dite des Croisiers de Salignac-Eyvigues s'inscrit dans le cadre des travaux de restauration du couvrement charpenté et de la couverture de lauzes.

L'intervention archéologique du bâti a concerné la charpente, tout du moins son tiers occidental. Une analyse dendrochronologique réalisée par Christelle Belingard est venue compléter cette courte étude. Une approche sommaire de l'édifice a également été entreprise par la réalisation de relevés photogrammétriques des élévations et une étude du bâti général afin de comprendre le contexte d'édification.

La charpente étudiée appartient à l'état de transformation du bâtiment primitif, un hôtel noble du milieu du XIV^e siècle dont l'appellation se retrouve dans des textes. Cette première construction de grande ampleur se compose d'un corps de bâtiment

principal de 23,50 m de longueur ouvert sur la place sud par six arcades en arc brisé. La deuxième arcade orientale, pouvant être l'entrée principale, se distingue par des dimensions moindres avec un traitement plus soigné de son encadrement. Les grandes fenêtres de l'étage mettaient en valeur la façade sud en ouvrant sur l'étage noble. Ces fenêtres à coussièges possèdent un réseau développé à double lancettes ogivales trilobées surmonté d'un remplage de deux roses quadrilobées (cf. fig.).

Les actes du XIV^e siècle et du XV^e siècle mentionnent la présence de nombreux hôtels nobles avec jardin, auxquels pourrait appartenir l'édifice étudié. Le rôle marchand de l'édifice est suggéré par son architecture à six arcades ouvrant sur l'ancienne place du marché (place des Obradors au XIV^e siècle).



SALIGNAC-EYVIGUES - Place de la halle maison des croisiers, orthophotographie de la façade sud de l'ancien hôtel noble. B. Bregu, L. Fiocchi © Eveha 2020.

L'hôtel noble possédait un second étage dont seules sont préservées la fenêtre à coussiège occidental et la latrine dans l'actuel pignon. Le mur occidental des combles conserve, par le ressaut de construction, la hauteur du plafond du premier étage qui permet de restituer toute l'ampleur de l'étage noble avec une hauteur d'environ 6,40 m. Le second étage de moindre ampleur, mais tout aussi riche en éléments de confort et d'hygiène devait s'élever sur une hauteur d'environ 5 m, portant la hauteur de l'édifice à 16,10 m en façade sud.

L'hôtel noble se développait au nord avec deux ailes est et ouest en retour, correspondant à deux corps de logis. Ils conféraient au bâtiment un plan massif en U. Par ailleurs, ce plan peut se lire par le traitement des ouvertures de la façade sud du corps du bâtiment principal par le rythme qu'elles donnent à la façade : fenêtre à deux baies aux extrémités ouest et est en réponse aux deux corps de logis en retour au nord, et deux fenêtres à simple baie au centre correspondant à la salle centrale sur cour.

Les transformations de l'hôtel noble dans le premier quart du XVI^e siècle ont entraîné la démolition des ailes en retour nord, du couvrement et du second étage du corps de logis principal en remplacement duquel a été édifiée la charpente toujours préservée aujourd'hui.

La charpente étudiée correspond au tiers occidental de celle couvrant l'ancien édifice. La charpente complète se développe sur une longueur de 21,50 m pour un ensemble de 29 fermes. Sur ces 29 fermes, seules les dix premières fermes occidentales ont fait l'objet d'observations. La charpente est à chevrons formant fermes sans jambettes, ni contreventement longitudinal. Les fermes sont simplement raidies transversalement par un faux-entrait travaillant en pression. Elles couvrent un espace de 7 m de largeur avec des fermes d'une hauteur et d'une largeur de 5,90 m x 8,00 m pour une pente de 54°.

Le contreventement longitudinal est suppléé par la volige de planches épaisses chevillées à chacun des chevrons. L'éclairage comme l'aération du comble s'effectue par une lucarne maçonnée couverte d'un linteau à accolade qui constitue le seul aménagement connu contemporain de la charpente (cf. fig.).

La charpente montre plusieurs particularités qui distinguent la partie nord de la partie sud. Elle repose au sud sur une sablière disposée sur l'arase du mur. Au nord, sa conception de la charpente diffère avec la présence de coyaux. Ces derniers, nécessaires à la réalisation de l'égout retroussé, correspondent à une restauration plus tardive entraînée par les dégradations dues aux intempéries et aux infiltrations plus importantes au nord. Leur mise en œuvre a pu être rendue nécessaire pour compenser l'assemblage des entrails et des chevrons dans des encoches réalisées dans le parement interne.

L'absence de coyaux dans la conception originelle suppose un débord de toiture par un égout libre au nord comme au sud. En prenant en compte cette

contrainte technique, deux hypothèses peuvent être émises. La première est que le positionnement des fermes dans les encoches au nord est contemporain de la mise en œuvre de la charpente. L'insertion des entrails et des chevrons dans le parement interne du mur nord aurait alors nécessité que l'arase du mur nord ait dû servir de support aux lauzes disposées en tas de charge pour établir l'égout de la toiture. La seconde est un positionnement plus haut de la charpente afin de permettre un débord de toiture.

Il en résulte que la mise en place des coyaux découlant d'une dégradation importante des entrails peut avoir été précédée d'un démontage et d'un remontage d'une partie de la charpente. Les planches de voligeage par la présence des nombreux trous de cheville orphelins appuieraient cette hypothèse. Cette conjecture se fonde aussi sur les observations des chevrons nord qui témoignent de la présence de planches de volige jusqu'au niveau des entrails avant la mise en place des coyaux. Pour autant, cette hypothèse demande à être discutée par une observation complète de la charpente.

Les bois de la charpente sont majoritairement du châtaignier avec la présence de chêne à feuillage caduc pour deux des entrails prélevés. Les observations effectuées sur les bois permettent de donner une estimation du nombre d'arbres employés pour la construction complète de la charpente. Trois groupes se détachent des mesures réalisées, ils supposent un diamètre de l'arbre primitif différent. Un seul spécimen pourvoit à la réalisation des plus grandes pièces représentées par les chevrons, la sablière et les entrails. À partir de là, la longueur et le diamètre utile pour un arbre peuvent être estimés. Les chevrons comme la sablière nécessitent l'emploi d'une grume d'un diamètre de 25 cm pour une longueur de fût utile d'environ 7,50 m. Les entrails de plus forte section proviennent d'une grume de 30 cm pour une longueur du fût utile d'environ 8,50 m. Les pièces plus courtes, comme les faux-entrails et les planches de la volige, posent la question d'une extraction de plusieurs éléments à partir d'un arbre. Les mesures des faux-entrails permettent d'estimer une réalisation de deux pièces à partir d'une grume similaire à celle employée pour un chevron. Les planches de voliges épaisses sont issues d'un bois de refente en deux morceaux. Une grume d'un diamètre de plus ou moins 18 cm permettait de réaliser huit planches.

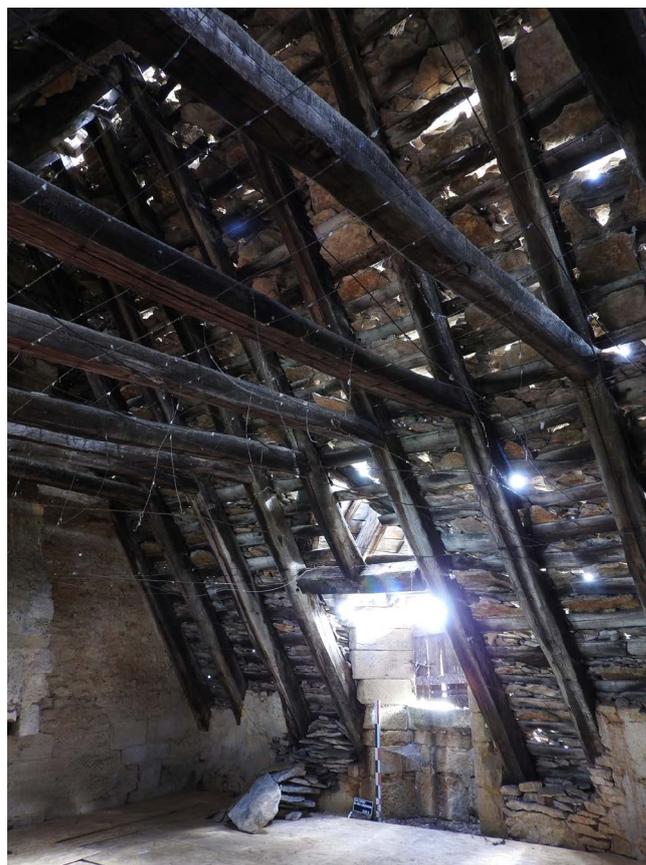
En rapportant ces observations à l'ensemble du couvrement et au nombre total de fermes avec 58 chevrons, 29 entrails, 29 faux-entrails, les sablières et les planches de volige évaluées à 798, nous arrivons à une estimation de 29 arbres d'un diamètre de 30 cm, 79 arbres d'un diamètre de 25 cm et 100 arbres d'un diamètre de plus ou moins 18 cm.

En l'absence de données sylvicoles portant sur la période médiévale, et bien qu'il soit difficile d'appréhender la superficie nécessaire à une telle exploitation, nous pouvons émettre l'hypothèse de

l'exploitation de plusieurs domaines forestiers. Un choix des bois en fonction de la pièce à obtenir va également en ce sens. La plupart des traités de charpenterie recommandent l'emploi d'un bois sec. Les études sur les charpentes démontrent une réalité tout autre, avec une coupe et une mise en chantier dans le même temps. Les datations dendrochronologiques effectuées sur la charpente parviennent à définir une coupe des arbres s'échelonnant assurément sur 4 ans entre 1504 et 1508. Il ne faut pas exclure une période d'abattage plus étendue de 1500 à 1510. Cela ne peut être le reflet d'une construction longue pour cette seule charpente. Il paraît plus probable que la coupe des arbres s'est déroulée en amont pour préparer le chantier à venir. Par ailleurs, en prenant en compte les dernières dates de coupe reconnue et estimée, il est possible que la charpente soit mise en œuvre au cours de l'année 1408/1409.

Un regard rapide de la place actuelle permet d'observer le bâti environnant qui révèle une importante reconstruction. La typologie des différentes ouvertures est à rapprocher du XVI^e siècle. La maison voisine, par sa charpente identique et les vestiges de ses ouvertures, reflète l'activité constructive dont SalignacEyvigues a dû être l'objet au début du XVI^e siècle. Sans plus de développement, cela soulève la question de l'approvisionnement en matière première, bois, pierres, chaux, eau, cordage, etc. sans écarter les artisans qui ont œuvré à ces réalisations.

L'étude menée ici n'a porté que sur une partie du comble de l'hôtel. Pour autant, l'approche de dix des fermes de la charpente a permis d'apporter un début de compréhension de l'ancien hôtel noble du XIV^e siècle et de son évolution au cours du XVI^e siècle. L'étude historique, archéologique et dendrochronologique confirme le statut social que laissait entrevoir son architecture. Les hypothèses de travail formulées



SALIGNAC-EYVIGUES - Place de la halle maison des croisières, vue sud-est de la charpente. B. Bregu, L. Fiocchi © Eveha 2020.

ici devront être soumises à une nouvelle lecture qui pourrait être faite de l'ensemble du bâti maçonné comme charpenté, associée à une recherche historique plus aboutie.

Bregu Brunilda, Fiocchi Laurent

Moyen Âge

SARLAT-LA-CANEDA Cour du Cloître

Dans le cadre d'un projet de réaménagement de l'office du tourisme et d'une possible réfection de la sacristie de l'ancienne Cathédrale Saint Sacerdos, la commune de Sarlat a demandé aux services de l'Etat ? la réalisation anticipée d'un diagnostic d'archéologie préventive.

S'inscrivant dans un secteur de Sarlat archéologiquement méconnu et sensible, les bâtiments de l'ancienne abbaye bénédictine, l'évaluation avait pour objet la reconnaissance des limites de l'ensemble claustral médiéval et de ses aménagements successifs.

L'opération s'est déroulée sur une emprise de 450 m² et quatre tranchées y ont été réalisées.

Les tranchées situées dans l'allée orientale du cloître et celle pratiquée dans l'ancienne salle capitulaire ont

permis de mettre au jour la base d'une arcade ouvrant sur le cloître. La présence d'une résurgence dès 135 m NGF nous a empêché d'atteindre les niveaux de sol d'origine et de reconnaître le substrat. Cette nappe a toutefois permis la conservation d'un fragment de bol en bois découvert proche de la fondation de la sacristie. La datation au ¹⁴C en donne une datation comprise entre 1036 et 1156 AD. Le diagnostic a par ailleurs permis de confirmer la présence en plan d'un mur bahut du cloître et de repérer un remblai contemporain sur 2,10 m d'épaisseur contre le collatéral sud de l'église.

Pons-Métois Anne

SARLAT-LA-CANEDA Prends-Toi-Garde

Cette opération de diagnostic précède les travaux de construction d'un giratoire sur la D 704 à hauteur du lieu-dit Prends-toi-Garde à Sarlat.

La prescription porte sur une emprise de 3 569 m² répartis sur trois locus disjoints, de 2 599, 544 et 426 m². La présence de nombreux réseaux nous a contraint à réduire les surfaces. Malheureusement, seuls deux des trois secteurs, pour 3,1 % de l'emprise initiale, ont pu être diagnostiqués.

Cette opération de diagnostic s'est avérée très décevante. Les deux tranchées situées sur la parcelle la plus grande se sont avérées négatives. L'une d'entre

elle a en outre révélé l'existence de fondation d'une maison récente (TR.01), démolie il y a une dizaine d'années environ, après acquisition des terrains par le département.

Une tranchée seulement a permis de mettre en évidence la présence de deux trous de poteau, et quelques vestiges céramiques (n=12) et lithiques (n=9). Les rares tessons étudiables suggèrent une attribution chronologique à l'Âge du Bronze.

Michel Alexandre

SAVIGNAC-DE-MIREMONT Grotte de La Ferrassie

L'année 2018 était la dernière année de l'autorisation triennale portant sur les dépôts de la terrasse qui fait face à la grotte de La Ferrassie. Conservés uniquement sur l'extrémité ouest de cette terrasse (cf. fig. 1), ces dépôts sont attribuables à l'Aurignacien. En 2016 et 2017, ils avaient été fouillés sur une surface de 6 à 7 mètres carrés le long de la paroi sud, et jusqu'au sommet de la coupe ouest du grand abri (fouille A. Turq, 2010-2015).

L'intervention réalisée en 2018 a eu lieu sur l'ensemble de la surface ouverte en 2016-2017 sur laquelle différentes unités stratigraphiques avaient déjà pu être identifiées. Parmi ces unités, deux couches principales ont pu être identifiées, séparées par un niveau stérile concrétionné.

■ **Les sédiments de la terrasse**

Dans la partie plane (Est)

La couche supérieure (US 100) est celle qui a été fouillée sur la plus grande surface, de la limite de conservation des dépôts à l'est, jusqu'à la jonction avec la couche 8 au sud-ouest. En l'état actuel des décomptes, il s'agit de la plus riche en matériel archéologique avec un total de 3114 pièces, réparties à parts quasi égales entre matériel lithique et restes osseux.

Les sédiments de cette couche ne sont pas en position primaire, l'ensemble du niveau ayant glissé sur la pente, en direction du grand abri (vers le sud-ouest). Malgré cette position secondaire, cette couche est culturellement homogène. Elle livre un matériel attribuable à un Aurignacien récent, aussi bien en ce qui concerne l'industrie lithique que l'industrie osseuse (présence d'une pointe à base pleine, de forme losangique et à section ovale) et aucun élément culturellement discordant n'y a été identifié.

La couche inférieure (US 105) est constituée d'un sédiment rouge au contact du substrat rocheux. Elle

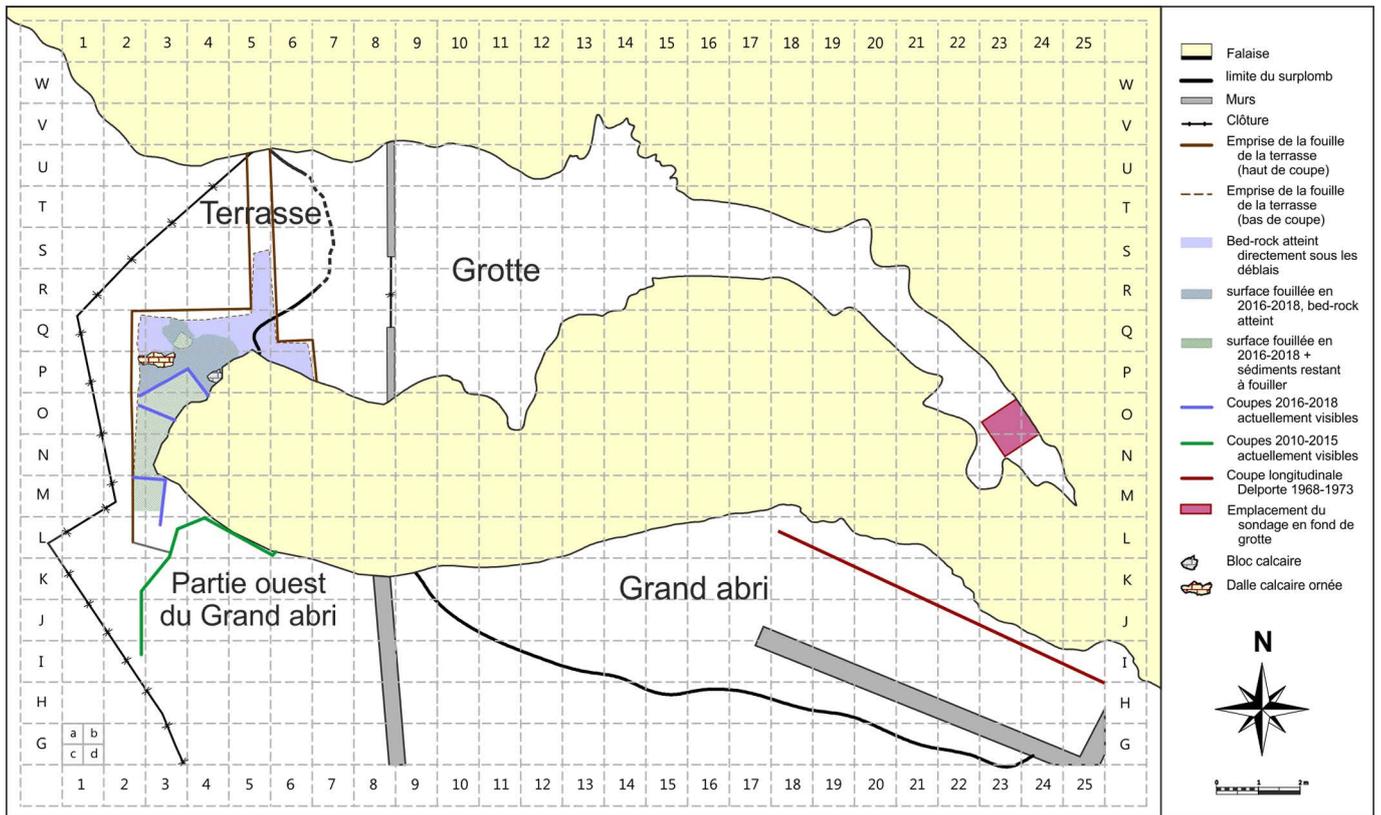
présente une meilleure intégrité de ses dépôts mais a subi une altération thermique importante. La couleur rouge des sédiments relève d'une rubéfaction des sédiments suite à une chauffe intense. Les parties fouillées en 2018, vers l'ouest, sont nettement moins altérées par cette chauffe, ce qui laisse entrevoir la possibilité de sédiments encore moins altérés pour les secteurs restant à fouiller (vers le sud-ouest).

Cette couche est désormais presque aussi riche que la couche supérieure, avec 2893 pièces. La répartition du matériel y est en revanche très différente avec 2192 restes lithiques pour seulement 610 restes osseux. Son attribution culturelle a pu être clarifiée : la plupart des éléments diagnostics identifiés (pointe losangique aplatie en bois de renne ; très nombreuses lamelles Dufour du sous-type Roc-de-Combe ; nombre important de grattoirs à museau et de grattoirs carénés dont la plupart présentent un front étroit ; présence de burins busqués et carénés ainsi que de quelques lamelles produites sur ce type de burin-nucléus) vont dans le sens d'une attribution à un Aurignacien récent.

Sur une grande partie de la surface où elles ont été fouillées, les deux couches (US 100 et US 105) étaient séparées par un encroûtement très dur constitué de blocs calcaires cimentés par carbonatation (US 107). Une grande dalle calcaire, apparue en 2017 était scellée dans ce concrétionnement. Lors de son extraction en 2018, cette dalle s'est avérée être un fragment de voûte ornée (cf. fig. 2). Du fait de sa position à l'intérieur de la concrétion de l'US 107, cette dalle ornée est calée chronologiquement entre les deux niveaux d'Aurignacien récent.

■ **Dans la pente (Sud-Ouest)**

En 2017, l'US 116 avait été mise au jour dans la pente, sous la couche supérieure (US 100). Elle avait alors été considérée comme une variation de faciès sédimentaire à l'intérieur de cette couche supérieure.



SAVIGNAC DE MIREMONT - La Ferrassie, plan de la grotte (levée topographique 2018), de la fouille de la terrasse et du grand abri (DAO N. Hamzaoui et L. Chiotti).



SAVIGNAC DE MIREMONT - La Ferrassie, dalle calcaire ornée remontée sur la fouille après son extraction (cliché E. Lesvignes).

Lors de la campagne 2018, cette US 116 a été retrouvée plus en amont sur la terrasse, où elle semble être la continuité latérale de la couche inférieure. Cela pose la question du rattachement de cette US, soit à la couche supérieure comme nous le pensions initialement, soit à la couche inférieure. La réponse à cette question ne pourra être apportée que par la poursuite de la fouille dans ce secteur.

Lors de la fouille Turq (2010-2015), le sommet de la séquence de la coupe ouest du grand abri avait livré un mélange mal triés de graviers millimétriques arrondis et de plaquettes centimétriques sans aucune matrice fine, à faible composante anthropique, remplissant un chenal qui tronquait les niveaux sous-jacents : la couche 8. Dès le début de la triennale 2016-2018, nous avons pu constater que les sédiments cette couche 8 se prolongeaient dans la pente entre le sommet de la coupe ouest du grand abri et la terrasse, mais avec une composante anthropique nettement plus importante. Ils ont été fouillés en tant qu'US 8. En 2018, cette US a pu être traversée à la base de la pente, dans les carrés M2 et M3, permettant de retrouver en dessous la couche 7b de la fouille Turq.

Le matériel archéologique de l'US 8 comprend des éléments aurignaciens (plutôt récents), mais également des pièces gravettiennes. Ce contenu archéologique mélangé pourrait s'expliquer par le mode de dépôt de cette unité, puisqu'il s'agit du comblement d'un chenal qui est érosif sur les niveaux sous-jacents de la coupe ouest du grand abri.

■ **La dalle ornée**

Le 17 septembre 2018, les premiers fragments d'une grande dalle calcaire très fragmentée, fortement altérée notamment par une exposition au feu, et scellée dans le concrétionnement de l'US 107 ont été extraits. Il a alors été possible de voir que la surface inférieure de cette dalle était ornée, avec des traces de gravure et de peinture. L'extraction des autres fragments a ensuite pris plusieurs jours du fait de l'état d'altération du calcaire et de la présence de la concrétion.

Après remontage des fragments (cf. fig. 2), il s'agit d'une dalle de calcaire (dimensions maximales env. 62 cm x 56 cm) correspondant à une plaque de desquamation tombée de la voûte décorée de la grotte de La Ferrassie. En première analyse, il apparaît un trait profond, légèrement courbe, qui semble limiter

une surface piquetée et peinte en rouge, dont seule une petite partie est conservée.

Certains fragments n'ont pour l'instant pas été nettoyés et sont encore couverts de sédiment. Une consolidation et un nettoyage de la surface ornée par un spécialiste seront nécessaires avant que ce bloc puisse être étudié de façon approfondie.

■ **L'intérieur de la grotte**

En 2018, nous avons également complété l'analyse de la cavité avec la poursuite du levé topographique en plan et en élévation, l'étude du remplissage actuel et l'analyse des parois.

Le levé topographique réalisé par N. Hamzaoui avait été débuté en 2016. En 2018, il a été poursuivi jusqu'au fond de la cavité, ce qui nous a permis de déterminer la forme exacte de cette dernière, et en particulier de constater que son orientation s'infléchissait fortement vers le sud, en direction de la paroi du grand abri dont elle n'est éloignée que de 3,5 mètres dans sa partie accessible la plus profonde (cf. fig. 1). Cette nouvelle cartographie du karst de La Ferrassie va nous permettre d'appréhender l'histoire complexe des remplissages ainsi que leurs éventuelles interconnexions.

Le remplissage de la cavité est actuellement composé de deux types de sédiments, avec à l'avant, des déblais des fouilles Capitan/Peyrony et à l'arrière, un sédiment rouge à brun très meuble emballant des calcaires roulés décimétriques et un riche matériel archéologique, sans que la limite entre les deux ne soit pour l'instant bien définie. Il semble désormais assez clair que le sédiment du fond correspond à un remplissage géologique provenant de l'intérieur du karst, l'extrémité de la grotte ne correspondant pas à la terminaison de la cavité, mais à une galerie obstruée par les sédiments. Un sondage sera effectué en 2019 à l'extrémité de la partie accessible de la galerie afin d'analyser ce remplissage (cf. fig. 1).

Un enregistrement photographique des galeries et des nombreux plaquages présents sur les parois a été réalisé par É. Lesvignes en deuxième moitié de la campagne 2018, avec une attention particulière pour le plancher stalagmitique qui a été prélevé pour datation U/Th.

Chiotti Laurent, Mensan Romain

SOURZAC Le Mas

Cette opération de diagnostic vient en amont de la construction d'une piscine individuelle. La proximité du site magdalénien du Mas de Sourzac (environ 50 m à l'est), fouillé et étudié par J. Gaussen (Gaussen, 1980), laissait entrevoir de possibles découvertes sur la parcelle sondée. Malheureusement, le sondage s'est avéré négatif sur toute son emprise. La terrasse alluviale graveleuse, sub-affleurante à cet endroit, ne contient aucun vestige archéologique. Seules ont

été trouvées les fondations d'un bâtiment récent, probablement du siècle dernier, bâti en ciment et parpaings, arasé puis remblayé depuis.

Michel Alexandre

- GAUSSEN, J. Le Paléolithique supérieur de plein air en Périgord. Secteur Mussidan, Saint-Astier, moyenne vallée de l'Isle, XIV, 1980 - *Supplément à Gallia Préhistoire*, Paris : CNRS.

NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 8

N. Nat						N°	P.
027550	AUGIGNAC-BUSSEROLLES-BUSSIÈRE-BADIL-CHAMPNIERS-ET-REILHAC-ETOUARS-PIEGUT-PLUVIERS-SAINT-ESTÈPHE-VARAIGNES	Prospection de sites métallurgiques en Périgord vert	Grelier Alice	DOC	PRD	3	237
027453	(Le Triangle Lisle-Saint-Pardoux-la-Rivière-Thiviers)	Vallée de la Dronne	Chevillot Christian	BEN	PRD	5	238
027458	SAINTE-NATHALENE	Vallée de l'ENEÀ et ses affluents	Loirat Denis	BEN	PRD	61	243
027462	VIEUX-MAREUIL	Fronsac	Paillet Patrick	SUP	SD RAR	7	239
027463	CHAMPEAUX-ET-LA-CHAPELLE POMMIER	La Font-Bargeix	Paillet Patrick	SUP	PRT RAR	6	239

AUGIGNAC, BUSSEROLLES, BUSSIÈRE-BADIL, CHAMPNIERS-ET-REILHAC, ETOUARS, PIEGUT-PLUVIERS, SAINT-ESTÈPHE, VARAIGNES Prospection de sites métallurgiques en Périgord vert

Ces prospections s'inscrivent dans le cadre d'une thèse de doctorat débutée cette année à l'université de Poitiers. Elles ont eu lieu durant le dernier trimestre de l'année.

Le but de ces premières prospections était de reprendre l'étude des sites référencés dans la Carte archéologique de la Gaule (24/1) afin de les localiser de façon précise.

Les communes étudiées se situent toutes au nord du département.

Elles ont permis de localiser vraisemblablement

trois sites liés à la métallurgie : la Cornédie, commune de Piégut-Pluviers, les Brégères, commune d'Augignac, la Ménardie, à Saint-Estèphe.

Nous notons également la présence de scories à Lacaujamet (Saint-Estèphe) et à Puyzareau, mais elles se trouvent en position secondaire, ayant servi notamment à la réfection de routes forestières ou du chemin menant au château de Puyzareau.

Grelier Alice

VALLÉE DE LA DRONNE

Le triangle Lisle

Saint-Pardoux-la-Rivière – Thiviers

J'ai poursuivi en 2018, avec l'équipe de l'ADRAHP, la prospection-inventaire dans la haute vallée de la Dronne et plus particulièrement dans le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers.

Cette année, comme le site de La Peyrouse a cristallisé toute notre attention, nous avons moins prospecté les sites de la vallée de la Dronne, mis à part la grande *villa* gallo-romaine de La Tour à Saint-Méard-de-Dronne.

Par contre, j'ai pu voir et inventorier deux importantes collections, fruit de plusieurs dizaines d'années de prospections en vallée de l'Auvézère et en vallée de la Couze.

Celle de l'Auvézère a révélé plusieurs sites importants au pied du *castrum* d'Auberoche s'étalant du Paléolithique moyen jusqu'au Moyen Âge. Celle de Montferand-en-Périgord, étant constituée de Paléolithique moyen et de Néolithique.

J'ai aussi suivi de façon régulière la surveillance du site d'Ecornebœuf où, cette année encore, par manque de travaux il n'y a pas eu de découvertes importantes. Mais j'ai pu récolter du mobilier au Point 2 de la pente ouest de la colline et étudier une ancienne collection constituée au début du XXe siècle.

J'ai également poursuivi mon travail d'identification au sol de la voie gauloise entre *Vesunna* et *Aginnum* qui passe par La Peyrouse Nord et La Peyrouse. J'ai orienté mes recherches au sol sur la portion de voie entre Pont-Romieu à Vergt et Saint-Maurice et le gué sur le Caudeau.



VALLÉE DE LA DRONNE - Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière - Thiviers, grands raclours du Paléolithique moyen (MTA) de Combe-de-Cosse, commune des Lèches. (© Cliché C. Chevillot).



VALLÉE DE LA DRONNE - Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière Thiviers, couvercle de « charnier » (saloir) (XVIIIe-XIXe s.) de Combe-de-Cosse, commune des Lèches. (© Cliché C. Chevillot).



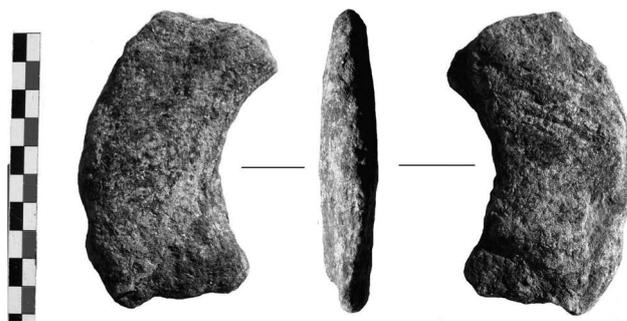
VALLÉE DE LA DRONNE - Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière Thiviers, égrugeoir décoré en terre cuite sans origine connue. Musée de Villefranche-de-Lonchat. (© Cliché C. Chevillot).

Des prospections ont également été menées avec Eneko Hiriart sur le site gaulois du Roc de Salomon ou Blis à Eymet identifié récemment par Guy Combaud et Thierry Mauduit. Comme à La Peyrouse l'occupation se situe essentiellement entre les IIIe et Ier siècle av. J.-C. avec des monnaies de Rhodè et de Massilia. Nous avons également entrepris les recherches sur le site de Mazyvert au Fleix.



VALLEE DE LA DRONNE - Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière - Thiviers, bifaces du Paléolithique Moyen (MTA) des Granges à Montferrand-du-Périgord. (Cliché C. Chevillot).

Nos recherches en haute vallée de la Dronne, sur les ateliers de fabrication des anneaux-disques du Néolithique ancien ont abouti, grâce à une collaboration étroite avec Pierre et Anne-Marie Pétrequin, à l'identification des gîtes de matière première dans la région de Thiviers, à Sarrazac. Des analyses sont en cours, dans le cadre du projet « Jade » pour l'identification de cette matière particulière. D'autres découvertes de fragments d'anneaux-disques viennent



VALLEE DE LA DRONNE - Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière - Thiviers, ébauche d'anneau-disque en amphibolite à pargasite-zoïsité de Sarrazac. Le Fargeix, commune de Lisle. © Cliché C. Chevillot).

compléter cette recherche. Ces ateliers ont été publiés sous la houlette de Pierre Pétrequin dans « Jade ».

Denis Loirat a mené des recherches en Sarladais et Didier Cornaggia et Gérard Dussaud dans le Landais. Ces dernières nous ont amené à identifier des productions spécifiques peu connues des tuiliers-briquetiers de la Double et du Landais : égrugeoirs, salières, carreaux estampés, couvercles de « charniers », etc. objets en cours d'étude et travail d'identification des ateliers de production.

Jean-Claude Héseault, David Massoulier et Serge Joyel ont identifié un nouveau site gallo-romain en rive gauche de l'Isle, au Rouzelou, sur la commune de Sourzac.

Enfin, une fouille de sauvetage urgent a été réalisée à l'occasion du creusement des fondations d'une piscine au n°11 de la rue du Professeur Pozzi dans le quartier Saint-Georges à Périgueux. Cette fouille a été menée par J.-B. Desbrunais (SRA) secondé par Yvon Duteil (ADRAHP). Elle a révélé les vestiges d'une sole de four de potier gaulois daté du 1er siècle av. J.-C. Il a été récolté de la céramique et de la faune dont l'étude est en cours.

Chevillot Christian

VIEUX-MAREUIL
Grotte de Fronsac
CHAMPEAUX-ET-LA-CHAPELLE-POMMIER
Grotte de la Font-Bargeix
Prospection avec relevé d'art rupestre

À l'issue du PCR « Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire », dont la seconde triennale s'est achevée en 2017, deux opérations de sondages dans la grotte de Fronsac et de relevés d'art rupestre dans la grotte de la Font-Bargeix, hors PCR, ont été finalisées en 2018 et durant le 1er semestre 2019. Elles constituent les dernières opérations programmées sous notre responsabilité dans la moyenne vallée de la Dronne.

Deux sondages ont été ouverts en 2017 dans la

grotte de Fronsac hors champ orné, pour tester le potentiel archéologique de la cavité entrevu par la collecte fréquente d'objets (silex, faune) en surface, et pour donner un éclairage sur la nature et la ou les périodes de fréquentation de la cavité et d'exécution des gravures pariétales. Il n'est pas inutile de rappeler que le dispositif pariétal de la grotte de Fronsac a été invariablement attribué au Magdalénien supérieur sur des bases thématiques et techno-stylistiques.

La présence et la fréquence de figurations féminines schématiques (FFS) constituent des marqueurs spécifiques et diagnostics de la fin du Magdalénien, même si cette schématisation corporelle s'est amorcée dès le Gravettien comme en témoignent certaines représentations féminines des grottes de Pech-Merle (Lot) et de Cussac (Dordogne). La présence conjointe sur certains panneaux de plusieurs motifs vulvaires et de triangles pubiens de forme géométrique apporte des arguments en faveur de cette appréciation, ainsi que le traitement graphique soigné et très réaliste d'un des bisons de la galerie des animaux. Pourtant, la relecture exhaustive et détaillée, ainsi que l'enregistrement photographique et graphique de l'art pariétal gravé de Fronsac, que nous avons mis en œuvre ces dernières années dans le cadre du PCR, nous ont permis de constater que le dispositif pariétal était plus complexe qu'il n'y paraissait de prime abord. Des variations dans la forme et le style des représentations (schématisme et réalisme associés), également dans les techniques d'expression en usage (gravures fines et profondes, légers reliefs exhaussés, tracés digités, etc.), enfin la présence de thèmes inhabituels dans le corpus figuratif de la fin du Magdalénien comme le cerf mégacéros que nous avons réinterprétés et dont la chronologie est plutôt anté-magdalénienne, ainsi que son association spatiale avec un mammoth incomplet que nous avons identifiés en pied de paroi lors des relectures et des relevés pariétaux de 2012 à 2016, ne plaident pas en faveur d'une unité chronologique du dispositif.

Le premier sondage à l'entrée de la grotte dans un faible remplissage remanié a révélé un aménagement troglodytique d'époque historique (cf. Bsr 2017). Le second sondage, effectué à une vingtaine de mètres de l'entrée et de 2 m² de superficie, s'est achevé en 2018 sur le socle rocheux de la galerie, à environ 70 cm de profondeur, au terme d'une vingtaine de décapages. Deux unités stratigraphiques ont été mises en évidence à la faveur de décapages successifs par passes de 2 à 3 cm en moyenne : les couches 1 et 2. La C1 est nettement remaniée et se présente sous la forme d'un ensemble sablo-argileux peu compact, de couleur jaune à brun-clair, très riche en graviers et blocs calcaires. Il s'agit d'un niveau instable, perturbé par des terriers qui témoignent d'une activité animale récente (présence de végétaux, fèces...). Entre 20 et 25 cm sous la surface actuelle, la couche 2, de teinte jaune-gris, est beaucoup plus compacte et argileuse.

Les résultats obtenus en 2017 et ceux issus de la campagne 2018 montrent l'importance des processus taphonomiques et des bioturbations qui ont affecté l'intégrité de l'archéoséquence de la grotte. Ils démontrent que les causes des principales accumulations d'ossements dans la grotte sont d'origine animale (Hyènes et autres animaux troglodites), mais que l'homme préhistorique y a effectué plusieurs brefs passages, au moins, semble-t-il, depuis le Châtelperronien (présence exceptionnelle de deux pointes de Châtelperron à la base de la séquence), vraisemblablement au Gravettien comme l'attestent les deux dates ¹⁴C effectuées en 2017 sur os de renne

avec traces de découpe, mais aussi plus tardivement au Magdalénien moyen ou supérieur (déchets de rainurage de bois de renne) lors de la mise en place d'une partie du décor pariétal gravé. Le matériel coté en 2018 est relativement peu abondant, de l'ordre de 40 pièces par carré sur toute la profondeur, et seuls 6 silex ont été enregistrés *in situ* dans des lambeaux de couche compactée, uniquement préservée sur une faible surface et tronquée par des terriers d'animaux fouisseurs.

Plusieurs analyses ont été conduites à l'issue de cette opération. Il s'agit d'abord d'une étude sur l'évolution morpho-sédimentaire de la cavité et sur la datation (OSL, U/Th et ¹⁴C) des sédiments détritiques et chimiques (*Grégory Dandurand*) pour mieux appréhender les phases spéléogénétiques et les cycles sédimentaires de colmatage/décolmatage de la cavité. Le matériel lithique (*Mathieu Langlais* et *Peggy Bonnet-Jacquement*) issu du sondage (une quarantaine de pièces) semble avoir été remobilisé (ébréchures d'origine post-dépositionnelle). En 2017, l'hypothèse d'une attribution chrono-culturelle au Gravettien était fondée sur la présence de supports laminaires produits à la pierre et d'une pointe de la Gravette dans la galerie des animaux, hypothèse corroborée par deux dates ¹⁴C. Cette année, le matériel - bien que très peu abondant - livre une composante de petites lames de profil rectiligne extraites au percuteur minéral associée à deux pointes de type Châtelperron, signant alors une occupation plus ancienne, du début du Paléolithique supérieur, qui plus est en fond de grotte - ce qui est très rare pour cette période. L'industrie osseuse (*Alexandre Lefebvre*) se résume à deux éléments associés aux pointes de Châtelperron : un poinçon sur os ou bois de cervidé et un outil intermédiaire, avec traces d'un sillon de rainurage sur bois de renne de moyen module. Si elle s'avérait châtelperronienne, cette pièce apporterait un indice supplémentaire confirmant l'ancienneté de la technique du rainurage à l'échelle des industries osseuses du Paléolithique supérieur d'Europe occidentale. Quant à l'utilisation du bois de cervidé comme matière première par les groupes de chasseurs-cueilleurs qui peuplaient l'ouest de l'Europe au tout début du Paléolithique supérieur, elle serait inédite. Pour la faune des ongulés, les taxons identifiés (*Sandrine Costamagno*) sont surtout le renne (éléments crâniens et extrémités des pattes), puis les bovinés, le cheval et les suidés. La campagne de fouille de cette année corrobore les observations de 2017, à savoir le rôle important de l'hyène dans l'accumulation osseuse (nombreux os digérés). L'impact des agents humains sur les stocks fauniques est ténu et ne permet pas de formuler des hypothèses sur la fréquentation des préhistoriques dans la grotte. Les restes (une soixantaine) de grands carnivores (*Myriam Boudadi-Maligne*) sont dominés par l'ours des cavernes et notamment de jeunes individus. L'hypothèse d'une succession / alternance des occupations dans la grotte est émise : l'ours des cavernes au cours de son hibernation - expliquant la présence de nombreuses dents déciduales, l'Homme à plusieurs reprises au



VIEUX-MAREUIL - CHAMPEAUX-ET-LA-CHAPELLE POMMIER - Fronsac La Font-Bargeix, Panneau des dix vulves de la grotte de Font-Bargeix.
Photographie © Emilie Lesvines et relevé graphique Patrick Paillet. Longueur du panneau 0,94 m.

cours du Paléolithique supérieur, et l'hyène des cavernes (à une période vraisemblablement différente de l'ours, qu'il conviendrait de dater) vraisemblablement responsable de l'accumulation d'une partie de la faune. Seulement cinq restes aviaires (*Véronique Laroulandie*) ont été identifiés, avec des traces de digestion et sans aucune trace d'activités humaines. Un reste de Lagopède signe un environnement ouvert et froid. Les mésomammifères (*Jean-Baptiste Mallye*) sont représentés par un demi-millier de restes correspondant à une dizaine d'espèces (notamment lapin, lièvre, renard et spermophile) sans aucune trace anthropogénique. Les traces de prédation notées sur les restes de petits gibiers peuvent être assignées à un prédateur de taille moyenne tel que le renard ou le blaireau. En revanche, celles qui ont été relevées sur les restes de renard pourraient être le témoignage du passage d'un prédateur de plus grande taille comme l'Hyène et signerait donc une occupation ancienne de la cavité. Enfin, la grotte a très probablement été utilisée comme lieu de refuge par différents animaux troglodytes comme le renard, le lapin, le blaireau ou encore le putois. Enfin, les assemblages de petits vertébrés (*Aurélien Royer*) montrent des espèces intrusives. De nombreuses traces de digestion ont été observées sur les rongeurs, confirmant qu'une partie du matériel a été apporté *via* leur(s) prédateur(s) naturel(s). Au total, environ 25 taxons ont pu être identifiés, dont certains typiques du Pléistocène supérieur comme le lièvre siffleur, les lemmings (à collier et des steppes), le campagnol nordique ou le campagnol des hauteurs. L'observation du lemming des steppes dans les dépôts du Pléistocène supérieur en France est rare, et toujours dans des contextes perturbés. Sa rareté en fait un excellent marqueur biostratigraphique, qui paradoxalement n'est actuellement pas connu...

Enfin, lors de la campagne 2017, la grotte de Fronsac a pu être entièrement - y compris la galerie supérieure - couverte par photogrammétrie avec appui tachéométrique (*Xavier Muth et François Lacrampe-Guyaubère*). Une première phase de traitement pour l'extraction du plan topographique a été finalisée en décembre 2017. La seconde phase de traitements est en cours de finalisation. En 2018, la génération du nuage de point dense géoréférencé (~4 milliards de points), et du maillage triangulé (résolution centimétrique) ont pu être réalisés. En outre, plusieurs nuages de points denses à haute résolution pour certains panneaux ont aussi été extraits. La livraison d'une première version du modèle 3D maillé et texturé et son application navigable a été effectuée début 2019.

Le programme de prospection avec relevé d'art rupestre dans la grotte de la Font-Bargeix a débuté en 2016. Trois courtes opérations de terrain ont eu lieu entre fin 2017 et mai 2019 pour contrôler la documentation publiée par Claude Barrière et Brigitte et Gilles Delluc et réaliser des prospections pariétales complémentaires. Il n'était pas question, parvenus au terme du PCR, d'entreprendre dans cette grotte une étude géoarchéologique, compte-tenu du temps qui était accordé *in situ* et surtout des travaux et des

nombreuses publications consacrées à cette cavité et aux occupations magdaléniennes et certainement aziliennes fouillées dans son entrée. Par ailleurs, l'exiguïté extrême du réseau, son inconfort et la difficulté d'y conduire en peu de temps une étude transdisciplinaire, nous ont conduits à ne privilégier que l'analyse du dispositif pariétal, par ailleurs modeste du point de vue quantitatif, même s'il est assez original dans ses thématiques. Nous avons dénombré 38 entités graphiques dont 35 ont pu être relevées. Il s'agit de 8 animaux (3 chevaux, 2 bovinés, 2 animaux indéterminés, 1 cervidé), 17 représentations humaines, dont une grande majorité féminine et qui ont pour point commun d'être toutes segmentaires (13 vulves ou motifs vulvaires, 3 motifs phalliques incertains et 1 figure féminine schématique), un être composite mi humain mi animal et 10 entités non figuratives (signes ?) correspondant fréquemment à des lignes ou faisceaux de traits plus ou moins organisés. L'un des caractères remarquables de la Font-Bargeix est la fréquence des représentations humaines et leur caractère segmentaire. Les prospections pariétales que nous avons menées n'ont pas apporté de découvertes nouvelles significatives par rapport aux inventaires dressés par C. Barrière et B. et G. Delluc (monographie publiée en 2013). Les nouveaux relevés graphiques réalisés sur la base des photographies en haute résolution et à l'aide de la photogrammétrie de 3 panneaux ornés faites par *Émilie Lesvignes* sont le fruit d'une lecture personnelle, et donc d'une certaine manière subjective, des entités graphiques. Ils ont été mis en comparaison avec les relevés réalisés en double aveugle par C. Barrière, qui intègrent les caractéristiques géomorphologiques du support, et les relevés technologiques et synthétiques de B. et G. Delluc qui ne nous paraissent pas satisfaisants en termes de précision et d'objectivité de rendu. Nos relevés montrent par rapport à ceux de Barrière et Delluc de fréquentes différences, parfois importantes, dans la lecture et l'interprétation des motifs. Mais globalement notre documentation est plus proche des résultats obtenus par C. Barrière. Nous avons également repris les mensurations de toutes les entités graphiques et nous les avons situées par rapport à un axe métrique de référence placé dans la zone ornée et dont le point 0 est situé au sommet du premier éboulis à environ 5 m de l'entrée actuelle.

Ce travail de lecture et d'enregistrements complète celui réalisé en double aveugle par C. Barrière et B. et G. Delluc (1990 et 2013).

Paillet Patrick et l'équipe de recherche,
Bonnet-Jacquement Peggy, Boudadi-Maligne Myriam,
Costamagno Sandrine, Dandurand Grégory,
Langlais Mathieu, Laroulandie Véronique,
Lefebvre Alexandre, Lesvignes Emilie,
Mallye Jean-Baptiste, Muth Xavier,
Paillet Elena et Royer Aurélien

SAINTE - NATHALÈNE

Vallée de l'Enea et ses affluents

Le présent travail porte principalement sur des prospections réalisées sur le secteur du bassin de l'Enea (est de Sarlat).

■ **Paléolithique moyen**

Sur le plateau au lieu-dit « les Champs », M. J. Chapoulie et sa famille ont ramassé au cours de ces dernières années deux très beaux bifaces, un plus grossier qui fait penser à du MTA (Moustérien de Tradition Acheuléenne) et un plus petit de meilleure facture.

Au lieu-dit « le Grand Touron » sur le chemin de randonnée (PR) ? quelques éléments lithiques évoquent du débitage Levallois. Mais l'échantillon est très circonscrit et relativement faible.

■ **Paléolithique supérieur**

Au bord de la route qui mène à Salignac, depuis Sainte-Nathalène, en contrebas du camping « La Palombière » se trouve un champ où nous avons découvert quelques nucleus laminaires, beaucoup d'éclats, des fragments de lames et de rares outils. Le corpus semble homogène et circonscrit sur l'ensemble du champ.

Au lieu-dit Pont-Carral, en bordure du chemin nous avons trouvé un important matériel lithique sur un tout petit périmètre. Il s'agit de lames et d'éclats recouverts d'une patine blanche.

Au dessus du village de Sainte-Nathalène sur le plateau au Nord, au lieu-dit « la Croix d'Esteil » un champ a livré de nombreux éclats, quelques nucleus et surtout énormément de rognons de silex. On pense à un site d'acquisition de matières premières.

■ **Néolithique**

Deux haches polies ont également été retrouvées par la famille Chapoulie au lieu-dit « les Champs ». Une en silex « Bergeracois », très patinée et une autre plus petite dans une roche indéterminée.

■ **Histoire**

Sur le site de la Combe 1. Il s'agit d'une petite cavité purgée, de la taille d'un trou de renard qui prend place dans une ligne de calcaire qui longe la route qui relie Sainte-Nathalène à Salignac. En contrebas de son ouverture, dans le sédiment, deux perles en verre ont été découvertes (Détermination P. Coste) ainsi que deux grelots en bronze et des opercules de coquillages. Il semblerait que nous ayons plus à faire à des artefacts d'origine historique.

Nous avons choisi de réaliser un inventaire diachronique, néanmoins, la plupart des découvertes portent sur des éléments lithiques rattachés à la période Préhistorique et principalement appartenant au Paléolithique.

Loirat Denis



SAINTE - NATHALÈNE, vue de la zone d'entrée et de la galerie de la grotte de Combe 1.